UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH

BEYROUTH (SYRIE)

MÉLANGES

DE LA

FACULTÉ ORIENTALE

I

BEYROUTH
IMPRIMERIE CATHOLIQUE
1906

ÉTUDES SUR LE RÈGNE

DU

CALIFE OMAIYADE MO'AWIA I^er^

PAR LE P. HENRI LAMMENS, S. J.

Les études suivantes forment une partie du cours d'histoire, professé à la Faculté orientale de l'Université de Beyrouth, pendant l'année 1904-05. Nous nous sommes contenté de les revoir ; d'y ajouter un certain nombre de références, empruntées en majeure partie à des publications récentes, comme la grande collection des *Ṭabaqât* d'Ibn Sa'd (= I. S., *Ṭabaq.*) Voici l'indication sommaire des principales abréviations ; on reconnaîtra sans peine les autres indications bibliographiques.

Aġ. = *Kitâb al-Aġâni.*

Baihaqî = *Kitâb al-Maḥâsin,* éd. Schwally.

Balâḍorî = *Fotoûḥ al-boldân,* éd. de Goeje.

Chantre = H. Lammens, *Le Chantre des Omiades* ; *notes biographiques sur Aḫṭal*

Dînawarî = كتاب الاخبار الطوال, éd. Guirgas.

Gâḥiẓ, *Maḥâsin* = Pseudo-Ǵâḥiẓ, *Kitâb al-maḥâsin,* éd. Van Vloten.

Ḫamîs = *Tarîḫ al-ḫamîs* de Diârbakrî, éd. du Caire.

Ḥoṣrî = زهر الآداب, en marge du « 'Iqd ».

Ibn al-Aṯîr = son *Histoire,* éd. d'Egypte.

'Iqd = *Al-'iqd al-farîd* d'Ibn 'Abd Rabbihi.

Kâmil = d'al-Mobarrad, éd. Wright ; la lettre E renvoie à l'édition égyptienne.

Kitâb al-Fâḍil = ou *al-Fâḍil,* ms. de la bibliothèque de l'Université de Beyrouth.

Michel le Syrien = *Chronique syriaque,* éd. Chabot.

M. S. = *Muhammedanische Studien* d'Ig. Goldziher.

Nawawî = *Tahḏib al-asmâ'*, éd. Wüstenfeld.

Osd = *Osd al-Ġâba.*

Qotaiba = Ibn Qotaiba, *Liber poësis et poetarum*, éd. de Goeje.

Qotaiba, *'Oyoûn* = عيون الاخبار d'Ibn Qotaiba ad-Dînawarî, éd. Brockelmann.

Ṭab. = *Annales* de Ṭabarî, éd. de Goeje.

Wellhausen, *Reich* = *Das arabische Reich und sein Sturz.*

Ya'qoûbî = *Histoire*, éd. Houtsma.

Les géographes arabes, comme Iṣṭaḫrî, Maqdisî, Hamdânî, Ibn al-Faqîh, Ibn Rosteh, Ya'qoûbî sont cités d'après la « Bibliotheca geograph. arab. » de M. de Goeje. Nous suivons le système de transcription, adopté par l'Imprimerie catholique de Beyrouth.

Pour le reste, nous avons conservé à ces études détachées leur caractère de leçons publiques. Ainsi on y trouvera parfois des renvois à des questions, abordées antérieurement et encore inédites. Ces matières, exigeant de trop longs développements pour être traîtées ici, trouveront leur place naturelle dans un travail d'ensemble, consacré à la dynastie omaiyade.

Beyrouth, 10 Mars 1906.

I

ʿABDARRAḤMAN IBN ḪALID

ET LES CHRÉTIENS DE ḤOMṢ. (1)

Un fait semble difficile à concilier avec la politique tolérante de Moʿâwia vis-à-vis des chrétiens : c'est la mort violente de l'évêque de Ḥomṣ (2), brûlé, au dire de Théophane (3). Malheureusement le laconisme du chroniqueur byzantin ne nous permet pas d'indiquer les auteurs responsables de cette fin tragique.

L'introduction du christianisme rencontra de sérieuses difficultés à Emèse (4). Nous avons eu précédemment l'occasion de constater la rareté des inscriptions chrétiennes à Ḥomṣ, « quand elles abondent dans le reste de l'Emésène » (5) : une anomalie, malaisée à expliquer. Le culte et le temple du Soleil paraissent avoir subsisté à Emèse, jusque vers la fin du Vᵉ siècle, s'il est permis d'arguer de la description, laissée par Festus Rufus Avienus (6). Faut-il admettre pour Ḥomṣ une situation analogue à celle de sa voisine méridionale, Baʿalbek, où « seulement peu avant l'islam le christianisme aurait obtenu la majorité » (7) ? Emèse, ne l'oublions pas, était une ville sacerdotale, vivant du pélerinage (8), de l'exploitation des oracles, de la vente des amulettes et des talismans. La nouvelle religion menaçait tous ces intérêts.

Allant plus loin, M. R. Dussaud admet comme probable l'existence de païens à Ḥomṣ jusque vers le milieu du moyen âge (9). A l'époque de

---

(1) L'orthographe classique est Ḥimṣ ; la prononciation locale : Ḥemṣ.

(2) Dès lors, comme de nos jours, la ville possédait un double évêché : orthodoxe et jacobite.

(3) A. M. 6157.

(4) Harnack, *Mission und Ausbreitung des Christentums*², I, p. 385 ; II, p. 99, 113, 206.

(5) H. Lammens, *Notes épigraphiques et topographiques sur l'Emésène*, p. 12. (Extrait du *Musée Belge*, 1902).

(6) Müller, *Geographi graeci minores*, II, p. 186-87

(7) Harnack, *op. cit.*, p. 429, n. 2.

(8) Cf. *ZDMG*, XXXI, p. 94-96.

(9) *Histoire et religion des Noṣairis*, p. 157.

la conquête arabe, il n'en est pas question dans nos documents. Ils mentionnent seulement, pour l'Emésène, la présence de chrétiens et de juifs (1). Ces mêmes sources enregistrent pourtant le bon accueil fait aux envahisseurs par la population indigène.

D'après Lequien (2), suppléant à sa façon au silence de Théophane, l'évêque aurait été brûlé « ab impiis utique Mohammedanis ». Si cette assertion est fondée, nous serions tenté de rattacher l'incident à l'affaire de ʿAbdarraḥmân, fils du célèbre Ḫâlid, « l'épée de Dieu ».

ʿAbdarraḥmân, — le Bàr Ḫâlid des chroniqueurs syriaques, l'Ἀβδεῤραχμὰν ὁ τοῦ Χαλέδου des Byzantins, — paraît avoir hérité de l'ascendant et des vertus militaires de son père. Nous le trouvons, à peine âgé de 18 ans, commandant une division à la bataille du Yarmoûk (3). Il figure comme chef à la tête des principales expéditions de l'armée syrienne en Asie-Mineure (4). Il y gagna non seulement du renom (5), mais encore des richesses considérables. Le souvenir de son père, mort et enterré à Ḥomṣ (6); le gouvernement de cet important district, auquel l'avait nommé Moʿâwia (7), lui avaient acquis dans la région une influence prépondérante. Moʿâwia en aurait pris ombrage (8). Le fils de Ḫâlid est pourtant signalé parmi les Qoraišites, franchement ralliés aux Omaiyades (9).

---

(1) Pour ces derniers, cf. Balâḏorî, 134, 137 ; Michel le Syrien, II, p. 443 ; De Goeje, *Mém. sur la conquête de Syrie*, p. 103 ; *Notes sur l'Emésène*, p. 29.

(2) *Oriens christianus*, II, p. 842.

(3) Ṭab., I, 2093, 11.

(4) Théophane, A. M. 6156 ; Ṭab., II, 82 ; Yaʿqoûbî, II, 285.

(5) Pour sa réputation de bravoure, voir Dinawarî, 190, 2 ; 197, 17.

(6) A la mort de Ḫâlid, toutes les femmes de sa famille firent le sacrifice de leur chevelure, pour la déposer sur son tombeau, *Aġ.*, XV, 12. Comme l'*Aġânî* semble localiser cette scène de deuil à Médine, il faudrait également y chercher le tombeau de Ḫâlid : conclusion en désaccord avec la tradition locale de Ḥomṣ, et avec les données de la majorité des écrivains arabes. La tribu des Banoû Ḫâlid, dans la région de Ḥomṣ, a seulement le nom de commun avec le grand capitaine. Qalqašandi, I, 213 (éd. d'Egypte), en fait déjà la remarque, confirmée par les traditions de famille des Ḫâlidî de Jérusalem.

(7) Ṭab., I, 2913, 18.

(8) Ibn al-Aṯîr, III, 195 ; ʿ*Iqd*, II, 154, 4 a. d. l.

(9) Ṭab., I, 3396, 14.

A Ṣiffîn, porteur du grand étendard de l'armée syrienne, il se distingua aux côtés de Moʿâwia (1).

ʿAbdarraḥmân appartenait à la famille des Maḫzoûm, jadis le plus influent des clans qoraišites, descendants de Qoṣaiy, clan non moins célèbre par ses richesses que par la générosité (2) et la fierté indisciplinée de ses membres (3). Un instant même leur nom devint synonyme de Qoraiš (4). Très éprouvés à la bataille de Badr, où ils laissèrent une trentaine de leurs notables (5), les Maḫzoûmites avaient dû céder le pas aux Omaiyades. Aboû Sofiân avait tout mis en œuvre pour étouffer les rivalités, divisant les deux grandes familles mecquoises, tentatives où ses fils ne le secondèrent pas (6). Les sympathies des fiers Maḫzoumites allaient pourtant de préférence aux Omaiyades (7), représentants de la haute aristocratie de la Mecque. Les deux premiers califes ne pouvaient l'ignorer et le second ne perdit pas une occasion d'humilier Ḫâlid (8), au risque de compromettre le succès des armes musulmanes, par exemple en le destituant immédiatement après la grande victoire du Yarmoûk, due à sa vaillance.

A en juger d'après certains vers conservés par l'*Aġâni* (9), les Maḫzoûmites ne se trouvaient pas sur un meilleur pied avec les descendants de Hâšim. En majorité, ils se montrèrent franchement hostiles à

---

(1) Dinawarî, 164, 8 ; 183, 16 ; 196, 18 ; Ibn al-Aṯîr, III, 123. Il signe comme témoin de Moʿâwia, Ibn al-Aṯîr, III, 138, 2 a. d. l. Chaque jour ʿAlî le maudissait conjointement avec les principaux lieutenants de son rival. Ṭab., I, 3360.

(2) Mobarrad, *Kâmil*, 313-314 ; *Aġ.*, I, 31 ; XV, 11 ; XVI, 158 ; Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 60, etc.

(3) Parmi lesquels, les ascètes, genre Saʿîd ibn al-Mosaiyab (*Aġ.*, VIII, 30) formaient l'exception. Cf. Nawawî, 673 et surtout I. S., *Ṭabaq.*, V, 88-106. Autre Maḫzoumite s'occupant de ḥadîṯ, *ibid.*, V, 181, 15 ; *Aġ.*, III, 100. Leurs poètes ont principalement cultivé le genre érotique, *ibid.* Les femmes Maḫzoûmites passaient pour légères. *ʿIqd*, II, 155, 9 a. d. l.

(4) Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 94, 12 ; Wüstenfeld, *Chroniken der Stadt Mekka*, II, p. 142-43.

(5) Sprenger, *Moḥammad*, III, p. 113.

(6) Ibn Hišâm, 203 d. l. ; 273-75 ; 429-510.

(7) *Osd*, IV, 98, 1.

(8) Nous l'avons prouvé, à propos de la conquête de Syrie. On peut voir Yaʿqoûbî, II, 158, 8 : 160, en bas.

(9) *Aġ.*, XV, 8, l. 20. Cf. Nœldeke, dans *WZKM*, XV, p. 293.

Mahomet. Plus tard, on trouve fort peu des leurs dans le camp de ʿAlî (1). L'ensemble de la famille s'était, on peut le dire, rangé avec les principaux représentants des vieux clans qoraišites sous les drapeaux de Moʿâwia. A défaut d'autres indices (2), nous serions autorisé à le conclure de ce mot de ʿAlî, où, pour désigner les Maḫzoûmites et les Omaiyades, il les appelle الافجران من قريش, les deux groupes mécréants de Qoraiš (3). Et pourtant, entre le bouillant héritier de Ḫâlid et le vieux souverain de Damas, — ce dernier, par tempérament et par habitude du pouvoir, jaloux des supériorités (4) —, on pouvait constater une certaine tension (5). Sans en venir à la rupture, on s'observait. Après la mort du calife, on verra tous les Maḫzoûmites, à l'exception d'un seul, embrasser le parti d'Ibn Zobair (6). Auparavant ils témoigneront leurs plus chaudes sympathies à Ḥosain, partant pour sa malheureuse équipée de Karbalâ (7).

Pour expliquer cette situation, il suffirait de tenir compte des souvenirs anciens (8); des conflits d'intérêts, inévitables entre deux partis, également ambitieux; de l'indiscipline, de la jalousie (9), inhérentes au caractère arabe. Les annalistes postérieurs ont voulu y voir autre chose. Examinons jusqu'à quel point ils ont raison.

La pensée constante de Moʿâwia, pendant la dernière moitié de son règne, fut d'assurer le pouvoir à son fils Yazîd. Cette question de la succession califale préoccupait également les Arabes de Syrie, tous désireux de maintenir en leur pays le centre de l'Empire : « Notre souverain, se disaient-ils, a vieilli ; sa fin ne peut plus tarder. Qui le remplacera ? »

---

(1) On en signale un, dans *Aġ.*, XV, 13.

(2) Comp. également la qualification de « ṭaliq », désignant spécialement les Maḫzoûmites. I. S., *Ṭabaq.*, VIII, 311, 9.

(3) *Aġ.*, XIII, 166, 2 a. d. l. Moʿâwia décide en faveur de ʿAbdarraḥmân, malgré les souvenirs désagréables pour lui que sa sentence devait rappeler. *ʿIqd*, III, 295.

(4) Voir plus loin son attitude envers ses parents omaiyades.

(5) Ibn al-Aṯir, III, 195 ; *ʿIqd*, II, 154.

(6) *Aġ.*, III, 102 ; *ʿIqd*, I, 185 ; Wellhausen, *Reich*, p. 86.

(7) Ṭab., II, 272-73.

(8) La mère de Moʿâwia avait été outrageusement renvoyée par son premier mari, un Maḫzoûmite. *Aġ.*, VIII, 50-51.

(9) Comp. le ḥadiṯ attribué à Mahomet. Ṭab., I, 2516, 5.

A cette occasion, le nom de ʿAbdarraḥmân aurait été prononcé (1). On peut, croyons-nous, admettre l'exactitude du renseignement. Parmi les plus dévoués partisans de Moʿâwia, on ne se considérait pas comme lié à la famille des Sofiânides. Il faudra les persévérants efforts des califes de Damas, pour vaincre les répugnances instinctives des Arabes contre le principe dynastique. Quoique se considérant, depuis le mariage de Moʿâwia avec la Kalbite Maisoûn, comme les gendres et les « aḫwâl » du souverain, les Yéménites de Syrie, dans leurs moments de mauvaise humeur, allaient jusqu'à dire : « Nous n'avons pas besoin de Moʿâwia, et il ne peut se passer de nous. A son défaut, on trouvera bien un calife dans une autre branche de sa famille ! » (2)

Moʿâwia, en politique avisé, avait jusque-là fait mystère de ses projets pour l'avenir de sa dynastie. Il avait seulement permis à des officieux, comme Moġîra ibn Šoʿba, de préparer le terrain. Le mystère fut si bien gardé que certains Omaiyades s'imaginèrent même que le calife avait des vues sur Ziâd, son frère légitimé. L'extrême jeunesse de Yazîd (3), le préjugé du séniorat (4), ancré dans l'esprit des nomades, devaient empêcher beaucoup d'Arabes syriens de penser à ce prince. On conçoit, au contraire (5), qu'ils aient mis en avant le fils de Ḫâlid, de ce héros justement populaire parmi eux (6). Sans la fin prématurée du glorieux vainqueur

---

(1) *Aġ.*, XV, 13. Probablement dans une de ces réunions provinciales, où, au premier siècle de l'hégire, les Arabes discutaient les intérêts communs. Voir plus loin, « Principaux collaborateurs de Moʿâwia », notre aperçu sur l'ancienne organisation parlementaire de l'empire arabe.

(2) في قومه Ṭab., II, 144, 7 peut signifier «dans sa famille » ou «dans sa tribu». Avec l'indépendance, affectée par les Syriens vis-à-vis du Ḥiǵâz (cf. *Ḥamâsa*, 659, v. 5) nous ne pensons pas devoir entendre cette expression de tout Qoraiś. Le dogme du monopole qoraiśite n'avait pas encore prévalu. A cette époque, l'*Aġâni*, XVIII, 71 parle des « nombreux candidats, pouvant aspirer au califat».

(3) Il n'avait pas 25 ans.

(4) Le pouvoir, passant au plus âgé, ou comme ils s'expriment : كابر عن كابر et كابر بعد كابر. Comp. *Ḥamâsa*, 743, 1 v.; Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 87, 12 ; Azraqî, 65, 3.

(5) Même en Syrie, les tendances centralisatrices du gouvernement de Moʿâwia devaient déplaire ; elles contredisaient le principe fondamental de l'empire arabe, essentiellement électif. On n'était pas fâché de le faire sentir au calife.

(6) Non seulement à l'armée, mais dans les villes saintes on l'opposait à Aboû ʿObaida (I. S., *Ṭabaq.* III[1], 301) au grand déplaisir de ʿOmar, prédestinant ce dernier à lui

du Yarmoûk, sa candidature, tant redoutée par 'Omar, eût été acclamée après la mort de ce calife, malgré les machiavéliques combinaisons (1) du duumvirat Aboû Bakr et 'Omar, pour écarter les descendants de Qoṣaiy. Au besoin, Ḫâlid se sentait déterminé à la poser, s'il faut en juger d'après certaines menaces, prononcées au moment de sa destitution par 'Omar (2). Jusque-là, ne l'oublions pas, la dignité califale était demeurée élective et l'hérédité du pouvoir suprême un principe antipathique à l'esprit arabe, comme à la théocratie islamite. La popularité de 'Abdarraḥmân, l'influence de sa famille ; la possibilité de le voir se poser en rival de Yazîd, jeune prince sans passé et personnellement odieux aux puritains (3) : toutes ces considérations ont dû émouvoir le vieux calife et l'engager à prévenir des éventualités aussi menaçantes pour l'avenir de sa dynastie.

A cette époque (46 de l'hégire, 666 de J.-C.), les chrétiens étaient encore nombreux et puissants à Ḥomṣ (4), comme dans les autres grandes villes syriennes. L'aspect de ces dernières avait peu changé depuis la conquête : les musulmans s'étant bornés à y occuper les maisons et les quartiers abandonnés (5). Seulement la précision plus grande de la tradition engagerait à conclure que, pour Ḥomṣ, les islamites ont en plus grand

---

succéder, conformément au plan combiné avec Aboû Bakr, le jour de la saqîfa des Banoû Sâ'ida. Comp. Ya'qoûbî, II, 160, en bas.

(1) Nous les avons indiquées ailleurs.

(2) Cf. Ibn Doraid, 94, 1 ; 254, 4 et le texte cité par De Goeje, *Mémoire*, p. 172. 'Omar avait pour mère une négresse, esclave des Maḫzoûmites. Mas'oûdî, IV, 192. Son inimitié contre Ḫâlid peut avoir cette origine, comme aussi la répugnance de ce dernier à subir un tel calife. Quand 'Omar affecte d'être indifférent à la noblesse de ses femmes ou de ses gendres (I. S., *Ṭabaq.*, III[1], 208, 8), cette indifférence n'était pas absolument désintéressée.

(3) Il s'était attiré l'hostilité particulière des Anṣâr, en inspirant à Aḫṭal son « higâ » virulent contre les « Auxiliaires». Cf. *Chantre*, p. 41, etc.

(4) Cette situation dura jusque sous les 'Abbâsides. Balâḏori, 134, ad finem.

(5) Nous l'avons prouvé en étudiant les capitulations, accordées aux vaincus. Pour le partage des maisons de Ḥomṣ entre les musulmans, voir Balâḏori, 138, 1 ; Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 218, 15. Ils s'y attribuèrent également une partie de la cathédrale. A l'époque de la conquête, nous ne connaissons d'autre preuve certaine d'une pareille désaffectation qu'à Damas. Dans ces deux grands centres, les vainqueurs sentaient le besoin d'un vaste local pour leurs assemblées, véritables meetings, parfois très orageux, où, seuls ou sous la présidence du gouverneur, trônant sur la tribune ou *minbar*, on discutait les intérêts communs. Le service solennel du Vendredi étant d'une date postérieure, la mosquée ser-

nombre profité de cet avantage. Quant aux 20,000 Yéménites pensionnés, qu'on signale sous Marwân I (1), la majorité n'habitait pas la capitale (2), mais se trouvait répandue sur la vaste superficie du ǵond de Ḥoms, presque entièrement occupé par des Arabes qaḥṭânides (3). Le temps des apostasies en masse parmi les chrétiens doit se placer plus tard (4). Témoins du rôle, joué par le poison dans le gouvernement ʿabbâside, nos chroniqueurs n'ont pu s'empêcher de supposer chez les impies Omaiyades les mêmes mœurs politiques. Nous avons déjà eu à discuter cette imputation à propos de la mort de Ḥasan fils de ʿAlî.

A les en croire, Moʿâwia se serait adressé à son médecin, le chrétien Ibn Oṯâl (5), et lui aurait promis, s'il le débarrassait de ʿAbdarraḥmân, de lui confier les finances de la riche province de Ḥoms (6). Le chrétien (7) administra, dit-on, du poison au fils de Ḫâlid et, en retour de ce service, le calife lui abandonna la perception des impôts de l'Émésène. Peu de temps après, un Maḫzoûmite vengea sur Ibn Oṯâl la mort de ʿAbdarraḥmân.

Voilà, d'après la vulgate, le fond de l'histoire (8). Ṭabarî l'enregistre

vait principalement à ces réunions politiques, parfois aussi à la prière commune. Cela montre l'importance de Ḥoms, au premier siècle de l'islam, attestée également par les fréquents séjours des Omaiyades en cette ville.

(1) *Aǵ.*, V, 155, 10, etc.

(2) Où, avec leurs familles, ils auraient formé une agglomération de plus de 100,000 habitants ; plus que n'en compta la ville aux jours de sa plus grande splendeur.

(3) Comp. حمص وهي حِمْيرية, Hamdânî, *Ǵazîrat,* 132, 15 ; Yaʿqoûbi, *Géogr.*, 324, 2 ; *Aǵ.*, XII, 149.

(4) On voudra bien nous faire provisoirement crédit pour les preuves de cette assertion. Nous nous contentons de renvoyer à I. S., *Ṭabaq.*, V, 283, 15, etc, où, pour la première fois, sous le pieux ʿOmar II, on signale parmi les chrétiens un véritable mouvement de propagande islamite. Comp. *ibid.*, 285, 10, etc.

(5) *Aǵ.*, XV, 13 ; Aboû'lfidâ, *Hist.*, I, 196. Jusque sous les ʿAbbâsides la vogue allait aux médecins chrétiens. Ǵâḥiẓ, *Avares*, 109 ; *Kâmil*, 465, 1 ; 764 d. l.

(6) La version de l'*Aǵânî* omet ce détail.

(7) Ou son « mamloûk », Ṭab., II, 82, 18 ; Yaʿqoûbî, II, 265 parle de poison, administré par le chrétien, mais non pas à l'instigation du calife. Chez Yaʿqoûbî, cette omission mérite d'être relevée.

(8) Ṭab., II, 82-83 ; Yaʿqoûbi, II, 265 ; *Aǵ.*, XV, 13.

avec les réserves d'usage (1). Effectivement, les détails du récit sont de nature à éveiller les soupçons. Les chroniqueurs ne peuvent se mettre d'accord sur la qualité du meurtrier d'Ibn Oṯâl, et nomment, tantôt le neveu, tantôt le propre fils de ʿAbdarraḥmân. Un récit place l'assassinat du médecin chrétien à Ḥoms, un second (2) dans la mosquée de Damas. D'après la version de Ṭabarî, le fils de ʿAbdarraḥmân aurait attendu plusieurs mois avant de venger son père. Encore y fut-il poussé par les railleries des Zobairides, pendant un voyage au Ḥigâz. Rien de plus contraire aux mœurs arabes, surtout chez un petit-fils de l'impétueux Ḫâlid ibn al-Walîd. Lui-même habitant Ḥoms, comment a-t-il dû apprendre à Médine que l'intendant des finances de sa province était le meurtrier de son père?

Un fait nous semble acquis, c'est l'assassinat d'Ibn Oṯâl par un membre de la famille de Maḫzoûm, plus vraisemblablement le neveu de ʿAbdarraḥmân. Car nous voyons Moʿâwia conférer au fils de ce dernier un poste important, peu après la mort d'Ibn Oṯâl (3); détail ne cadrant pas avec les poursuites, ordonnées par le calife contre le meurtrier du médecin chrétien. Quant au mobile de l'assassinat, il nous échappe. Les chroniqueurs de l'époque ʿabbâsside étaient-ils mieux renseignés? Leur façon de narrer l'incident de Ḥoms nous permet d'en douter; sans parler de l'esprit de tendance, très visible dans leurs écrits. L'incident de Ḥoms est un des trois faits, sur lesquels on table d'ordinaire pour montrer comment Moʿâwia savait « à l'occasion précipiter le cours des événements, en recourant peut-être à une légère dose de poison » (4).

Wellhausen (5) se refuse à admettre la nomination d'un chrétien au

---

(1) فيما قيل Ṭab., II, 82, 7.

(2) Celui de l'*Aġânî*, très circonstancié, et d'origine ḥigâzienne. *Aġ.*, XV, 13, 1.

(3) Ṭab., II, 85.

(4) Wellhausen, *Reich*, p. 87 ; I. S., *Ṭabaq.*, VIII, 100, 14 fait assister ʿAbdarraḥmân aux funérailles de Maimoûna, épouse du Prophète et morte sous Yazîd I. Cf. *ibid.*, 100, 16, un violent anachronisme !

(5) Wellhausen, *Reich*, p. 85 a compris qu'il s'agit du gouvernement de Ḥoms. hypothèse où nous partagerions ses répugnances... Mais Ṭabari et Yaʿqoûbi parlent de la perception du ḫarâǵ, pour lequel on employait alors volontiers les tributaires.

poste de Ḥoms (1). Elle nous paraît au contraire fort naturelle chez un prince de la trempe de Moʿâwia. Le calife connaissait les mœurs administratives de ses compatriotes. Il lui était infiniment plus facile de faire rendre gorge (2) à un chrétien (3) qu'à un représentant de l'aristocratie islamite. Dans ce dernier cas, nous le verrons, il fallait presque toujours en venir à un compromis, désavantageux pour le trésor. Comme le faisait remarquer, dans une discussion littéraire, le grand poète Aḫṭal : « Les connaisseurs ne s'informent pas si un beau vers appartient à un musulman ou à un chrétien » (4).

Ainsi, dans le gouvernement de l'islam, agissaient Moʿâwia et, à son exemple, les Omaiyades ; chez le premier surtout, la raison d'état a généralement primé les autres considérations. On le savait dans son entourage : « Par Dieu ! lui dit un jour un de ses parents, si les nègres pouvaient te rendre service, tu n'hésiterais pas à les employer pour affermir ton pouvoir ! » (5) N'avait-il pas maintenu à la direction générale des finances de l'empire un chrétien, le célèbre Manṣoûr ? En véritable Omaiyade, fils de marchands, Moʿâwia s'intéressait beaucoup aux questions financières (6). Toujours à court d'argent par suite des prodigalités intéressées de sa politique, lui conseillant d'écarter à ce prix les immixtions intempestives de l'oligarchie arabe, jalouse de contrôler son gouvernement, le calife trouvait chez les employés chrétiens une souplesse (7), qui faisait

(1) Ḥoms était une ville importante, située au carrefour des routes commerciales de la Syrie centrale. Son district comprenait, outre la côte maritime, la majeure partie de la Syrie du Nord. Le « ǵond » de Qinnisrîn fut créé plus tard par Yazid I, aux dépens du ǵond de Ḥoms.

(2) Cela s'appelait « moḥâsaba ». Cf. Ṭab., II, 69, 8 ; Yaʿqoûbi, II, 264, ou « moqâsama » ou encore « moṣâṭara ». Azraqî, 457, 5; I. S., *Ṭabaq.*, VIII, 348, 10.

(3) La tradition fait déjà protester ʿOmar contre l'emploi des fonctionnaires chrétiens. Qotaiba, *ʿOyoûn*, 62, 15.

(4) *Aǵ.*, VII, 173.

(5) *Al-Faḫri*, 150.

(6) Ṭab., II, 208, 5. Il le prouva dans le cas présent : il s'adjugea la moitié de la rançon d'Ibn Oṯâl. *Aǵ.*, XV, 13.

(7) Qualité particulièrement appréciée par Moʿâwia chez les employés des finances. Cf. Ṭab., II, 10, l. 20.

parfois défaut aux musulmans de race arabe. A ces derniers, la qualification de « màl al-moslimîn », donnée au trésor public, paraissait une invitation à en disposer comme de leur bien propre.

Mais, nous en convenons volontiers, l'élévation d'un chrétien à un poste aussi lucratif a dû blesser les musulmans de Ḥoms. Au sein de l'islam, les publicains ne furent jamais populaires (1). «Tuez le publicain!» ainsi s'exprime un ḥadîṯ, attribué à Mahomet (2). Authentique ou non, il rend merveilleusement le sentiment des masses. Un chrétien devait leur être d'autant plus odieux, à cause du caractère religieux des taxes, imposées aux musulmans sous forme de « ʿośr » ou de « ṣadaqa ». Un Maḫzoûmite a pu profiter du mécontentement général pour tuer le fonctionnaire chrétien, sous prétexte de venger la mort de son parent. Quoi de plus vraisemblable que d'admettre alors un soulèvement de la populace musulmane de Ḥoms, prenant fait et cause pour le descendant de Ḫâlîd, soulèvement, dans lequel l'évêque aurait péri ?

Quoique en minorité, la population musulmane de Ḥoms commençait dès lors à se distinguer par son fanatisme. Elle devait cette particularité, rare à cette époque parmi les Arabes de Syrie, à son étroitesse d'esprit, signalée par tous les écrivains islamites (3) ; mais surtout à la présence de nombreux « qorrâʾ », de « Ṣaḥâbî » (4), et d'ascètes ou « nossâk » (5) ; tous gens à la religion formaliste et intolérante (6). Ce qu'on peut affirmer,

(1) Voir références dans Goldziher, *M. S.*, I, 19, n. 2. Le gouvernement d'un fonctionnaire parmi les Bédouins, prenant au sérieux la rentrée des impôts, devient, vers la fin du Ier siècle, le point de départ d'une ère nouvelle. *Aǧ.*, I, 34, 1. L'odieux Aboû Riġâl passe pour le premier publicain. Moraṣṣaʿ, 105, 4 a. d. l. (éd. Seybold).

(2) *Osd*, IV, 285, en bas. Comp. Qotaiba, *ʿOyoûn*, 78, 7, etc.

(3) Maqdisi, 34, 10 ; 131 ; 156 ; Yâqoût, II, 338. Festus Rufus Avienus (texte cité plus haut) vante l'intelligence des Eméséniens.

(4) Ibn Ḥaǵar, III, 8 , 2 a. d. l. parle de 400 Ṣaḥâbî, établis à Ḥoms. L'exagération devient ici significative. D'assez bonne heure on découvre à Ḥoms les traces d'une école de ḥadîṯ. Le renseignement est exact ; mais il a été antidaté par la tradition postérieure, qui n'a pas soupçonné l'évolution au sein de l'islam. *Ṭabaq.*, III², 123, 15.

(5) Dinawarî, 170, 10. Ajoutez-y les « qâṣṣ. » , dont l'institution remonte peut-être à cette époque. Moʿâwia aurait eu le sien. Cf. Masʿoûdî, V, 74, 2. La version française en a fait un « rapporteur ».

(6) Les contemporains musulmans leur adressent ce reproche. Cf. Maqdisi, 41 ; 367 ; I. S., *Ṭabaq.*, III¹, 150, 21 ; *ʿIqd*, I, 209, 18, etc. ; *Osd*, IV, 130, 6 ; Ibn Ḥaǵar, III, 27,5.

c'est que, de préférence à Damas plus cosmopolite et, par le voisinage du pouvoir (1), forcément opportuniste, l'ancienne Emèse était devenue le centre du parti pieux en Syrie. Ce dernier, généralement hostile au régime établi, et imbu des préjugés du Ḥigâz, a dû fréquemment devenir un élément de désordre. Nous en avons pour garant son intervention dans la plupart des révoltes de cette période (2).

L'incident se bornerait donc à un mouvement purement local et ne nous obligerait pas à modifier notre opinion sur la tolérance de Mo'âwia. Son premier ministre, Manṣoûr (3), a, nous le savons, mis son crédit très réel au service de ses coreligionnaires. Mo'âwia et son fils Yazîd admettaient de nombreux chrétiens dans leur intimité. Signalons dès maintenant Aḫṭal, bon poète, intrépide buveur et chrétien convaincu ; le moine Marianus ou Etienne, précepteur de Ḫâlid, petit-fils du calife. Toutes ces influences, alliées au « ḥilm » de la famille d'Aboû Sofiân, vanté par les Arabes, ont produit un régime libéral, certainement unique dans les annales musulmanes.

Le calife n'était pas seul à s'inspirer de ces principes de large libéralisme. A son exemple, les autres membres de la famille régnante aimaient à s'entourer de chrétiens et à employer leurs services. Ainsi Marwân ibn al-Ḥakam, l'énergique gouverneur de Médine, composait, vers ce temps, sa *śorṭa* de 200 chrétiens arabes du petit port de Aila sur la mer Rouge (4). Le chevaleresque Walîd ibn 'Oqba, frère utérin du calife 'Oṯmân, avait confié à un chrétien la surintendance des prisons de Koûfa (5). Personne ne paraît en avoir pris ombrage, même dans l'Iraq. On comprenait moins (6) que le gouverneur eût fait céder à son ami, le poète chrétien

(1) Au moins sous Mo'âwia ; ses successeurs habitèrent rarement Damas.

(2) On trouve une forte proportion de « qorrâ' » et de « nossâk » parmi les révoltés ḫârigites et les Śi'ites de l'Iraq. A la longueur des prières on distinguait les partisans de l'opposition. Voir l'étude sur le « ḥilm ».

(3) Ou Ibn Sarǵoûn, comme on l'appelait d'ordinaire.

(4) *Aǵ.*, IV, 154, 4. — Nous aurons à revenir sur ce fait.

(5) *Aǵ.*, IV, 186, 9.

(6) En réalité, c'est la tradition qui essaie de s'en scandaliser : à cette époque, la mosquée était un édifice, servant principalement aux réunions politiques et profanes. On le verra dans les pages suivantes. La tendance s'efforce de faire remonter jusqu'au règne de

Aboû Zobaid, une maison, contiguë à la grande mosquée. Ce dernier la traversait pour se rendre chez Walîd. Après avoir vécu dans la société du chrétien (1), à sa mort, l'Omaiyade demandera de se faire enterrer à côté de son ami (2).

En admettant la légitimité de l'induction de Lequien et, — en l'absence d'un témoignage positif, elle ne paraît pas s'imposer,—il faudrait ne voir dans l'incident de Ḥoms qu'une de ces explosions de fanatisme local, venant périodiquement secouer les masses musulmanes. Encore la jalousie, causée par la situation prépondérante des chrétiens de l'Emésène, y eut-elle, croyons-nous, plus de part que la haine religieuse, faiblement développée à cette époque parmi les conquérants de la Syrie.

II

PREMIÈRE INVASION DES MARDAITES

Pour avoir oublié de veiller sur le *limes* syrien (3), Byzance avait expié cette négligence par la perte de la Mésopotamie et de la Syrie. L'Asie-Mineure elle-même était entamée du côté de l'Orient. Dans l'impossibilité de reconstituer l'ancienne ligne de forteresses, garantissant la sécurité de l'empire, elle s'avisa alors de la remplacer par des sortes de camps volants. Il s'agissait d'inquiéter l'ennemi en lançant contre lui des bandes d'irréguliers, dont jusque-là elle n'avait employé qu'avec défiance la valeur toujours indisciplinée.

Dans ses *Prolégomènes* (4), Ibn Ḫaldoûn montre comment les Arabes n'établissent facilement leur domination que dans les pays de plaines.

ʿOmar I l'interdiction des mosquées aux chrétiens. Cf. Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 62, 10. Nous savons le contraire par l'histoire de Aḫṭal. Voir aussi remarque de Goldziher, dans *WZKM*, VI, p. 100-101.

(1) *Aġ.*, IV, 181-82.

(2) *Aġ.*, XI, 28. Aboû Zobaid donne à Walîd la qualification de frère. Qotaibà, 168, 93.

(3) Sur le *limes* syrien ou arabique, on peut consulter le bel ouvrage de Brünnow u. Domaszewski, *Die Provincia Arabia*. Strassburg, Trübner, 1904-05 ; deux volumes ont paru.

(4) I, 309 du texte français ; 270, texte arabe (éd. de Paris).

L'histoire de la conquête de la Syrie nous fait voir la justesse de cette observation. Même à la fin du règne de Moʿâwia, les populations, occupant la grande chaîne montagneuse coupant la Syrie du Nord au Sud, pouvaient être considérées comme, de fait, indépendantes.

La conquête arabe (1) s'arrêtait vers le Nord à la banlieue d'Antioche ; elle ne dépassa certainement pas les massifs de l'Amanus, lequel, pendant toute la période omaiyade, constitua la véritable frontière(2)entre la Syrie et l'Anatolie grecque (3).

L'Amanus formait une longue chaîne, orientée du Nord-Est au Sud-Ouest et contournant, à l'Orient, le golfe d'Alexandrette. Du côté du Levant, la muraille rocheuse s'abaissait à pic vers la plaine d'Antioche, laissant seulement, au nord de cette ville, un étroit passage, les « Pyles Syriennes», le *Darb* des Arabes, actuellement le col de Baïlân (4).

Le versant méditerranéen à peine moins abrupt était, comme la façade syrienne, voilé d'impénétrables forêts (5) et coupé de profonds ravins. Au delà d'Alexandrette et de Payâs, d'autres défilés, étranglés entre la

---

(1) Nous parlons d'une conquête stable et non pas des « razzias », estivales et hivernales, ordinaires en Asie-Mineure.

(2) Ibn al-Faqih, 111, 11-15.

(3) C'est le « Darb Baǧrâs » (ainsi nommé de *Pagrae*) ou « Darb Anṭâkia » (Balâḏorî, 137, 164, 165). Le Darb al-Lokkâm (Balâḏorî, 167) désigne, pensons-nous, les « Pyles Ciliciennes », ou plutôt « Amaniques », puisque Lokkâm = Amanus. Le « Darb Ṭarsoûs», (Ṭab., III, 1237) correspond aux « Pyles Tauriques ».

(4) Dans Yâqoût (II, 562,6) le «darb» *sine addito* désigne plutôt les «Pyles Tauriques». Elles menaient à la ville de *Derbe*, qui nous fournit peut-être l'étymologie du mot «darb», difficile à rattacher à une racine arabe, dans le sens de «porte». Quand, dans un « nasîb », ʿAdi ibn Riqâʿ, poète syrien du temps des Marwânides, veut faire admirer le courage de son amie, il la représente franchissant les passes (doroûb) de l'Amanus et les bords du Ǵaiḥân. (Bakrî, 314 ; Yâqoût, II, 259, 5 ; cf. remarques de Nœldeke, *ZDMG*, 1890, p. 700). C'étaient pour les Arabes les colonnes d'Hercule. Comp. aussi le divan de Ḥassân ibn Ṯâbit, 27, 3 a. d. v. Avant lui, Amroû'lQais avait déjà mentionné الدروب من الشام (Ṭab., I, 2921) et encore :

بكى صاحبي لمّا رأى الدربَ دُونَهُ   وايقَنَ انّا لاحِقانِ بِقَيْصَرا

cité dans Qotaiba, 46, 1.

(5) Elles ont jusqu'ici échappé aux dévastations des indigènes. Cf. Lammens, *Promenades dans l'Amanus et dans la région d'Antioche*, dans *Missions belges*, 1905-06.

montagne et la mer, hérissés de fortifications (1), permettaient de communiquer avec l'Anatolie. On les appelait les « Pyles ciliciennes et amaniques » (2).

Dans les replis de ces montagnes (3), vivait un peuple d'humeur inquiète, ami du pillage (4) et mettant au premier rang l'amour de l'indépendace : Rome elle-même s'était vue forcée de le respecter. De légers avantages, remportés sur les *Amanienses*— comme on les appelait alors — avaient valu à Cicéron le titre *d'imperator*. Il est difficile de décider si, en l'accordant, le Sénat prétendit reconnaître la difficulté de l'entreprise ou donner au célèbre orateur une satisfaction d'amour-propre. Dans le même temps, son collègue Bibulus, pour avoir essayé d'y pénétrer par l'Orient, dut précipitamment battre en retraite, abandonnant derrière lui les débris d'une cohorte (5). Pendant toute la période impériale, l'Amanus demeura le « mons hostium plenus sempiternorum » (6) et ses habitants méritèrent l'appellation de « hostis perpetuus » (7). Aux temps du Bas-Empire, le nom seul des *Amanienses* paraît avoir changé. Connus désormais sous la dénomination moins vague de *Mardaïtes*, — laquelle atteste leurs attaches ethnographiques avec les Mardes (8), — ils gardent leur attitude semi-indépendante vis-à-vis du gouvernement impérial auquel, comme leurs

---

(1) Balâdorî, 163, 6 a. d. l.; Ibn al Faqîh, 111, 14.

(2) Voir la description, dans *Zeit. Gesells. f. Erdkunde zu Berlin*, 1904 : Oberst Janke, *Ergebnisse einer hist.-geog. Studienreise*, p. 409-417 ; et, du même, *Auf Alexanders des Grossen Pfaden*, p. 5-111.

(3) La *Montagne noire*, comme on appelait aussi l'Amanus. Michel le Syrien, II, p. 455.

(4) De là le nom syriaque de «Liphourî», brigands. Michel le Syrien, II, p. 455. Comp. ce que nous savons des *Akrites* et *Apélates* (ἀπελάτης, ravisseur), « ramassis de bannis, d'*outlaws*, de déserteurs, qui hantaient les montagnes et les cavernes du Taurus surtout, ne reconnaissant ni l'empereur, ni le Khalife, mais opérant pour leur propre compte». Schlumberger, dans *Comptes rendus de l'Acad.*, 1905, p. 140-41. Même après leur exode de Syrie, nous retrouverons les Ǵarâǵima dans l'armée de l'Iraq, sous Yazid II. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 114, 14. Cela complète le parallèle avec les Apélates.

(5) *Ad Atticum*, V, 20.

(6) *Ibid.*

(7) *Ad Familiares*, II, 10 ; XV, 9.

(8) Pour l'étymologie, comp. Dinawarî, 130, 3 : فنادى مَرْد ومَرْد اي رَجل ورجل

voisins du Taurus, les Isauriens ; ils consentent pourtant à fournir des recrues, spécialement des irréguliers. Leur ville principale « Ǵorǵoûma » s'élevait, dans la montagne, à quelque distance et au nord des célèbres « Pyles Syriennes » ; elle leur a valu, chez les historiens arabes, le nom de *Ǵarâǵima*, (1) connu également des habitants de Syrie (2).

Quand les Arabes entrèrent pour la première fois dans Antioche, les Ǵarâǵima qui, peu de mois auparavant, avaient aperçu l'empereur Héraclius traverser en fugitif leurs montagnes, manifestèrent d'abord l'intention de le suivre et de passer en Anatolie. Puis, voyant le flot arabe expirer aux pieds de l'Amanus, ils se tinrent coi, et les musulmans — c'est l'expression de Balâḏori (3) — ne soupçonnèrent pas leur existence.

Lorsque les Arabes, en s'emparant pour la seconde fois d'Antioche (4), affirmèrent leur intention d'occuper définitivement le pays, les Ǵarâǵima jugèrent à propos de faire leur paix particulière. Comme leur pays n'avait été ni envahi, ni occupé, ils traitèrent non comme des vaincus, mais comme des alliés. Aussi obtinrent-ils des conditions, inouïes dans les conventions des musulmans avec les tributaires. Les Ǵarâǵima, fut-il stipulé, serviraient d'auxiliaires et d'espions aux soldats de l'islam, ils garderaient à ces titres les portes de l'Amanus (5). On éleva près de ces défilés des fortins, où les Mardaïtes tenaient garnison, conjointement avec les « moqâtila » musulmans (6). Ils seraient exempts de la capitation, et, quand ils accompagneraient les armées islamites, ils auraient le droit de jouir des dépouilles, prises sur le champ de bataille.

Ces conditions nous en disent long sur le caractère des Ǵarâǵima : peuple de soldats, prêt à toutes les besognes, ne demandant qu'à se battre et à piller ; de véritables irréguliers, à moitié nomades (7)

(1) Comme les Romains, du nom de la montagne, les avaient appelés « Amanienses ».

(2) Michel le Syrien, II, p. 455. En allant d'Alexandrette à Alep, près de la route carossable et des sources de Ḥammâm, j'ai noté une petite localité du nom de Ǵorǵoûm.

(3) Balâḏori, 156. Sur les Ǵarâǵima = Mardaïtes, cf. Lammens : تسريح الابصار فيما يحتوي لبنان من الآثار II, 41, 46, etc.

(4) Nous en avons parlé en esquissant la conquête de Syrie.

(5) « Masâliḥ » Balâḏori, 162, 3. Sur le sens de « masâliḥ », cf. Ibn Rosteh, 185, 14 ; Ibn al-Faqîh, 111, 14.

(6) Balâḏori, 167, 4.

(7) Vers cité par Qotaiba, 273, 16.

arrivant et disparaissant avec la rapidité de l'éclair (1); qu'il valait mieux avoir pour que contre soi. Avec cela, avides d'indépendance; aussi, à part le service d'auxiliaires, on ne leur demanda le sacrifice ni de leur autonomie ni de leur religion. Celle-ci devait être assez large, pour leur permettre au besoin de servir contre les Grecs, leurs coreligionnaires. Monothélites ou monophysites (2), on l'ignore au juste,— ils ne paraissent pas avoir appartenu à la confession orthodoxe. Leur fidélité à l'égard des musulmans paraît avoir été également intermittente. Tantôt, assure Balâdorî (*loc. cit.*), ils obéissaient à nos gouverneurs; tantôt ils les trahissaient et entretenaient des intelligences avec les Byzantins. Les Arabes auraient bien voulu les punir de ces infidélités, mais il n'était pas facile de les atteindre dans les âpres replis de leurs montagnes. Et puis, assis comme à cheval sur les croupes de l'Amanus, à droite tendant la main aux Grecs de Cilicie, à gauche menaçant les plaines d'Antioche; détenant la clef des « Pyles » (3), ils pouvaient à volonté fermer ces portes aux razzias musulmanes, comme les ouvrir aux invasions grecques. Pendant la période omaiyade, la guerre sur les marches amaniques fut considérée comme le « ǵihâd » par excellence (4).

En pleurant la mort de son ami Tauba, assassiné traîtreusement par les Banoû ʿAuf, la célèbre Lailà al-Aḫyaliya assure qu'elle avait rêvé pour lui une fin plus glorieuse: la mort aux « Pyles grecques » sous les coups des Mardaïtes! (5) Pour calmer les ardeurs révolutionnaires des

---

(1) On disait, par manière de proverbe: Δίκην Μαρδαϊτῶν (Théophane, 610, éd. de Bonn; et A. M. 6169).

(2) Cf. H. de Gubernatis, *Mardaïti e Maroniti*, dans *Rassegna Nazionale*, 16 Juillet 1903.

(3) Les Omaiyades avaient coutume d'exiler en ces parages, ainsi que sur la côte de Phénicie, les chefs arabes indociles. Ṭab., I, 2921, 8 et 16. On y expédia aussi les « mosaiyaroûn » de l'Iraq, compagnons de Mâlik al-Aśtar. *Aǵ.*, XI, 30, 15. Cela permet de deviner le caractère précaire de la domination arabe en ces parages.

(4) On ne pouvait lui comparer que la guerre sur les marches lointaines du Ḫorâsân. Voir vers d'Ibn Mofarriǵ, dans *Aǵ.*, VI, 75, 10 a. d. l; dans Ibn al-Faqih, 37, 3, ḥadiṯ de Makḥoûl: من مُدُن النار انطاكية والطوانة At-ṭowâna: Tyane. Il s'agit ici de l'Antioche anatolienne. Voir, dans Yaʿqoûbî, II, 178, 2 a. d. l., les terreurs du calife ʿOmar I en pensant aux « Pyles » syriennes.

(5) ولكنّما اخشى عليهِ قبيلةً لها بدُرُوب الروم بادٍ وحاضرُ
Qotaiba, 273, 16; *Aǵ.*, X, 78, 8; 81, 6.

Iraqains, il suffisait de la menace de les envoyer guerroyer du côté des «Pyles». A la bataille de la Ḥarra, quand, un instant, les troupes syriennes paraissent fléchir, le terrible général Moslim ibn ʿOqba n'emploie pas d'autre moyen pour ranimer les courages (1). Un tel peuple avait droit à des ménagements. Comme on l'a vu, on ne les leur marchanda pas.

Vers 666, au rapport de Théophane, les Mardaïtes, — c'est l'appellation grecque des Ǵarâǵima, — quittèrent la Montagne Noire (2), pour envahir le territoire musulman. L'empereur Constantin IV était parvenu à les détacher de l'alliance arabe (3), et, pendant ou après le siège de Constantinople, avait essayé cette diversion. Ce n'était plus une de ces razzias, dont les Ǵarâǵima étaient coutumiers, mais une invasion en règle. Appuyés de quelques escadrons de cavalerie byzantine et encadrés d'officiers impériaux (4), les Mardaïtes = Ǵarâǵima pénétrèrent cette fois jusqu'au cœur du Liban et ils occupèrent tous les points stratégiques de la longue chaîne syrienne, jusque vers la Palestine. Les chroniqueurs musulmans n'ont pas gardé un souvenir bien net de cette première invasion mardaïte et paraissent l'avoir confondue avec celle qui eut lieu sous ʿAbdalmalik. Comme tous les autres, le consciencieux Balâḏorî (5) commet la même confusion. Certains détails, mentionnés par lui, nous permettent de démêler dans son récit la trace des deux événements.

Pour comprendre l'impression, produite par cette brusque diversion (6),

---

(1) *Aǵ.*, XI, 30; Ṭab., II, 258, 1; 414, 15.

(2) Ou l'Amanus: nouvelle preuve de l'identité des Mardaïtes et des Ǵarâǵima et de leur distinction d'avec les Maronites du Liban. Comp. passage d'*Aǵ.*, XVI, 76, 6, où l'origine persane des Ǵarâǵima est affirmée.

(3) Aussi Michel le Syrien, *loc. cit.*, leur donne-t-il simplement le nom de « Romains »: autre preuve qu'ils n'étaient pas des Libanais indigènes. Cette appellation peut être encore justifiée par le fait que des détachements byzantins ou romains appuyèrent l'invasion mardaïte.

(4) Nous le concluons des textes combinés de Balâḏorî et de Michel le Syrien.

(5) Balâḏorî, 159-160.

(6) D'après Al-Kalbi, « les indigènes (ʿoloûǵ) de Syrie s'appellent Ǵarâǵima ». Ibn-al-Faqîh, 35, 20. L'exagération même de cette assertion montre la terreur, causée par les Mardaïtes. Elle s'explique aussi par la participation des indigènes à la révolte mardaïte. Une autre confusion des auteurs arabes est celle des Ǵarâǵima avec les Ǵarâmiqa (sing.

il faut se rappeler les faits établis plus haut : les Arabes n'avaient pu s'installer dans les montagnes de l'intérieur. C'était une menace pour leur sécurité. L'âpre chaîne, coupant la Syrie du Nord au Sud, la divise en deux sections inégales : l'une continentale, ouvrant sur le désert et sur l'Asie antérieure ; l'autre maritime, toute en côtes, gravitant dans la sphère d'attraction de l'Occident. Entre les deux, des brèches rares et difficilement praticables. Abandonner les montagnes (1) à des peuplades hostiles, encouragées maintenant par la présence des bandes, dont les Arabes avaient pu apprécier la valeur, c'était s'exposer à voir couper les communications des grandes villes de l'intérieur, quartiers généraux des « agnâd », avec la côte méditerranéenne, où la domination arabe de fraîche date se trouvait encore mal assurée. C'était abandonner la Syrie maritime aux dévastations des flottes byzantines (2) ; c'était fournir aux éléments mécontents, s'agitant dans le pays, un centre de ralliement.

On ne tarda pas à s'en apercevoir. Auprès des Mardaïtes vinrent se réfugier une foule d'indigènes et les milliers d'esclaves, que les razzias des Arabes sur terre et sur mer avaient réunis en Syrie. Ces derniers ne demandaient qu'à profiter de la première occasion pour recouvrer leur liberté. Quant aux Syriens proprement dits, l'incident de Ḥoms nous a permis d'entrevoir comment les autorités locales, ne s'inspirant pas toujours des principes libéraux du gouvernement de Mo'âwia, se chargeaient parfois de fournir des motifs aux mécontents. Mais il n'y avait pas que les chrétiens pour aller grossir leurs rangs.

Même après un demi-siècle de gouvernement régulier, beaucoup de chefs arabes n'avaient pu prendre sur eux de renoncer aux mœurs anarchiques de la « Ǵâhiliya. » Les vengeances particulières continuaient à

Ǵarmaqâni). Ces derniers représentent les Araméens de l'ancienne Assyrie. Cf. Ibn Doraïd, *Ištiqâq*, 198 ; 265, 12 ; *Aǵ*., XI, 172, 7.

(1) Le Casius, le Bargylus, non encore occupés par les Arabes. On peut y ajouter le Liban propre : les musulmans y pénétrèrent seulement au XIVe siècle. Cf. notre article : *Les Noṣaïris dans le Liban*, dans *ROC*, 1902, p. 452-477.

(2) Aboû'd-Dardâ et les « mo'tazil » ses compagnons, ayant refusé de prendre part à la guerre fratricide de Ṣiffîn, se retirent sur la côte, comme sur le point le plus exposé aux attaques de l'ennemi. Dinawarî, 181, 16.

sévir, non seulement entre les particuliers, mais entre les tribus. Si le gouvernement omaiyade serrait de trop près les perturbateurs du repos public, il n'était pas rare de voir un chef bédouin prendre avec ses partisans la direction des « Pyles », ou du « Darb », comme on disait alors. Ce fut par exemple le cas de l'impétueux et vaillant Ǵaḥḥâf ibn Ḥakîm (1). Les Grecs et les Mardaïtes ne manquaient pas d'accueillir ces auxiliaires. Ils favorisaient leurs incursions dans les provinces musulmanes et, en cas d'insuccès, leur assuraient une retraite sur leur propre territoire (2). On devine les embarras, créés par cette situation compliquée à la diplomatie et au gouvernement des Omaiyades, surtout aux époques troublées, comme avant et après la bataille de Ṣiffîn, ainsi que pendant les guerres qui agitèrent le règne de Yazîd et les premières années du califat de ʻAbdalmalik.

Il fallait à tout prix arrêter ce dangereux mouvement, circonscrire l'invasion et, pour cela, s'assurer la neutralité de Byzance, laquelle, on ne pouvait l'ignorer à Damas, avait déchaîné la tempête. Aussi Moʻâwia n'hésita-t-il pas à souscrire à toutes les demandes de l'empereur : tribut annuel de 3000 pièces d'or, la délivrance de 8000 captifs et la livraison de 50 chevaux de race (3).

Soit dit en passant, les Arabes possédaient dès lors une race spéciale

---

(1) *Aǵ.*, XI, 61, 5, etc. Autre exemple, *Aǵ.*, XX, 12, 3 a. d. l.

(2) *Aǵ.*, XI, 60, 61 ; Qotaiba, 245 ; *Ḥamâsa*, 347, en bas.

(3) Dans le premier traité de Moʻâwia avec les Byzantins, au temps de la bataille de Ṣiffîn, les Arabes devaient également livrer un cheval tous les jours (Théophane). Quoique l'Arabie n'ait jamais été une terre favorable à l'élevage du cheval, dès avant l'islam, on trouve des traces nombreuses de l'existence d'une race, spéciale à la Péninsule. Le cheval est fréquemment figuré à côté des inscriptions ṣafaïtiques et ṯamoûdiques. Pour ces dernières, cf. E. Littmann, *Zur Entzifferung der thamudenischen Inschriften*: fac-similés à la fin. Parmi les préislamites, on cite plusieurs «poètes du cheval». Qotaiba, 121, 13 ; 147, 10 ; 175, 7. D'autres le décrivent au moins en passant. Il est traité presque comme un objet de luxe (Cf. I. S., *Ṭabaq.*, V, 40, 25 ; Boḥârî, III, 160). On lui fait boire du lait ; on se prive de nourriture en sa faveur. *Ḥamâsa*, 101 d. v. ; *Aṣmaʻiyât* (Ahlwardt), I, 4-13). Rappelons enfin Zaid al-Ḫail et nombreux noms d'anciens Arabes, indiquant un rapport avec le cheval. *ZDMG*, 1886, p. 161. « Cavalier de tel cheval» est le nom favori de plusieurs paladins de l'ancienne Arabie. Qotaiba, 191, 10 ; 192, 16 ; Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 272, 16 ; 287, 13 ;

de chevaux (1) et le fait était assez notoire pour constituer un des articles du traité de paix.

Sous quelle forme se manifesta l'intervention de l'empereur dans la question des Mardaïtes ? Il est difficile de le préciser. Qu'il ait réussi alors à retirer ces aventuriers du Liban, nous avons de la peine à l'admettre, puisque nous les y retrouverons établis plus solidement que jamais sous ʿAbdalmalik. Il se borna sans doute à les désavouer et leur retira des secours en hommes et en argent (2). Cette attitude des Byzantins, les échecs partiels, infligés aux Mardaïtes par Moʿâwia (3) ; l'établissement, en plein territoire mardaïte, d'une forte colonie de Zoṭṭ (4), les réduisirent momentanément à l'inaction (5). Elle permit au vieux calife de mourir en paix et de mener à bonne fin, — entreprise qui lui tenait alors à cœur, — l'élection de son fils Yazîd.

III

MOʿAWIA ET LES OMAIYADES

POLITIQUE DU CALIFE ENVERS LES MEMBRES DE SA FAMILLE

Nous avons déjà eu l'occasion de faire allusion à l'attitude, adoptée par Moʿâwia vis-à-vis des membres de sa famille. S'écartant sur ce point des traditions de son prédécesseur, le calife ʿOtmân, il évita de les mettre

---

Divan de Ḥâtim Ṭaiy, éd. Schulthess, LXII, 1. Voir, dans *Kâmil*, 482-83, une liste des chevaux célèbres dans l'ancienne Arabie.

(1) Contre l'étrange théorie de S. Reinach, (*Comptes rendus de l'Acad.*, 1903, p. 193) que la race des chevaux arabes aurait été importée de l'Afrique septentrionale, plusieurs siècles après le début de l'Hégire. Voir aussi R. Dussaud, dans *Bulletin de la société d'anthrop.* de Paris, 1903, p. 560, etc.

(2) Comme ce fut le cas dans l'invasion mardaïte sous ʿAbdalmalik. Balâdorî, 160.

(3) Michel le Syrien, II, p. 455.

(4) A Boûqâ. Balâdorî, 162, 8. On assigne à cet établissement d'autres causes moins vraisemblables. Cf. Balâdorî, *loc. cit.* et de Goeje, *Migrations des Tsiganes*, p. 20-23.

(5) Comme on l'a dit plus haut, des condottieri Ǵarâǵima réapparaissent à côté des Ǵarâmiqa, sous Yazîd II, dans les guerres de l'Iraq.

en évidence et de leur abandonner, avec sa personne, les rênes du gouvernement (1). Il s'ingénia, au contraire, à leur inculquer que leur intérêt bien compris consistait à servir aveuglément les desseins de sa politique.

Cette attitude était le fruit du calcul plus que de l'impartialité. Non pas que, chez Mo'âwia, l'ambition eût étouffé le sentiment de la famille. Le plus tendre des fils, il se montrera également père modèle (2) et parent dévoué. Il faut lire, dans le recueil de Ibn 'Abd Rabbihi (3), avec quelle tendresse il entoure, dans une maladie, Sa'îd ibn al-'Aṣi, ce parent auquel l'inexorable raison d'état lui avait commandé de retirer le gouvernement de Médine. Nous connaissons la vigueur, déployée par lui pour venger la mort de 'Oṯmân. La politique, nous le savons également, y eut non moins de part que la piété. Mais enfin des flots de sang avaient été versés pour expier celui du malheureux calife. Mo'âwia pensa avoir le droit de s'arrêter et refusa de se laisser entraîner plus loin non seulement par Walîd ibn 'Oqba, mais par les propres enfants de 'Oṯmân.

Quand, pour la première fois, il revit, en qualité de calife, la ville de Médine, il alla droit à la demeure de son prédécesseur et parent. Il y fut accueilli par les cris de la fille de la victime, se lamentant sur son père. « Cousine, lui dit Mo'âwia, nos sujets nous ont juré obéissance. En retour, nous leur avons promis le pardon. Si à notre acte de clémence se mêlait alors le ressouvenir du passé, leur soumission n'est pas non plus exempte de regrets. Chacun, la main sur son épée, cherche du regard des compagnons. En violant maintenant nos engagements, nous les pousserions à nous manquer de fidélité. Ce serait ouvrir l'ère de nouvelles difficultés, dont l'issue ne peut être prévue. Mieux vaut être la cousine du commandeur des croyants que disparaître dans la foule des femmes arabes » (4).

Les Omaiyades formaient ses appuis naturels. A ce titre, il ne pouvait se dispenser de les employer. Mais la question, toujours en suspens, de la

---

(1) Comme fit 'Alî, s'entourant surtout de Hâšimites (*'Iqd*, II, 135), après avoir tant reproché à 'Oṯmân sa faiblesse pour ses parents. 'Alî se vit d'ailleurs acculé au népotisme par l'abstention des principales familles qoraišites, hostiles ou « mo'tazil ».

(2) *'Iqd*, I, 276-77 ; Baihaqi, 294, 10 ; 599, 3.

(3) *'Iqd*, I, 112.

(4) *'Iqd*, II, 304 ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 30-31.

succession califale et d'autres considérations d'ordre politique le rendront défiant à l'égard des parents, appelés à partager avec lui l'exercice du pouvoir, et l'empêcheront de leur laisser prendre une trop grande part d'influence.

En véritable Arabe, très accessible aux considérations de clan et de famille, il admettait que les Omaiyades, arrivés avec lui au pouvoir, devaient avoir leur part du gâteau ou « ṭoʿma » (1), comme on disait alors. Mais, ce pouvoir, il l'entendait exercer en leur nom ; se réservant de décider auquel d'entr'eux, et en quelle mesure, il en abandonnerait une parcelle (2). Le fondateur de la dynastie omaiyade s'était promis de discipliner les Arabes ; de les habituer au respect de l'autorité, en commençant par sa propre famille ; ensuite d'introduire dans l'islam le principe dynastique, au profit, il est vrai, des Sofiânides ou plus exactement de sa descendance directe. Ce projet avoué lui valut aussitôt l'hostilité, plus ou moins déguisée, des autres clans omaiyades, en même temps qu'elle régla son attitude à leur égard. Les fils du malheureux calife ʿOṯmân dûrent être les premiers à trouver inégal le partage de la puissance, comme l'avait compris le fils d'Aboû Sofiân. A leurs plaintes, il n'hésitait pas à répondre : « J'ai fixé le pouvoir suprême dans votre famille ; j'ai enrichi vos pauvres et relevé la situation de tous » (3).

La réponse, résumé des obligations que Moʿâwia croyait avoir contractées à l'égard des Omaiyades, ne manquait pas d'à-propos. Si, d'une part, il exécuta loyalement ce programme (4), il faut reconnaître toutefois qu'il se laissa peut-être trop impressionner par le dicton arabe : « *aqârib* ʿ*aqârib* » (5). De là, l'orientation de sa politique vis-à-vis des Omaiyades ;

---

(1) Ou encore أكلة Ṭab., II, 487, 5. Cf. Ṭab., I, 2831, 7 ; 3397, 6 ; II, 831 ; Yaʿqoûbî, II, 216, en bas ; 262 d. I. ; Dînawarî, 168, 7.

(2) Au début de sa lutte avec ʿAlî, Moʿâwia s'adresse à ʿAmrou ibn al-ʿAṣi et néglige Marwân ; ce dernier s'en plaint amèrement. Yaʿqoûbî, *loc. cit.* En revanche, Moʿâwia défend son cousin contre les perfides insinuations d'Ibn Zobair. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 184, 1.

(3) *Aǧ.*, XVII, 55 ; Ṭab., II, 177, 17.

(4) L'opinion publique lui rend témoignage sur ce point. Les ʿOṯmânides doivent tout aux Sofiânides. Cf. Ṭab., II, 179, 10-13.

(5) La jalousie entre proches est un thème favori des recueils d'*adab* arabes. Voir le

politique, rappelant son attitude à l'égard des Hâsimites, ces autres parents, plus éloignés, auxquels il s'était si adroitement substitué. Plus encore que pour ces derniers, Mo'âwia se souviendra des liens de famille, le rattachant aux descendants d'Omaiya. En face des autres Arabes, il se prévalait fréquemment de leurs talents, il ne dissimulait pas la fierté qu'il en ressentait (1). Il leur ouvrira volontiers ses trésors, pour subvenir non seulement à leurs besoins, mais à leur luxe (2). A Ibn 'Amir il abandonnera une belle propriété dans le Ḥigâz, convoitée par ce dernier (3) ; à Marwân, la plantureuse oasis de Fadak. Il la reprendra ; mais pour la rendre enfin, avec le montant intégral des revenus qu'il en a retirés (4). Le monarque, si attentif à contrôler l'administration financière de ses employés (5), oubliera de demander des comptes aux Omaiyades, à l'expiration des fonctions, remplies par eux (6). Il savait également leur réserver les postes honorables et lucratifs (7) ; mais il préférait confier à des auxiliaires plus souples les emplois, conférant de l'influence, comme le gouvernement de l'Iraq, véritable vice-royauté, embrassant la section orientale de l'empire musulman. Pour celle-là, il découvrira un *homo novus*, Ziâd, un prétendu fils d'Aboû Sofiân. C'est seulement à titre exceptionnel que, sous son califat, nous voyons son frère 'Otba, préposé à l'Egypte, et un autre Omaiyade, 'Abdallah ibn 'Amir, à Basra. Encore y envoya-t-il ce dernier sur ses pressantes instances, et pour lui permettre de surveiller les intérêts considérables, qu'il y avait engagés (8).

---

chap. de '*Iqd*. I, 233 337 Ce sentiment a dû favoriser l'extension de l'exogamie parmi les Arabes. Autre dicton arabe sur le cousin : عدّوك وعدّو عدّوك . '*Iqd*, II, 119, 16.

(1) Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 181.

(2) Il paie les dettes de Walîd ibn 'Oqba, *Aǧ*., IV, 190 ; donne 300,000 dirhems à Sa'îd ibn al-'Aṣi, '*Iqd*, I, 112 ; il trouve tout naturel d'avoir à liquider la situation, laissée par ce dernier, *Aǧ*., I, 17 ; et accorde des domaines à ses parents. La tradition hostile le lui reproche. Ya'qoûbî, II, 277-78.

(3) Ṭab., II, 69.

(4) I. S., *Ṭabaq*., V, 286, 21, etc.

(5) Ya'qoûbi, II, 264, 4, etc.

(6) Ṭab., II, 69, 10, etc.

(7) Ibn 'Amir, envoyé auprès de Ḥasan pour traiter de son abdication. Tab., II, 3 ; 7. Le seul poste de la Mecque représentait un revenu de 100,000 dirhems. *Aǧ*., III, 103, 4.

(8) Ṭab., II, 15 ; I. S., *Ṭabaq*., V, 35, 2. Nombreux canaux, creusés à Baṣra par Ibn

Il ne tarda pas d'ailleurs à le rappeler. Jamais plus il ne consentit à l'y renvoyer, en dépit ou à raison peut-être de l'attachement des Iraqains pour ce fonctionnaire, conciliant et populaire (1).

La race d'Omaiya offrait alors au monde arabe le spectacle d'une étonnante fécondité, une véritable pléthore d'hommes remarquables (2). Nous connaissons déjà Aboû Sofiân et ses fils : Yazîd, Mo'âwia et 'Otba. Cette proportion, suffisante pour illustrer la descendance directe de Ḥarb, ne donnerait qu'une idée imparfaite des ressources que présentaient les autres branches de la famille. Mo'âwia n'aurait pu manquer de s'en féliciter (3) ; si, parmi les Omaiyades, plusieurs ne se fussent rencontrés, se sentant la vocation et les qualités pour aspirer à sa succession. Autre circonstance de nature à éveiller les susceptibilités du calife ! La plupart de ces cousins pouvaient s'appuyer sur une nombreuse couronne de fils : les chiffres oscillaient entre 10 et 20 (4), auxquels le calife ne trouvait à opposer que le jeune et léger Yazîd. En essayant de détrôner 'Abdalmalik, le fils de Sa'îd, 'Amrou al-Aśdaq, montrera plus tard de quoi ces Omaiyades étaient capables.

Parmi ces parents ambitieux, nommons le chevaleresque Walîd ibn 'Oqba (5), frère utérin de 'Oṯmân; le richissime Ibn 'Amir ibn Koraiz,

---

'Amir, en vue principalement de ses vastes domaines, Balâḏorî, 357-60 ; après sa mort, ils passent à ses fils. *Ibid.*, 359-60.

(1) Ṭab., II, 178, 8, etc ; I. S., *Ṭabaq.*, V, 31-32. On le considérait comme Iraqain. *Ibid.*, V, 34, 25.

(2) L'*Aġânî* (XVIII, 71) signale pour cette période كثرة من يرشح للخلافة ; le contexte montre que la remarque s'applique aux Omaiyades. Quand la politique n'était pas en jeu, Mo'âwia s'empressait de reconnaitre la capacité des membres de sa famille. Cf. Ǵâḥiẓ. *Bayân*, I, 181.

(3) Ainsi il rend hommage aux qualités d'Ibn 'Amir après sa mort. I. S., *Ṭabaq.*, V, 35, 3.

(4) Ibn 'Amir a 12 garçons ; Marwân, 10 ; Sa'îd, 20 et ne sait où les loger. I. S., *Ṭabaq.*, V, 19, 20 ; 21, 1 ; 24 ; 31, 1. Voir comment Marwân essaie d'impressionner Mo'âwia, en énumérant le nombre de ses fils et de ses parents. *Aġ.*, XII, 73.

(5) Nawawi, 617, 5. On le regretta à Koûfa, *Aġ.*, IV, 187 ; sa générosité. *Aġ.*, IV, 190 ; *Kâmil*, 466. Son portrait, *Aġ.*, IV, 177, 9. L'aventure à la mosquée de Koûfa a dû être exagérée par la tradition hostile, puisque nous voyons d'excellents musulmans excuser Walîd. Cf. *Aġ.*, IV, 181, 8 ; Ibn al-Faqîh, 184, 1. Le ḥadîṯ cité (*Aġ.*, IV, 185) est un anachronisme : Walîd, marié et mohâġir à Médine, auprès du Prophète, n'a pu

surnommé le plus généreux des Qoraiśites (1), proclamé par ʿAlî « le saiyd incontesté de l'aristocratie mecquoise » (*Tabaq.*, V, 33, 14); éloge significatif dans une telle bouche ! Voyant la tournure prise par les événements après la bataille de Ṣiffîn, comprenant que l'absorbante personnalité du fils d'Aboû Sofiân ne souffrirait à côté d'elle aucune autre initiative indépendante (2), Walîd paraît s'être dégoûté de la vie publique (3). Mais, jusque dans sa retraite de la Mésopotamie, ce philosophe désabusé des grandeurs continua à troubler le repos de Moʿâwia (4), qui n'ignorait pas l'impression, produite par le brillant Qoraiśite sur ses contemporains. La fille du poète Labîd n'hésita pas à lui donner la qualification de « roi » (5), qui ne pouvait être du goût de Moʿâwia.

Mais ceux qui lui inspiraient les plus vives inquiétudes, c'étaient Saʿîd ibn al-ʿAṣi, le type du « saiyd » arabe par sa générosité sans bornes et la noblesse de son caractère (6) ; puis Marwân ibn al-Hakam, sans conteste, après Moʿâwia, l'homme pour lors le plus remarquable des Omaiyades (7). Farazdaq s'était contenté de traduire en vers les sentiments de la majorité des contemporains, quand il nous représente « les descendants de Hâśim et ceux de ʿOṯmân, debout (8) autour de Saʿîd, le contemplant, en extase, comme devant le disque de la lune» (9). Si les ʿAlides avaient pu se décider

être présenté à ce dernier, comme petit enfant, au fatḥ de la Mecque. Son éloge par Ḥoṭaiʾa, *Divan*, LVII, 5-6, avec les remarques du scoliaste.

(1) Ṭab., II, 15, l. 13 ; 67, 11 ; I. S., *Ṭabaq.*, V, 31-32 ; *Aǧ.*, XI, 125; XIX, 144 d. l. Cf. ʿ*Iqd*, I, 110. Dans ce dernier texte, il est signalé parmi les « généreux » de Baṣra (cf. vers de Ḥâriṯa, *Ṭabaq.*, V, 34, 25), district où il possédait des biens considérables. Il habita momentanément la Syrie. I. S., *Ṭabaq.*, V, 34-35.

(2) Cela lui fit détester le séjour de Damas. Cf. *Ḥamâsa*, 656, 5 d. ; *Aǧ.*, I, 7.

(3) Voir sa réponse aux gens de Koûfa, Ibn al-Faqih, 185, 1.

(4) *Aǧ.*, IV, 190.

(5) *Osd*, IV, 262, 1 ; Qotaiba, 168.

(6) ʿ*Iqd*. I, 112 ; Ṭab., II, 165-66 ; Ibn Ḥaǵar, 194-95 ; Nawawi, 281. Son attitude envers Marwân ibn-al-Ḥakam ; sa générosité, *Aǧ.*, I, 17 ; ʿ*Iqd*, I, 192. La tradition en a fait le type légendaire de la générosité et de l'urbanité arabes. ʿ*Iqd*, I, 273, ad finem. Son attitude avant la bataille du Chameau atteste sa finesse politique et lui mérite l'approbation de Moǵîra. Ṭab., I, 3103-04 ; I. S., *Ṭabaq.*, V, 23.

(7) Cf. Nœldeke, dans *ZDMG*, 1901, p. 686. Générosité de Marwân, ʿ*Iqd*, I, 85, 10.

(8) Cette expression avait surtout choqué Marwân, le rival omaiyade de Saʿîd. Cf. *Aǧ.*, cité à la note suivante.

(9) *Aǧ.*, XXI, 196, 18-19. Comp. *Aǧ.*, XIX, 21.

à sacrifier leurs rêves d'ambition, c'est en faveur de Sa'îd qu'ils en auraient fait le plus volontiers l'abandon (1). En face de cette figure de grand seigneur, éloquent (2), aimable, aux allures populaires, presque démocratiques, indulgent pour tous les préjugés et toutes les faiblesses, sorte de banquier officiel de tous les gueux de la Péninsule (3), combien effacée devait apparaître la personnalité du frivole Yazîd (4), l'héritier auquel Mo'âwia destinait sa succession politique!

L'influence dont jouissait Marwân était d'une tout autre nature. Son expérience des affaires, avant tout son courage, — il en avait donné des preuves éclatantes en défendant 'Otmân, et à la bataille du Chameau (5),— son énergie et sa décision (6), remplaçaient avantageusement la popularité, qui entourait les Omaiyades, nommés plus haut (7). Sous 'Otmân, son proche parent, il avait été le véritable régent de l'empire arabe. De cette période de sa vie il avait gardé comme la nostalgie du pouvoir. Jamais il ne pardonna à Mo'âwia l'exclusivisme (8), avec lequel il avait su exploiter le drame de Médine. Moins encore que Ibn 'Amir et Sa'îd, il

---

(1) Dans une expédition, Hasan et Hosain auraient accompagné Sa'îd. Ibn al-Faqîh, 307, 14. Les 'Alides pouvaient lui tenir compte d'avoir refusé de marcher avec 'Aiśa. Sa'îd envoie des cadeaux à 'Alî. *Ag.*, XI, 31 ; I. S., *Tabaq.*, V, 21, 12. Ses fils restent en bons termes avec 'Abdallah ibn Ǵa'far. *Ag.*, XI, 70. — Voir ses bons rapports avec les Hâśimites. *Ag.*, XXI, 197, ad finem. Les vers de Farazdaq en témoignent également. Parmi les auxiliaires de Mo'âwia, maudits par 'Ali, on rencontre le nom de Walid, mais non celui de Sa'îd. Tab., I, 3360.

(2) Hosri, I, 59 d. I. ; Ibn Hağar, II, 194, 1 ; Nawawi, 281.

(3) *Ag.*, I, 17. Certaines mesures, prises par Sa'îd comme gouverneur de Médine, avaient pourtant prêté le flanc à la satire. Cf. Maqdisi, 98-99.

(4) Que 'Abdalmalik appelait « ma'foûn ». *'Iqd*, II, 176, 1. Cf. *Bayân*, II, 12.

(5) I. S., *Tabaq.*, V, 25 ; 26, 10, etc.

(6) Comp. Baihaqî, 58, 1 et Ǵâhiz, *Mahâsin*, 263, 8 كان مروان فحّاشا Les chroniqueurs mettent toujours sur son compte les mesures de rigueur, prises par les gouverneurs de Médine. *Ag.*, II, 171, ad finem; IV, 156. Celles contre les « mohannat » émanent principalement de lui. Voir, dans *Ag.*, IV, 64 (en haut), comment il procède pour se débarrasser d'une nièce compromettante.

(7) Comme Ibn 'Amir, II, 67 ; *'Iqd*, I, 110-113.

(8) Il lui garde rancune de sa destitution du poste de Médine. Cf. *Ag.*, II, 82, 18 ; XIII, 72, etc. Son fils 'Abdalmalik qualifie Mo'âwia de trompeur. *'Iqd*, II, 176, 1.

avait renoncé à jouer un rôle politique et ne cachait pas qu'il s'apprêtait à recueillir la succession du calife (1).

Comment ne pas redouter un homme, appuyé sur des fils, aussi intelligents (2) et décidés que leur père, et, comme lui, masquant leur ambition derrière une prédiction, vraie ou prétendue, de Mahomet, leur promettant le pouvoir suprême (3) ?

En face de concurrents, disposant de moyens d'action aussi variés, compétiteurs d'autant plus redoutables que leur qualité de proches parents ne permettait pas de les écarter, avec la désinvolture, employée contre les Hâsimites, on comprend les embarras et les inquiétudes du calife. Dans l'impuissance d'attaquer de front leurs visées ambitieuses, dont ils ne faisaient plus mystère (4), Mo'âwia tendit tous les ressorts de sa politique à les décourager. Sa propre expérience lui avait appris comment un exercice prolongé du pouvoir en inspire fatalement le goût. Ne pouvant se dispenser, et désireux d'ailleurs d'utiliser les capacités administratives des descendants d'Omaiya, il s'arrangea de façon à ne pas les laisser longtemps en place, surtout Sa'îd et Marwân, chefs incontestés des deux clans omaiyades les plus influents.

Les fils du calife 'Otmân lui inspiraient infiniment moins d'inquiétude. Pouvait-il ignorer le peu de cas qu'en faisaient les contemporains (5) ? Un poste dans la lointaine et difficile province du Horâsân (6) suffisait pour apaiser les plaintes (7) de ces derniers.

---

(1) *Ag.*, XVIII, 71 ; Mas'oûdî, V, 72.

(2) Dès lors nous voyons Marwân consulter le futur calife 'Abdalmalik. *Ag.*, II, 84 ; surtout Tab., II, 411-412.

(3) *Ag.*, XII, 74, 6 a. d. l. ; 76, ad finem. Ibn Zobair s'efforce d'éveiller les défiances de Mo'âwia contre Marwân. Gâhiz, *Bayân*, I, 183-84.

(4) Comp. *'Iqd*, I, 161, 7 a. d. l. : « ils espèrent recueillir ta succession, comme toi celle de 'Otmân».

(5) Voir vers cités dans Tab., II, 179, 8, etc. 'Obaidallah, fils de Ziâd, pendant le gouvernement de Sa'îd ibn 'Otmân, maintient son lieutenant au Horâsân. Impossible de pousser plus loin le sans-gêne. Tab., II, 179-80.

(6) *Ag.*, I, 18 ; XVII, 52 ; XVIII, 71, 21 ; Ya'qoûbi, *Géogr.*, 297 ; Tab., II, 177.

(7) Voir, dans *Ag.*, XVII, 88-89, ce qu'était devenue la descendance de 'Otmân, quelques années après la mort de Mo'âwia. Voir aussi, *Ag.*, XVII, 56, l. 20, le jugement de ce dernier sur Sa'îd ibn 'Otmân. Cf. Tab., II, 179, 8, etc. Il meurt assassiné par ses

Au Ḥigâz, seul un membre de la famille régnante avait chance de se faire accepter. La position, jointe au gouvernement d'autres districts de la Péninsule (1), avec la direction du ḥaǵǵ (2) qui s'y trouvait fréquemment annexée, était lucrative (3) et surtout honorable. En dépit de l'importance prise par la Syrie et par Damas, comme centre de l'empire, le Ḥigâz, aux yeux des musulmans, demeurait la terre privilégiée, et Médine la capitale religieuse de l'islam et la gardienne du «minbar» du Prophète, cet insigne extérieur du pouvoir suprême (4). L'émir de cette ville était, pour les nomades, l'homme en vue de l'Arabie, le premier après le calife, dont il était presque le vicaire au spirituel (5). Dans leurs difficultés, les Bédouins songent d'abord au gouverneur de Médine (6), comme ils auraient fait au temps du califat patriarcal. Mo'âwia se trouve réduit à provoquer pour ainsi dire leurs recours à sa justice supérieure et se montre extrêmement flatté, quand ils en appellent à lui des décisions de ses représentants au Ḥigâz (7). Bien avant les Omaiyades, Médine avait fini par absorber ce qui restait encore des forces vives de la Péninsule, lentement dépeuplée par les incessantes guerres de l'islam. Aussi est-ce un thème favori des chroniqueurs du règne du calife 'Omar I, de nous dépeindre l'angoisse des

---

esclaves. Aǵ., I, 18; II, 84. Un autre fils de 'Oṯmân, Walîd, est un alcoolique. Aǵ., II, 80-81. On en retrouve un autre, Ḫâlid, occupé à boire avec Aḫṭal. Voir le divan de ce dernier (Ms. de Bagdad), 174. Comp., dans Mas'oûdi, IV, 252, le portrait peu flatté des fils de 'Oṯmân : Abân, fils de ce calife, s'occupe d'études. Nawawî, 125, 126. Louche, muet, paralytique, il était horriblement défiguré par la lèpre. Ibn Rosteh, 221, 7, etc ; I. S., *Ṭabaq.*, V, 133. *Ibid.*, 111-114 : notices des fils de 'Oṯmân.

(1) Comme le Yamâma p. ex., sous l'émirat de Marwân à Médine. Cf. Aǵ., IX, 36.

(2) امير على المدينة وعلى الموسم Baihaqî, 59, 11, comme on s'exprimait d'ordinaire.

(3) Sous 'Abdalmalik, un Maḫzoûmite ayant à choisir entre un cadeau de 100,000 dirhems et le gouvernement de la Mecque se décide pour ce dernier. Aǵ., III, 103, 4.

(4) C'est à ce titre, et non comme relique, que les Omayades tentent de le transporter à Damas.

(5) C'est l'émir de Médine, et non de la Mecque, qui préside le pèlerinage.

(6) Aǵ., IV, 134, 7.

(7) *'Iqd*, I, 161 ; Qalqaśandi, I, 156-57. Comparez l'exclamation du Bédouin, saluant 'Otba, frère de Mo'âwia et gouverneur de la Mecque, du titre de calife. Voir références plus loin.

vieux parents, demeurés seuls sous la tente, pendant que les fils guerroyent au loin (1).

Dans ce centre de toutes les réactions antidynastiques, devenu, surtout depuis l'abdication de Ḥasan, fils de ʿAlî, le refuge des mécontents (2), Moʿâwia avait moins à redouter de voir ses parents se créer un parti. Cette considération paraît l'avoir rassuré à moitié. Redoutant une entente entre les Hâšimites et les Omaiyades du Ḥigâz, — éventualité peu vraisemblable, mais dont il croyait devoir prévenir les conséquences, — le calife, d'ordinaire si conciliant, profitait de toutes les occasions, pour mettre ses proches aux prises avec ceux du Prophète (3). Poussant les précautions jusqu'au machiavélisme, et dans le but de prévenir une coalition des Omaiyades du Ḥigâz, le peu scrupuleux souverain n'hésitait pas à entretenir la division (4), qui partageait les diverses branches de sa famille (5).

Voici d'ailleurs comment s'y prenait Moʿâwia pour mettre à l'essai les Omaiyades. Ainsi que dans l'Iraq, où il lui répugnait de réunir en une seule main le gouvernement des deux grandes cités (al-miṣrân) de Koûfa et de Baṣra (6), il ne se pressait pas d'établir au Ḥigâz l'unité d'administration : il préférait exploiter la rivalité entre les villes de cette province, comme il avait déjà mis à profit les dissensions, partageant les divers clans omaiyades. Moʿâwia commençait donc par confier à ses parents la ville de

(1) Voir par ex. *Aġ.*, XII, 40 ; XXI, 68-69 ; Baihaqî, 588.

(2) Voir, dans Ṭab., II, 166, 2, etc, comment Saʿîd ibn alʿAṣi dépeint les difficultés de la position du gouverneur au Ḥigâz. M. Sachau exagère la solitude de Médine vers cette époque : « Es würde in Medina still, grabesstill. » Introduction à I. S., *Ṭabaq.*, III[1]. Nous dirons ailleurs avec quelle fureur on s'y amusait. C'était assurément le plus grand centre de l'aristocratie musulmane.

(3) Voir nombreux traits, cités dans Baihaqî, 79-84. Saʿîd ibn alʿAṣi n'y figure jamais; cette circonstance a pu augmenter les défiances du souverain.

(4) *Aġ.*, XII, 73 ; Ṭab., II, 164-66 ; Ibn al-Aṯîr, II, 212-213.

(5) Marwân se trouvait en mauvais termes non seulement avec Saʿîd (*Aġ.*, II, 81 d. l.; Ṭab., II, 166, 3); mais encore avec Walîd ibn ʿOtba, neveu de Moʿâwia (*Aġ.*, II, 82-83) et en général avec tous les Sofiânides (*Aġ.*, XII, 72) ; à leur tour en mauvaise intelligence avec les autres clans Omaiyades (*ʿIqd*, II, 143). Marwân s'en prenait parfois aux « ḥalîf » de la famille d'Aboû Sofiân. *Aġ.*, II, 82, 4 ; 83.

(6) Ibn Rosteh, 195, 15.

Ṭâif (1). Si l'expérience était satisfaisante, il y joignait la Mecque, et, en dernier lieu seulement, Médine, le véritable cœur de l'Arabie (2). Cette combinaison (3) devait à la fois récompenser la capacité administrative et servir l'aiguillon au loyalisme des élus.

Il ne tardait pas à remplacer l'Omaiyade, gouverneur au Ḥigâz, par un autre membre de la famille (4). C'est ainsi que Marwân ibn al-Ḥakam succédait périodiquement à son cousin Sa'îd (5) dans le gouvernement des deux villes saintes. Pour reconnaître le mérite de fonctionnaires aussi éminents, le calife y joignait d'ordinaire la direction du ḥaǵǵ (6) avec l'administration de Ṭâif (7). Tout le monde, sans en excepter les Omaiyades du Ḥigâz (8), avait fini par s'habituer à ce roulement administratif, dont Mo'âwia ne prenait plus même la peine de déguiser la signification (9), et l'on disait par manière de proverbe : « une année Sa'îd, une année Marwân » (10). De leur côté, les annalistes postérieurs ont achevé d'y perdre leurs notions de chronologie et, pour dater les événements survenus au Ḥigâz pendant cette période, ils hésitent fréquemment à les placer sous le gouvernement de Marwân ou de Sa'îd (11). Comme Mo'âwia

---

(1) Localité sans signification religieuse, ni même politique.

(2) Ṭab., II, 167, 2, etc.

(3) Voir *ibid.* les réflexions plaisantes que suggérait cette combinaison.

(4) Dates et références, indiquées par Nœldeke, *ZDMG*, 1901, p. 686; '*Idq*, I, 112 (au lieu de يديل lisez يبدل); I. S., *Ṭabaq.*, V, 24, 3, etc; 26, 17, etc.

(5) كان معاوية يعاوم بين مروان وسعيد *Ḥamâsa*, 689, l. 1.

(6) En l'absence d'un titulaire, officiellement nommé par le calife, elle revenait de droit à l'émir de Médine. *Aǵ.*. III, 107. Le poste est ambitionné par Ziâd, déjà vice-roi de l'Orient. Cf. Ya'qoûbî, II, 273, 1.

(7) Cf. *Aǵ.*, II, 81, 2 a. d. l. ; XII, 72, 7 ; XIX, 21 ; XXI, 197, 6 ; la locution جمع له الحرمان . *Aǵ.*, I, 23.

(8) *Ṭab.*, II, 85, 17.

(9) *Aǵ.*, XII, 72.

(10) *Aǵ.*, XVI, 61 ; *ZDMG*, LIV, p. 442.

(11) Comp. *Aǵ.*, VIII, 123 ; XXI, 271, 20 ; Nawawi, 281. Gouverneurs distincts pour les villes saintes. Cf. Ṭab., II, 67, 81. Sa'îd, gouverneur de Médine, confie la Mecque à son fils. '*Iqd*, II, 194. Sur les gouverneurs omaiyades de cette dernière ville, cf. Wüstenfeld, *Chroniken...*, II, p. 164-65.

savait les deux cousins en mauvaise intelligence (1), — résultat auquel, nous l'avons vu, sa politique n'était pas étrangère, — il était assuré de voir le dernier gouverneur, nommé par lui, annuler l'avance prise par son prédécesseur (2) et rétablir ainsi l'équilibre au profit des descendants d'Aboû Sofiàn.

Très attentif à suivre les affaires du Ḥiǵâz, Moʿâwia ouvrait un des premiers le « barîd » ou courrier de Médine (3). Après la lecture de ces messages, où ses agents secrets l'informaient des plus menus détails (4), il envoyait fréquemment gourmander ses représentants dans les villes saintes (5). La vivacité de ces réprimandes et des menaces, qui les accompagnaient, même à l'adresse du bienveillant Saʿìd (6), pourrait surprendre chez un calife dont le « ḥilm » avait passé en proverbe (7), si on ne devinait l'inspiration, qui les avait dictées. On éprouve plus de peine à innocenter le caractère provocateur d'autres mesures. Grand bàtisseur, Moʿâwia, la tradition l'assure, aurait trouvé moyen par ses constructions d'enlever l'air et la lumière aux maisons de Saʿîd et de Marwân à la Mecque (Azraqî, 451).

Le moins résigné des Omaiyades pour accepter cette situation était sans contredit Marwân. Il trouvait avec raison que la révolution de Médîne avait principalemement profité au puissant cousin de Damas, le réduisant pour ainsi dire « au rôle de sujet des Sofiânides », comme ses ennemis ne manquaient pas de le prétendre (8). Marwân ne se gênait pas à l'occasion pour exhaler — fût-ce en vers (9) — son mécontentement (10);

(1) *Aǵ.*, XIX, 21; XXI, 196, 20.

(2) Ainsi Saʿìd abrogeait d'ordinaire les sévères mesures de police, prises par Marwân.

(3) *Aǵ.*, II, 82, 1, etc.

(4) *M. S.*, I, 125; Ḥoṣrî, I, 65.

(5) *Aǵ.*, II, 82, 4; 83. J'ignore le motif de l'irritation de Moʿâwia contre Saʿìd, à laquelle fait allusion *Aǵ.*, IX, 64.

(6) *Aǵ.*, II, 88, 1.

(7) Voir plus loin l'étude, que nous consacrons à la qualité maitresse de Moʿâwia.

(8) Schulthess, Naǵâsi, *ZDMG*, LIV, p. 446, 2 a. d. l. وبنو امية فيكمُ كالأمَرِ

(9) *Aǵ.*, IV, 139, 3 a. d. l.

(10) *Aǵ.*, XII, 72; 74. Son fils ʿAbdalmalik l'imite. ʿ*Iqd*, II, 176, 6. Devenu calife, il supprimera les pensions des Sofiânides, ʿ*Iqd*, I, 175; le frère de Marwân prendra la liberté

en quoi il fut fréquemment suivi par les fils de ʿOtmân (1), toujours prêts à invoquer la mémoire du calife « martyr » (2), et oubliant volontiers leur incapacité personnelle (3). Mais cette mauvaise humeur n'alla jamais au delà de reproches et de menaces, accueillis par Moʿâwia avec son sang-froid habituel (4) et une facilité de réplique vraiment déconcertante. Le fils de Hakam, en insistant sur le nombre de ses enfants, fait-il allusion aux infortunes paternelles de Moʿâwia (5), le calife répond : « Comme l'aigle alors! Sa progéniture est peu nombreuse, mais ce sont des aiglons! » (6)

Appuyé par Ibn ʿAmir et Saʿîd, Marwân commença par combattre la candidature de Yazîd I au trône des califes (7). Mais quand, en face de l'inflexible résolution du vieux monarque(8), il eut compris l'inutilité de son opposition, l'esprit de discipline, propre aux Omaiyades (9), l'emporta et il appuya une mesure (10), destinée à maintenir le pouvoir dans la famille d'Omaiya. Dès que cet intérêt primordial était en jeu, on voit Marwân, Saʿîd, Ibn ʿAmir(11), les fils de ʿOtmân, oublier leurs dissentiments particuliers, pour faire cause commune (12) et maintenir la suprématie de la famille.

---

de critiquer la politique de Moʿâwia. ʿ*Iqd*, II, 290 d. l., 291 ; *Aǧ.*, XII, 72-73. Sous ʿAbdalmalik, Hâlid, fils de Yazîd, favorise la révolte de ʿAmrou al-Aśdaq. I. S., *Tabaq.*, V, 168, 19, etc.

(1) *Aǧ.*, XVII, 55.

(2) Il est appelé « śahid » , *Aǧ.*, X, 159, 6; XIV, 165; « mazloûm » , I. S., *Tabaq.*, V, 173, 13; *Aǧ.*, XVII, 88, 89; ʿ*Iqd*, II, 190; Tab., II, 165, 4; « taiyb » , Tab., II, 421, 13; Ǵâhiz, *Bayân*, I, 104.

(3) Voir plus haut. Le général syrien Moslim, après la Harra, leur applique des qualificatifs méprisants. Tab., II, 421, 13.

(4) Masʿoûdi, V, 72 : comp. V, 18; surtout, *Aǧ.*, XII, 72-73.

(5) Son second fils ʿAbdallah était imbécile.

(6) *Aǧ.*, XII, 73, 3 a. d. l.

(7) *Aǧ.*, XVIII, 71.

(8) Comp., dans *Aǧ.*, II, 84, 3, réponses de Marwân à son fils ʿAbdalmalik.

(9) Comp. les réponses de Saʿîd ibn al ʿAsi à Moʿâwia. Tab., II, 165, 1, etc; 166, 6.

(10) Cf. ʿ*Iqd*, II, 308.

(11) Moʿâwia lui avait confisqué une propriété. Tab., II, 69. Comp. l'attitude de Saʿîd et de Marwân au moment des funérailles de Hasan, fils de ʿAlî. Yaʿqoûbi, II, 267, 9.

(12) Masʿoûdî, V, 19. Il faut traduire ولاء non par « droit de tutelle», mais par « qualité de maulâ ».

La prépondérance de Médine en Arabie explique le petit nombre des Omaiyades (1), demeurés à la Mecque, à l'exception des Banoû Naufal, leurs parents éloignés (2). D'autre part, la politique soupçonneuse de Mo'âwia nous permet de comprendre pourquoi, au lieu de poursuivre sa migration vers le Nord, comme il l'avait fait après le fatḥ de la Mecque, le clan omaiyade continua à résider à Médine (3), demeurée son centre, excepté pour les descendants directs de Mo'âwia. A la fin du règne de ce prince, il y formait, en y comprenant la suite de *maulâ* et de serviteurs, un groupe d'environ 3000 personnes (4), capables de porter les armes (5).

Ce nombre ne doit pas nous surprendre. Dans les années de détresse, des Arabes venaient se vendre eux-mêmes aux grands personnages, afin d'entrer par ce moyen dans leur famille. Pour les Marwânides, nous connaissons des exemples contemporains (6). Et puis, l'éclatante fortune des Banoû Omaiya avait amené la découverte de nombreux parents, plus ou moins authentiques, désireux de greffer leur arbre généalogique sur celui de la dynastie (7). A Médine, les Omaiyades se trouvaient chez eux et s'y comportaient comme de véritables autochtones. On le vit bien, lorsqu'au début de la révolte d'Ibn Zobair, on voulut les expulser de cette ville (8). Ce qui les émeut alors, c'est moins leur propre sort que la terrible répression qu'ils prévoient pour leur patrie aimée. On les soupçonna même à Damas de pactiser avec l'anticalife et avec les 'Alides (9), soupçon autorisé

(1) Comp. *Aġ.*, III, 110, 18. Omaiyades et Maḥzoûmites au Ḥiġâz sous 'Abdalmalik; Omaiyades à la Mecque sous Ibn Zobair. Azraqî, 140.

(2) Qalqaśandî, I, 25; I. S., *Ṭabaq.*, V, 330.

(3) Ibn 'Amir paraît s'être retiré à la Mecque. Ibn al-Aṯir, III, 223, 3 a. d. l.

(4) *Aġ.*, I, 14, 9, etc. Nous ne parlons pas des « ḥalif » omaiyades, fréquemment nommés, p. ex. *Aġ.*, II, 80, 7; IV, 41; Balâḏorî, 91, 5; 100, 10; Dînawarî, 122, 14; notices dans I. S., *Ṭabaq.*, III[1], 62-68; V, 44, 5; 46, 4; *Osd*, IV, 103, en bas; Ṭab., II, 238, 20; Azraqî, 440, 8; 457, 458.

(5) D'autres sources, comme *Ṭab.*, II, 406, 16, donnent un chiffre moins élevé.

(6) Cités dans *Aġ.*, IX, 37. A cause de la défense d'asservir un musulman, ces esclaves passaient officiellement pour maulâ. *Ibid.*

(7) *Aġ.*, X, 104.

(8) *Aġ.*, I, 13, 7, etc.

(9) Cf. Ṭab., II, 397, 2, etc.

par l'attitude équivoque de plusieurs d'entre eux. Dans ses variations poétiques, un fils de Walîd ibn ʿOqba déclare préférer le séjour de Médine à celui de Damas et les charmes du ʿAqîq (1) à la verte oasis de la Goûṭa (2).

Si l'on en excepte ʿOtba, le frère préféré du calife (3), et certaines branches bâtardes de la famille des Omaiyades (4), rien ne paraît les avoir attirés à Damas (5) auprès du puissant parent, si jaloux de son autorité. Les constructions et les palais omaiyades, signalés par les auteurs (6) dans la capitale syrienne, appartiennent à la période des Marwânides, principalement au califat de Walîd, à l'exception pourtant de la Ḫaḍrâ', œuvre de Moʿâwia. Celui-ci y réside, au milieu de ses Syriens et de ses autres collaborateurs; nous apprendrons bientôt à les connaître, et seuls, à l'exclusion des Omaiyades, nous les retrouverons au lit de mort du vieux souverain. La tradition s'égare, quand elle nous le montre fréquemment entouré à Damas des Omaiyades et de ʿAmrou ibn al ʿAṣi (7), ou bien ces renseignements se rapportent à la période des « wofoûd » ou états-généraux de l'empire arabe (8). Si Moʿâwia n'a rien fait pour sortir de l'isolement, où le laissaient les siens, c'est que, en dépit de ses récriminations (9), l'avisé politique se trouvait mieux de cette solitude superbe.

Même sous Yazîd, un Omaiyade du Ḥiǵâz ne pourra visiter la cour

---

(1) Vallée près de Médine.

(2) *Ḥamâsa*, 656 ; *Aǵ.*, I, 7.

(3) On le trouve à ses côtés, dans l'intervalle entre les missions, remplies par lui. *ʿIqd*, II, 134.

(4) *Aǵ.*, X, 104, 1.

(5) Cette situation se modifiera après la révolte de Médine (I. S., *Ṭabaq.*, V, 26, en bas). Dès lors, les Omaiyades se fixeront en Syrie; plus que cela, ils deviendront hostiles au Ḥiǵâz. Cf. *ʿIqd* II, 142, 8. Les qualifications injurieuses, données à Médine, datent de cette période. *ʿIqd*, I, 147, 8. Ils garderont rancune de leur expulsion. Baihaqî, 510, 1, etc.

(6) Maqdisî, 156, 20 ; *Aǵ.*, X, 131 ; Yaʿqoûbî, *Géogr.*, 326, 3.

(7) Voir p. ex. *Kitâb al-Fâḍil*, 454; *ʿIqd*, II, 141, 172; Baihaqî, 70; Ǵâḥiẓ, *Maḥâsin*, 138, 147, 148; *Aǵ.*, XI, 112. A son passage par Médine, les Omaiyades de cette ville viennent lui faire leur cour. *ʿIqd*, I, 159-60.

(8) Cf. Ṭab., II, 206, 12. Il en sera question dans l'étude suivante.

(9) Ṭab., II, 166, 5.

syrienne sans provoquer les remarques désobligeantes de Ḫâlid (1), fils de ce calife (2) et des Syriens, qui les traiteront en bloc de « bohémiens » et « d'intrus » (3). On ne pourra donc s'étonner, après cela, du manque de zèle, manifesté par la plupart des Omaiyades, employés par Mo'âwia, dans l'accomplissement de leurs fonctions. On comprendra l'absence, chez ces princes, de ce dévoûment, qui distingua Ziâd. Ils se souciaient peu de travailler à la consolidation du pouvoir trop personnel de Mo'âwia. Ainsi pensaient et agissaient, nous l'avons vu, Ibn 'Amir (4) dans son gouvernement de Baṣra, Walîd ibn 'Oqba et même l'excellent Sa'îd le jour, où ils négligèrent de se trouver aux côtés de Mo'âwia pendant et après la bataille de Ṣiffîn (5).

Cette indifférence des Omaiyades, ajoutée à d'autres considérations, déjà signalées, a pu contribuer à la haute fortune de Ziâd, en engageant Mo'âwia à chercher au dehors le point d'appui, qu'il ne trouvait pas dans sa famille. Ce fut pour les Omaiyades une nouvelle occasion de manifester leur mécontentement. Leur hostilité contre le tout-puissant gouverneur de l'Iraq devint une des formes de leur résistance à l'égoïsme politique du calife (6). Ils criblèrent de leurs épigrammes (7) le nouveau frère de

---

(1) *'Iqd*, II, 143, ad finem ; *Aġ.*, XVI, 90, 4. Sous le règne de 'Abdalmalik, le jour de l'enterrement d'une descendante de 'Alî, on ne trouva pas un seul Omaiyade à Médine, s'il faut ajouter foi à une amusante histoire de l'*Aġâni*, XVII, 88-89.

(2) Yazîd lui-même ne les ménageait pas davantage. Comp. *Aġ.*, XII, 74, 9 a. d. l.; XIII, 148, 8; XIV, 122. Voir, dans Ṭab., II, 421, 13, comment Moslim ibn 'Oqba les traite. Dinawarî, 236, 1, etc.

(3) *Aġ.*, VIII, 188 d. l. ; *Ḥamâsa*, 659, v. 5.

(4) Ayant annoncé à Mo'âwia qu'il avait gracié des rebelles : « Plus de vigilance, répondit le calife, t'aurait épargné cette mesure. » Ṭab., II, 16.

(5) I. S., *Ṭabaq.*, V, 34 d. l. ; *'Iqd*, II, 143, 4. Il faut faire une exception en faveur de Marwân, lequel a toujours pris au sérieux ses devoirs de gouverneur. Mas'oûdî, IV, 353 fait figurer Walîd ibn 'Oqba à Ṣiffîn. Cf. Dinawarî, 179, 15; 187, 7. Dans le premier passage, un Walîd est nommé sans désignation de patronymique. Dans le second, c'est Walîd ibn 'Otba. Ce dernier, un tout jeune homme à la mort de Mo'âwia, n'a pu combattre à Ṣiffîn.

(6) *Aġ.*, XII, 73. Pour l'hostilité entre Ziâd et Ibn 'Amir, cf. Ṭab., II, 69-70; Aboû'lfidâ, *Histoire*, I, 190; Ibn al-Faqîh, 190, 2.

(7) Ainsi firent les deux 'Abdarraḥmân: le premier, frère de Marwân; le second, fils de

Moʿâwia et, en même temps, couvrirent de leur protection les poètes qui l'attaquaient, comme le fameux Farazdaq. Saʿîd ibn al-ʿAṣi refusa sa fille (1) à Ziâd. Le vice-roi de l'Orient s'attira parfois ces représailles par son attitude provocante. Alors qu'il gouvernait déjà la moitié de l'empire, ne s'avisa-t-il pas de réclamer le Ḥiǵâz et la direction du ḥaǵǵ, un fief réservé jusque-là à Saʿîd et à Marwân (2)? Où s'arrêterait cette ambition? Elle suffit à expliquer l'irritation des Omaiyades contre cet intrus (3).

En parcourant les annales du règne de Moʿâwia, on se douterait difficilement que le calife ait eu des frères. Nous connaissons déjà la valeur et les brillantes qualités (4) de ʿOtba, fils de Hind comme Moʿâwia, et, à ce titre, spécialement cher au calife (5). Celui-ci aimait à récompenser son dévoûment éclairé (6), en lui confiant les missions les plus délicates, comme d'accompagner à la conférence de Adroḥ (7) le trop habile ʿAmrou ibn al-ʿAṣi, pour l'assister et le surveiller au besoin. Il lui confia encore (8) la direction du pélerinage (9), hautes fonctions, réservées au calife et, à son défaut, aux premiers personnages de l'empire (10), au demeurant, purement honorifiques. Il lui confia aussi le gouvernement de la Mecque et de l'Egypte, (11) pendant lequel il mourut (12).

Omm al-Ḥakam. Cf. Masʿoûdî, V, 26; Ibn al-Aṯîr, III, 223; *Aǵ.*, XII, 74; XVII, 57; Azraqî, 451: Ṭab., II, 194.

(1) ʿ*Iqd*, III, 277.

(2) Yaʿqoûbî, II, 273.

(3) انت زيادة في آل ابي سفيان lui dit un poète omaiyade.

(4) Sa discrétion et sa loyauté envers Moʿâwia. Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 59, 7, etc.

(5) Ṭab., II, 210. Voir les égards que lui témoigne Moʿâwia. ʿ*Iqd*, II, 134. Ce dernier enlèvera le gouvernement de Médine à Marwân, pour le confier, en dépit de son jeune âge, à Walîd, fils de ʿOtba. Baihaqî, 57, ad finem; Ṭab., II, 217.

(6) Dinawarî, 167, 7; 168-69.

(7) *Osd*, III, 360: les Śiʿites maudissent sa mémoire, cf. *WZKM*, XV, p. 332, attestant de la sorte l'importance des services, par lui rendus à son frère. Voir, dans Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 177, le remarquable programme, tracé par lui au précepteur de ses enfants.

(8) Et aussi à son demi-frère ʿAnbasa. Ṭab., II, 27.

(9) Ṭab., II, 4, 16, 84, 86; Yaʿqoûbî, II, 284: Masʿoûdî, IX, 57-58.

(10) Elles sont disputées entre l'émir de Médine et celui de la Mecque. *Aǵ.*, III, 107-108, 110.

(11) Il songea aussi à lui confier l'Iraq. Ṭab., II, 15.

(12) *Ḫamîs*, II, 297, 6: Yaʿqoûbî, II, 264.

Son administration en cette dernière province rappelle plus l'énergie de Marwân que le « ḥilm » de son frère Mo'âwia (1). 'Otba paraît avoir accepté de bonne grâce sa position effacée. Salué en pleine mosquée de la Mecque du titre de calife, il repoussa énergiquement cette qualification, peut-être une tentative déguisée de pronunciamento (2). En retour de ce dévoûment intelligent, le calife s'empressait de le combler d'attentions (3). C'était, nous l'avons vu, la tactique adoptée par le souverain envers les membres de sa famille (4), assez souples pour imiter la résignation de 'Otba (5). S'il leur préfère parfois des fonctionnaires étrangers, — nous connaissons déjà son goût pour les Ṭaqafites (6), plus maniables que les Qoraišites, — il n'hésitait pas à les faire souvenir que leur fortune leur venait de Qoraiš, c'est-à-dire de la maison régnante (7).

Sans rompre la cohésion des membres de sa famille (8), sans s'attirer leur inimitié, le fils d'Aboû Sofiân manœuvra assez habilement pour ne pas laisser leur entente devenir trop intime, pour contenir les visées de leur ambition personnelle et les faire converger vers la consolidation de la dynastie. A l'occasion, il n'oubliait pas de leur rappeler leur dépendance à son endroit, en prononçant contre eux dans des questions litigieuses, au risque de réjouir les Hâšimites (9). Les cent coups de fouet qu'il fit admi-

(1) *Kitab al-Fâḍil*, 319, etc; '*Iqd*, II, 196.

(2) *Al-Fâḍil*, 320. Le même trait est répété dans '*Iqd*, II, 95. Sur 'Otba gouverneur de la Mecque, cf. *Kâmil*, 202, 3 ; et liste des gouverneurs de la Mecque, dans Wüstenfeld, *Chroniken der Stadt Mekka*, II, p. 164. L'aventure lui arriva pendant qu'il dirigeait le pélerinage annuel. Comp. Ḥoṣrî, II, 99, lequel fournit certaines variantes intéressantes.

(3) Ṭab., II, 210; '*Iqd*, II, 134.

(4) Il rend ou retire un domaine à Marwân, d'après les oscillations de dévoûment chez ce dernier. I. S., *Ṭabaq.*, V, 286, 21, etc.

(5) Il rend à Ibn 'Amir une propriété qu'il lui avait confisquée. Ṭab., II, 69. Voir, dans '*Iqd*, II, 134, avec quels égards il traite 'Aqîl, frère de 'Ali, devenu aveugle : Sa'îd ibn al-'Aṣi, etc.

(6) Ya'qoûbî, II, 278, 6 ; Ibn al-Aṯîr, III, 219, 14.

(7) Ṭab., II, 207-08.

(8) Cf. Mas'oûdi, V, 19.

(9) Mas'oûdî, V, 19-20 ; *Aǵ.*, XVI, 68-69. Ses prévenances pour Ḥasan, fils de 'Alî, provoquent la jalousie de Marwân. Ǵâḥiẓ, *Maḥâsin*, 148, 13.

nistrer au poète ʿAbdarraḥmân, frère de Marwân (1); le retrait de l'important domaine de Fadak, précédemment concédé par le calife à son cousin (2) n'avaient sans doute pas d'autre but, comme aussi l'humiliante obligation imposée à ce dernier, gouverneur de Médine, de retirer dans la chaire de la mosquée une pénalité infligée par lui (3).

Parfois, de la façon la plus inopinée, le calife se rappelait sa qualité de chef des Omaiyades et le devoir de veiller sur l'honneur de la famille (4). Marwân — toujours lui ! — avait une parente, véritable « sportswoman ». Passionnée pour tous les exercices physiques, elle sortait publiquement à cheval dans les rues de Médine et prenait part avec des compagnes à des courses, où, selon l'expression de l'*Aǵâni*, elle exhibait ses mollets. Jusque-là l'islam n'avait pu encore faire accepter la claustration complète du sexe (5). Le vieux souverain, très sévère sur les convenances, se contenta de transmettre à Marwân le message suivant: «Débarrasse-toi de la fille de ton frère ! » Il entendait sans doute qu'on mît un terme à des excentricités, qu'il trouvait déplacées chez une parente du calife. Ce fut l'arrêt de mort de la malheureuse écuyère, comme on peut le voir dans le recueil, cité par nous (6).

Nous avons le droit de juger sévèrement certains moyens, employés pour sauvegarder son autorité et le prestige de son gouvernement. Aux yeux du souverain, le repos de l'empire et l'intérêt dynastique primaient tout. La plupart des annalistes musulmans n'ont pas pensé différemment ; ils ont réservé toute leur sévérité pour d'autres mesures, adoptées par le calife au préjudice de leurs idoles, les parents du Prophète !

---

(1) *Aǵ.*, XIV, 123.

(2) Ṭab., II, 85, 17; 164, 9.

(3) *Aǵ.*, II, 82.

(4) Il s'attribue aussi une sorte de police des mœurs à l'égard des ʿAlides. Cf. Ḥoṣrî, I, 65. Le caractère tendancieux de cette dernière anecdote, où figure Ḥosain. n'en diminue pas la signification; il montre plutôt comment la tradition se représentait l'austère calife. Il blâme le goût des plaisirs sensuels chez les Hâšimites. ʿ*Iqd*, II, 134, 2 a. d. l.

(5) ʿAiša bint Ṭalḥa, recevant les hommes en négligé et sans voile, n'était pas alors une exception. *Aǵ.*, X, 59, etc. Cf. *Ibid*, VI, 155. Les femmes sortent la nuit. *Aǵ.*, I, 150.

(6) *Aǵ.*, IV, 64.

En voyant Mo'âwia s'appliquer avec une insistance marquée à décourager Marwân (1), on se demande s'il a deviné d'avance l'attitude équivoque des Omaiyades du Ḥigâz et tout spécialement de Marwân, au commencement de la révolte de Médine et d'Ibn Zobair (2) ; si son regard, perçant les voiles de l'avenir, a vu le moment, où sa descendance devrait définitivement céder le pas aux Marwânides (3). Si l'on y ajoute la tentative de 'Amrou al-Aśdaq pour arracher le califat à 'Abdalmalik, on comprendra la légitimité des défiances de Mo'âwia et de l'active surveillance, exercée par lui sur ses parents Omaiyades (4). Elle sera continuée par son successeur. Le testament, transmis par Mo'âwia à Yazîd (5), contenait sans doute un paragraphe en ce sens. La désinvolture, avec laquelle nous voyons traiter les Omaiyades du Ḥigâz par le général syrien Moslim ibn 'Oqba (6), devait avoir été d'avance convenue avec le calife. Elle atteste, du moins, le souvenir très net, gardé par la tradition, de la situation tendue existant entre les diverses branches de la famille régnante.

L'impartialité oblige pourtant à reconnaître les conséquences malheureuses de cette politique défiante. Si, vers la fin de son règne, au lieu de nommer au Ḥigâz le jeune et inexpérimenté Walîd ibn 'Otbâ, Mo'âwia eût maintenu en place l'énergique Marwân (7), le calife aurait épargné à son successeur la catastrophe de Karbalâ et la série des malheurs qui vaudront au règne de Yazîd une si triste célébrité. Il a voulu sans doute soustraire son cousin à la tentation d'utiliser, au détriment des Sofiânides, l'influence que lui conférait son titre de « śaiḫ des Banoû Omaiya ».

---

(1) Ṭab., II, 164, 9, etc; Mas'oûdi, V, 66. Le traducteur de Mas'oûdi, V, 73 le fait exiler de Médine par Mo'âwia. Il faut traduire عزله منها « il le destitua du gouvernement de Médine». Jamais Mo'âwia n'eût pris une mesure aussi inutile et impolitique ; nous le savons d'ailleurs, sous le règne de Mo'âwia, Marwân ne quitta Médine que pour des voyages d'affaires.

(2) Dînawarî, 276, 12; Ya'qoûbî, II, 293 ; Ṭab., II, 421, 13.

(3) Ṭab., II, 214, 5, etc; il affecte d'ignorer Marwân et son fils 'Abdalmalik.

(4) Il entretient des espions dans le Ḥigâz. *M. S.*, I, 125. Pour le « barîd » de Médine, cf. *Aġ.*, II, 82.

(5) Nous en parlerons dans une leçon spéciale.

(6) Ṭab., II, 420-421 ; Dînawarî, 276 ; *'Iqd*, II, 317

(7) Sa'îd ibn al-'Aṣi venait de mourir, et aussi Ibn 'Amir. Cf. Ibn al-Aṯîr, III, 3 a. d. l.; Nawawî, 282.

IV

PRINCIPAUX COLLABORATEURS DE MOʿAWIA

LE PARLEMENTARISME CHEZ LES ARABES

Le caractère, si nettement personnel de la politique de Moʿâwia; l'éloignement dans lequel, nous l'avons vu, il tint ses parents, ne nous autorisent pas à conclure que le calife ait gouverné seul ses vastes états. Nous connaissons déjà l'aide que lui prêta Ziâd, l'homme dont il avait si opportunément deviné la haute valeur. ʿAmrou ibn al-Aṣi, on l'a observé avant nous, se considéra plus comme son allié que comme son ministre (1). Au dire du *Faḫrî* (2) « ils se détestaient secrètement, et l'expression du regard et du langage trahissait parfois leurs sentiments ». Jugement exagéré et inspiré par les préventions šîʿites ! Il demeure vrai pourtant qu'une certaine tension régna entre ces deux personnages, excluant toute cordialité dans leurs rapports (3).

Les autres collaborateurs principaux de Moʿâwia, formant par excellence sa « šîʿa » — c'est l'expression de Masʿoûdi (IV, 351) — se trouvent fréquemment mentionnés dans les chroniques arabes. Ce sont ʿAbdarraḥmân, le fils de Ḫâlid, l'épée de Dieu; Ḥabîb ibn Maslama, Bosr ibn Abi Arṭa'a, Daḥḥâk ibn Qais, Aboû'l Aʿwar le Solaimite, Ḥamza ibn Mâlik le Hamdânite, Šoraḥbîl ibn as-Simt le Kindite (4).

Les quatre premiers étaient originaires de la Mecque. Aboû' l Aʿwar,

---

(1) Comp. son attitude envers Moʿâwia. Dinawari, 236; Ṭab., II, 206, 12, etc; *Iqd*, II, 294, 5 a. d. l. Moʿâwia tente de le remplacer en Egypte par Aboû'l Aʿwar. Baîhaqî, 149. Comp. ʿ*Iqd*, II, 137, 5 a. d. l.; Ṭab., II, 206-07; 212, 7. ʿAmrou envoie des cadeaux au calife. Ḥoṣrî, I, 313. La variante du ḥadiṯ de Ṭab., II, 212, 8, etc, citée dans Ǧâḥiẓ, *Bayân*, II, 30, en bas, souligne cette hostilité.

(2) P. 147 (éd. Dérenbourg).

(3) ʿAbdallah fils de ʿAmrou maudit Moʿâwia. Ṭab., II, 279, 9, etc. Voir, dans Yaʿqoûbi, II, 263, les avantages exorbitants que Moʿâwia s'était vu forcé de concéder pour obtenir le concours de ʿAmrou. De là sa réponse à ce dernier, Ṭab., II, 212, 11.

(4) Ṭab., I, 3272, 3360, 3396; II, 139; Ibn al-Aṯîr, III, 153.

en sa qualité de Solaimite, se rattachait au groupement modarite ou qaisite, dont Mo'âwia lui-même faisait partie. Son père combattit à Oḥod à côté d'Aboû Sofiân ; et ses contribules, les Banoû Solaim, se montrèrent toujours dévoués à la mémoire de 'Otmân (1). Ces titres auraient pu suffire à le signaler à l'attention du calife. L'adjonction des fonctionnaires yéménites montre que le choix du calife ne fut pas dicté par un étroit patriotisme. Jamais Mo'âwia n'aurait commis la faute, où tombèrent certains de ses successeurs omaiyades, de se déclarer pour un des partis, divisant les tribus arabes. Mecquois lui-même, il a naturellement voulu utiliser les remarquables aptitudes administratives de ses concitoyens (2). Mais nous ne voyons nulle part que le Solaimite Aboû'l A'war ait été moins avantagé que les membres qoraiśites du gouvernement de Mo'âwia. Intelligent appréciateur du talent et du dévoûment, il règle sur ces considérations la distribution de ses faveurs et la composition de son ministère.

Cette attitude lui fut d'autant plus aisée qu'on peut affirmer avec Wellhausen que ce furent des *homines novi*. Pour un Maḫzoûmite, 'Abd-arraḥmân ibn Ḫâlid, les autres Qoraiśites représentaient ce qu'on pourrait appeler la petite bourgeoisie de la Mecque. Parmi ces derniers, pas un descendant de Qoṣaiy, l'aristocratique ancêtre de la Mecque. Plusieurs sortaient des «Qoraiś du dehors» قريش الظواهر. Bosr (3) appartenait aux Banoû 'Amir, Ḥabîb et Ḍaḥḥâk au clan des Fihrites (4), qui avait produit Aboû 'Obaida ibn al-Ǵarrâḥ. Cela ne veut pas dire qu'ils aient eu des accointances (5) avec cet illustre compagnon de Mahomet, ni surtout possédé ses vertus musulmanes et son désintéressement, si hautement

(1) I. S., *Ṭabaq.*, III², 106, 4 ; Ṭab., I, 2986, 1, etc. Sur la généalogie d'Aboû'l A'war, cf. Azraqî, 460.

(2) Il ne montre pas une moindre confiance à l'Anṣârien No'mân ibn Baśîr كان أثيرًا عنده مكينًا. A Damas, il est le patron attitré des Anṣâr. *Mowaffaqiyât*, *ZDMG*, LIV, p. 443, 2 ; 444-45.

(3) Appelé à tort *Bichr* dans l'édition parisienne de Mas'oûdi, V, 22, 23. Même correction dans Ibn Ḥaǵar, II, 82, 3.

(4) Wüstenfeld, *Geneal. Tabel.*, I, O et P ; '*Iqd*, II, 68 énumère les Fihrites parmi les قبائل مشتبهة.

(5) Ḥabib n'appartenait pas à la même branche fihrite que Aboû 'Obaida. Cf. '*Iqd*, II, 47-48.

appréciés par Aboû Bakr et 'Omar, auxquels il prêta le secours de ses épaules, pour arriver au califat (1).

Depuis son élévation au pouvoir, il faut le dire, les dispositions des grandes familles de Qoraiś avaient cessé d'être favorables au fils d'Aboû Sofiân (2). Cette circonstance explique pourquoi il dut renoncer à choisir dans leur sein ses plus dévoués collaborateurs. De son vivant, Mo'âwia — avec raison d'ailleurs — fut accusé de s'appuyer sur la classe moyenne de Qoraiś pour tenir en respect l'ancienne aristocratie mecquoise (3).

Un autre calcul — il régla également son attitude vis-à-vis de sa famille — dirigea sa politique envers ses concitoyens. Souverain de tous les Arabes, il comprenait la nécessité de ménager les susceptibilités de ce peuple ombrageux, hostile à la centralisation (4), en évitant de favoriser un parti aux dépens de l'autre. Se trouvant un jour dans une réunion de Qoraiśites (5): « Je vais, leur dit-il, vous expliquer notre situation réciproque. Quand vous prenez votre vol, je me rabats sur la terre ; je m'élève, quand je vous vois au repos. En nous élevant à la fois, nous causerions notre chûte à tous » (6).

'Abdarraḥmân ibn Ḫâlid nous est déjà connu. Nous lierons plus tard connaissance avec Ḍaḥḥâk ibn Qais, appelé à jouer un rôle prépondérant sous les succeseurs de Mo'âwia. A l'exception de Soraḥbîl, qui avait débuté sur les champs de bataille de la Perse (7), tous les autres étaient venus très jeunes en Syrie avec les premières armées de l'islam (8). Plusieurs

---

(1) Nous comptons donner ailleurs la preuve du triumvirat, formé, du vivant de Mahomet, par ces trois personnages, en vue d'accaparer la succession du Prophète.

(2) Cf. '*Iqd*, II, 142 ; 172, 8. Pour la période antérieure, cf. '*Iqd*, II, 306, 6.

(3) '*Iqd*, II, 142, 22, etc.

(4) Cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 28, 20, etc. Un gouverneur se dispense d'exécuter un ordre du calife et en appelle au « livre de Dieu », une des chartes de l'empire. Mo'âwia doit fermer les yeux.

(5) Qoraiś peut désigner ici les Omaiyades, comme c'est fréquemment le cas dans les textes, relatifs à cette période.

(6) '*Iqd*, II, 304.

(7) Ṭab., I, 2004-05, 2225, 2265, 2287-88, etc.

(8) Ṭab., I, 2093, 2109, 2150, 2154.

avaient commencé par servir sous les ordres de Yazîd ibn Abi Sofiân (1). Si l'on se rappelle qu'ils demeurèrent attachés à son frère Mo'âwia, pendant plus de 30 ans ; que plusieurs, comme Ḍaḥḥâk, comme Moslim ibn 'Oqba et No'mân ibn Bašîr, furent maintenus par son successeur, on conviendra que ce fait, unique dans les annales musulmanes, suffirait à l'éloge des deux califes. Quand on y ajoute l'exemple de Moġîra et de Ziâd, morts à leur poste, après une longue carrière administrative ; quand, revenant en arrière, on voit le même phénomène se renouveler dans la personne de 'Obaidallah, de Ḥaǵǵâǵ, de Ḫâlid al-Qasri, on est tenté d'y découvrir comme une tradition dynastique, fidèlement conservée par les Marwânides. Sous ces derniers, l'importante judicature de Damas sera occupée par un même titulaire, depuis le califat de 'Abdalmalik jusqu'à celui de Hišâm inclusivement (2). Mâlik ibn 'Abdallah figurera « pendant 40 ans à la tête des razzias en Anatolie, sous les règnes de Mo'âwia, de Yazîd et de 'Abdalmalik. A sa mort, on brisera 40 étendards sur sa tombe, en souvenir de ses longues campagnes » (*Osd*, IV, 284). Ces faits nous autorisent peut-être à attribuer à l'influence de l'islam, beaucoup plus qu'au caractère de la race arabe, l'instabilité de fortune, que nous constatons plus tard (3) dans la carrière des hommes d'état musulmans.

'Alî ne pouvait aimer les auxiliaires de Mo'âwia, il les accusait tous en bloc d'être des infidèles (4). Le prétendant avait pris l'habitude de les maudire tous les jours à sa prière du matin (5). Il ne pouvait plus clairement attester la terreur qu'ils lui inspiraient, et reconnaître la réalité et la variété des talents, mis par eux au service de la cause omaiyade.

---

(1) Ḥabib servit sous les ordres de Aboû 'Obaida, fihrite comme lui. Balâḏori, 136, 147, 149, 150.

(2) '*Iqd*, I, 9, en bas. Autre exemple, dans Ǵâḥiz, Maḥâsin, 76, 4; celui de 'Oqba ibn Nâfi' le conquérant de l'Afrique. Ya'qoûbî, II, 272, 4 d.; le légendaire juge Šoraiḥ. Nawawi, 313 ; Qotaiba, '*Oyoûn*, 82.

(3) Principalement sous les 'Abbâssides ; beaucoup de faits donnent pourtant raison à Wellhausen (*Reich*), signalant le changement trop fréquent des fonctionnaires sous les Omaiyades. Ainsi, même sous Mo'âwia, le gouverneur d'un petit district, demeuré cinq ans en place, est cité comme un phénomène. *Aǵ.*, XI, 119, en bas.

(4) Ṭab., I, 3329 ; Mas'oûdi, IV, 380.

(5) Ṭab., I, 3360

Tous étaient des capitaines de mérite. Après la conquête de Syrie, où ils parurent avec éclat (1), Mo'âwia employa leur valeur dans les guerres, entreprises pour reculer les bornes de l'empire musulman. Ḥabîb se distingua surtout dans les campagnes de Mésopotamie et d'Arménie (2), ainsi qu'en Isaurie (3). A Ṣiffîn, nous les retrouvons tous aux côtés de Mo'âwia, lequel les opposa aux capitaines de 'Alî (4). Pendant la guerre civile entre 'Alî et Mo'âwia, Bosr (5) et Aboû'l A'war aidèrent 'Amrou ibn al-'Aṣi à conquérir l'Egypte (6). En lui adjoignant des auxiliaires aussi dévoués à sa cause (7), Mo'âwia a pu nourrir le projet de lui donner des lieutenants, chargés de contrôler l'astucieux général.

Bosr nous offre peut-être la figure la plus originale (8) parmi les officiers de Mo'âwia. Sa bravoure devait être bien reconnue, pour lui avoir valu un do'â' de 'Omar et, détail non moins significatif, une augmentation de pension (9). C'est le type du vieux soudard bédouin, inaccessible à la pitié, si toutefois la tradition ši'ite n'a pas, à dessein, forcé les détails du portrait (10), qu'elle trace de ce fougueux adversaire de 'Alî (11). Mo'âwia se verra parfois obligé de réprimer les excès de son zèle (12). Envoyé en

(1) Aux références de Ṭab., données plus haut, ajouter Balâḏorî, 112, 136.

(2) Balâḏorî, 176, 184, 185, 189, 198, 204; Ya'qoûbî, II, 178, 180; Ṭab., I, 2808, 2871, 2889, 2893; Michel le Syrien, II, p. 441. Ḥabîb était remarquable par sa taille gigantesque. Ibn Rosteh, 225, 9.

(3) Ou « Sauriya » (accentué Soûriya dans le texte imprimé) comme disent les Arabes. Ṭab., I, 2827, 10.

(4) Ṭab., I, 3272, 3286, 3902; Mas'oûdi, IV, 345, 348, 351, 354: Dinawarî, 178, 183, 184.

(5) Avait auparavant pris part à la conquête de l'Afrique. Balâḏorî, 226-228.

(6) Ṭab., I, 3242, 3406.

(7) A cela près, divisés entre eux. Bosr détestait les Solaimites: le motif est indiqué dans *Aġ.*, IV, 131-132.

(8) D'après la tradition syrienne, très favorable à ce partisan des Omaiyades, il aurait « entendu » le Prophète. Cf. Ibn Ḥaǵar, I, 300.

(9) Balâḏorî, 456, 7.

(10) Elle le représente frappé de folie, que lui attira la malédiction de 'Alî. *Aġ.*, XV, 47: en réalité, parvenu à une extrême vieillesse, il paraît être tombé dans l'enfance. Cf. Ibn Ḥaǵar, I, 300. Pour ses campagnes en Anatolie, cf. Théophane, A. M. 6157, 6158, 6163.

(11) Cf. Ṭab., II, 12, 4.

(12) Ṭab., II, 212.

Arabie contre les partisans du calife de l'Iraq, Bosr leur fera une véritable guerre d'extermination. (1) En traversant les villes saintes du Ḥiǵâz, il montrera une absence de scrupules religieux (2), que seuls Moslim ibn ʿOqba et Ḥaǵǵâǵ dépasseront plus tard (3). A Médine, il préluda à l'accomplissement de la prophétie de Ḥassân ibn Ṯâbit (4) : « Bientôt vous entendrez retentir parmi vos demeures le cri : Allah akbar! Vengeance pour le sang de ʿOṯmân ! » Bosr commanda également l'avant-garde, chargée d'assurer la soumission de Ḥasan fils de ʿAlî (5).

Quoique répugnant par tempérament, nous le savons, aux mesures violentes, Moʿâwia ne dédaignait pas à l'occasion d'employer de pareils instruments pour frapper de grands coups. La sévérité, déployée à Médine par Marwân, n'était pas faite pour déplaire au ferme calife, lorsque des subalternes en assumaient tout l'odieux. Ainsi il laissait volontiers à son représentant la responsabilité des mesures, nécessitées par le débordement des mœurs (6), et par la surveillance à exercer sur les ʿAlides (7). Quand il s'agit de décider Ziâd à quitter sa retraite des montagnes de la Perse, il envoya Bosr s'emparer des enfants de ce dernier partisan armé de ʿAli (8). L'énergie, parfois brutale, déployée par ses lieutenants, faisait d'autant

(1) *Aǧ.*, IV, 131-32 ; XV, 45-47 ; Ṭab., I, 3450-52 ; II, 22 ; *ʿIqd*, I, 159, 3 ; Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 238 ; 261, 13.

(2) Ḥabîb ibn Maslama, en présence de Ḥasan, se vante également de ses campagnes contre ʿAlî. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 184, 7 ; *ʿIqd*, II, 142, 2.

(3) Yaʿqoûbî, II, 231. Dans les instructions données par Mo âwia, — si toutefois elles sont authentiques, — on devine à la différence du traitement prescrit pour Médine et la Mecque que le calife se souvenait de sa qualité de Mecquois. Aussi comprend-on pourquoi, à son passage par Médine, il est complimenté par les Qoraišites, à l'exclusion des Anṣâr. *ʿIqd*, II, 172, 6.

(4) *Divan*, 109, 4 ; *ʿIqd*, II, 272, 8. Moʿâwia limite l'étendue des pouvoirs qu'il lui confère avant son départ. *Aǧ.*, IV, 131-132.

(5) Barhebræus, *Dynasties*, 185 (éd. Salhani).

(6) Cf. *Aǧ.*, IV, 64, en haut.

(7) Il repoussa le conseil donné par Marwân de déporter Ḥosain auprès de lui en Syrie. Cf. *ʿIqd*, II, 142, ad finem.

(8) Ṭab., II, 11-14. Immédiatement après la soumission de Ḥasan—une période critique — Bosr établit à Baṣra un gouvernement purement militaire et dictatorial ; d'où la remarque naïve : لا نعلمهٔ ولى شُرطتهٔ احداً Ṭab., II, 12, l. 10. Il préféra concentrer tout le pouvoir en ses mains.

mieux ressortir son « ḥilm », la qualité maîtresse dont ce fin politique savait tirer à l'occasion de merveilleux effets (1). Le calife devait sourire dans son palais de Damas, quand lui revenait l'écho des vibrantes « ḫoṭba » de son frère ʿOtba aux habitants de l'Egypte : « Je briserai sur votre dos le manche de mes verges. Si le remède est insuffisant, j'emploierai le sabre! » (2) A part lui, il applaudissait à ces réveils de la وثبة, ou fougue omaiyade, au moment même où il travaillait à en modérer les éclats chez son héritier Yazîd (3).

A cette pléiade de capitaines infatigables, le règne du pacifique Moʿâwia fut redevable d'être si riche en faits militaires. Ils se chargèrent d'écrire les chapitres du « Kitâb maġâzi Moʿâwia ». Nous les retrouvons sur tous les chemins de l'Anatolie(4). Pendant que ʿAbdarraḥmân et Ḥabîb ravagent périodiquement les provinces de l'empire grec, Bosr et Aboû'l Aʿwar dirigent de préférence les expéditions sur mer et conduisent d'ordinaire à la victoire la jeune marine de Moʿâwia. Sur un geste du calife, ces rudes batailleurs se transforment en diplomates et en administrateurs. Ḥabîb et Aboû' l Aʿwar parlementent avec ʿAlî à Ṣiffîn (5), ou préparent le protocole, préliminaire à la conférence de Aḏroḥ (6).

Jusque-là, les fellahs de la Syro-Palestine n'avaient pas payé de tribut régulier. Aboû' l Aʿwar fut chargé d'en faire le recensement, en vue de combler cette lacune fiscale (7), attestant encore une fois l'absence de plan, dans l'ensemble de la conquête syrienne. Moʿâwia jeta également les yeux sur le Solaimite, quand il voulut écarter de l'Egypte ʿAmrou ibn al-ʿAṣi (8), dont les allures indépendantes devaient lui peser. Ḥabîb gou-

(1) Comp., dans ʿ*Iqd*, II, 305, sa réponse à Ziâd, se plaignant de la grâce accordée par Moʿâwia à un fonctionnaire prévaricateur.

(2) ʿ*Iqd*, II, 196. Au même ʿOtba on fait rééditer la parole de Moʿâwia: « Je ne recourrai pas au glaive, quand le fouet peut suffire. » ʿ*Iqd*, II, 197, 2 a. d. l.

(3) Voir, dans *Aġ.*, VI, 158-161, l'incident d'Aboû Dahbal.

(4) Ṭab., II, 27, 87, 111, 157 : Yaʿqoûbi, II, 285.

(5) Ṭab., 3277. Dans ʿ*Iqd*, II, 142, 1, au lieu de حبيب بن سلمة lisez حبيب بن مسلمة; même correction, II, 145.

(6) Ṭab., I, 3337.

(7) Michel le Syrien, II. p. 450.

(8) Cf. Baihaqî, 140.

verne l'important district de Qinnisrîn (1), limitrophe des terres grecques; Aboû'l A'war, la province du Jourdain (2); Śoraḥbîl, le ǵond de Ḥomṣ (3). A cette occasion, le premier parmi les musulmans, Ḥabîb se heurta aux bandes des Mardaïtes (4) et formula probablement la teneur de l'étrange capitulation, obtenue par ces rudes montagnards (5).

Concurremment avec les Qaisites, — Qoraiśites de la Mecque, Arabes de Ṯaqîf et de Solaim, — dont nous venons de résumer l'activité si variée, Mo'âwia aimait à s'entourer de Yéménites (6). En d'autres termes, dans son ministère, — on se servait alors du terme de « biṭâna » ou « śî'a », — l'habile équilibriste qu'était Mo'âwia avait cherché à faire entrer les représentants des partis se partageant la race arabe, à l'exclusion pourtant de Rabî'a. Cette confédération mésopotamienne et iraqaine, en majeure partie favorable à 'Alî (7), ne s'était pas encore franchement détachée du groupe des Moḍarites ou Arabes du Nord (8). De là, sans doute, l'apparent oubli, où la laissa Mo'âwia, à l'exception pourtant de ses partisans de Taǵlib. A ce titre, il en établit une colonie à Koûfa (9). Rappelons aussi les Taǵlibites Ka'b ibn Go'ail, poète officiel de la dynastie (10) et Aḫṭal, de bonne heure admis dans son intimité (11). Le refus du très influent chef

---

(1) C'est à dire tout le Nord de la Syrie; le district de Qinnisrîn fut une création postérieure, au détriment du « ǵond » de Ḥomṣ d'une étendue démesurée.

(2) Ṭab., I, 3057.

(3) Pendant 20 ans, au dire d'Ibn Ḥaǵar, II, 402; chiffre inacceptable, étant donné la longue durée du gouvernement de 'Abdarraḥmân en ce district.

(4) Balâḏori, 159.

(5) Voir plus haut l'étude sur les Mardaïtes.

(6) Voir p. ex. Baihaqî, 87, 8.

(7) Voir I. S., *Ṭabaq.*, V, 10, l. 13. On ne trouve pas un seul Rabî'ite dans l'entourage de Mo'âwia. Ṭab., II, 143, 1, etc.

(8) *Chantre*, p. 133. Voir, dans Ibn al-Faqîh, 185, 9, vers de Naǵâśî : حَيَّيْ مُضَر c. à. d. Ma'add et Rabî'a; autre vers de Miskîn Dârimî, opposant les deux groupes aux Anṣâr. Schulthess, Naǵâśî, *ZDMG*, LIV, p. 449, 5.

(9) Ṭab., I, 1920.

(10) Dînawarî, 171; *Kâmil*, 184; *ZDMG*, 1900, p. 463; *Chantre*, p. 10, etc.

(11) Et, au moins vers la fin du règne, le Bakrite 'Abdallah ibn Hammâm as-Saloûlî, le poète qui console Yazîd de la mort de son père. Qotaiba, 412; Mas'oûdî, V, 154-156.

bakrite, Mâlik ibn Misma' (1), d'accepter un emploi (*'Iqd*, I, 51) peut aussi avoir découragé le calife.

On se tromperait, pensons-nous, en attribuant au hasard le choix fait par Mo'âwia dans la personne d'Aboû'l A'war le Solaimite. Il importait à la politique des Omaiyades de se concilier cette fière et riche tribu du Ḥigâz (2), établie dans le voisinage des villes saintes (3). Son adhésion fortifiait d'autant leur position en cette province mal résignée. Joints aux Taqafites, franchement ralliés au califat syrien (4), les Solaimites pouvaient tenir en respect les mécontents de Médine et de la Mecque. La politique du « ralliement des cœurs » (ta'lîf al-qoloûb), pratiquée par Mahomet à l'égard du chef Solaimite, 'Abbâs ibn Mirdâs, a pu inspirer l'attitude de Mo'âwia et attirer son attention sur les Solaimites. Le monarque ne comprenait pas moins bien l'obligation de « couper la langue » à ces nomades remuants (5), qui constituaient « la matière de l'islam », comme disait le calife 'Omar. La nécessité de ménager les susceptibilités des Arabes (6), le désir de sauvegarder son indépendance et son initiative personnelles eussent suffi à inspirer cette mesure au souverain si attentif — le chapitre précédent l'a montré — à dominer les coalitions, inspirées par l'esprit de parti.

Fixé à Damas, au milieu d'Arabes yéménites ou se croyant tels (7), marié à une femme kalbite (8), Mo'âwia, quoique appartenant par ses

(1) D'un dévoûment douteux aux Omaiyades. Cf. Dinâwari, 246, 2, etc. Son refus des fonctions publiques ne doit pas faire croire à son entier désintéressement. Cf. Ṭab., II, 434-35, 449.

(2) Ils fournirent à Mahomet 900 cavaliers armés de cuirasses. Qotaiba, 469, 19 ; Ibn Sa'd (éd. Wellh.), n° 94. Leur territoire était célèbre par ses richesses minières. Wüstenfeld, *Gebiet von Medina*, p. 73 ; Ibn Hiśâm, 770.

(3) Sprenger, *Moḥammad*, III, p. 153

(4) Rappelons les nombreux fonctionnaires taqafites de Mo'âwia : Mogîra, Ziâd, 'Obaidallah.

(5) *'Iqd*, I, 194.

(6) Pour les difficultés qu'elles créaient parfois à Mo'âwia, cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 206, 7, etc.

(7) Cf. Wellhausen, *Reich*, p. 83, 84 ; Ya'qoûbi, *Géogr.*, 324 ; 326, 2, etc ; Ibn al-Faqîh, 92, 14.

(8) Mo'âwia pense à épouser Nâila, la veuve kalbite de 'Otmân. *'Iqd*, III, 272. Un

origines au groupement qaisite, avait compris de bonne heure le prix de l'alliance avec les tribus arabes, depuis plusieurs siècles (1) établies en Syrie (2). Cette alliance sera plus tard le palladium de la dynastie et le jour n'est pas loin où « Baḥdaliya » (3) deviendra synonyme de « partisans des Omaiyades » (4). L'hostilité ou la seule indifférence des Yéménites auraient suffi pour paralyser la marche de son gouvernement. Habitués à la discipline, aux formes d'un gouvernement régulier, ils devaient se montrer les plus intelligents auxiliaires (5) des desseins qu'il méditait. Leur aveugle dévoûment à la cause des califes syriens provoquait parfois le scandale chez les anarchiques nomades, arrivant de la Péninsule (6).

La reconnaissance ou l'intérêt, — c'est tout un en politique, — eussent d'ailleurs dicté cette attitude au calife. Dans la masse des tribus, occupant depuis des siècles le désert et la section orientale de la Syrie, les Qaisites,

---

projet de mariage avec une autre Kalbite n'aboutit pas. Cette femme, divorcée par Mo'âwia, fut épousée par Ḥabîb ibn Maslama. *Aġ.*, IV, 69, 70 ; XII, 142 ; XIV, 124 ; Ṭab., II, 205. Chez un souverain, assez indifférent à l'endroit des femmes, ces mariages kalbites devaient avoir une signification politique. Cf. *'Iqd*, II, 304, 15. Les pères de Nâila et de Maisoûn, rentraient également dans la catégorie des beaux-pères décoratifs du désert, que se disputait la nouvelle aristocratie musulmane. Nommons Manẓoûr ibn Zabbân, 'Oyaina ibn Ḥiṣn. Cf. Ibn Doraid, *Istiqâq*, 172 ; 173, 1. Pour la noblesse d'Al-Forâfiṣa, père de Nâila, voir *ibid.*, 146; Baḥdal appartenait à la grande aristocratie de Kalb (البيت), à la famille qui avait produit Zohair ibn Ǵanâb. *Ibid.*, 316, 7. Les deux derniers étaient chrétiens.

(1) Comp. *'Iqd*, II, 55, 23.

(2) Voir aussi la composition de l'ambassade, envoyée à Médine, la première année de Yazîd. *Aġ.*, I, 12. Tous sont Syriens (*Aġ.*, I, 12, 2) et en grande majorité d'origine yéménite.

(3) De Baḥdal, le père de Maisoûn.

(4) *Ḥamâsa*, 319 ; 619, l. 2.

(5) Les Yéménites passaient pour plus accessibles aux sentiments nobles et élevés. Cf. *Aġ.*, I, 167, 16 ; Ibn al-Faqîh, 33, 8. Sur la culture des Syro-Arabes, voir remarque de *M.S.*, I, 111. Comme on le voit par le récit mis dans la bouche de Ḥassân ibn Ṯâbit, à Médine, même après l'islam, on se représentait la cour des Ǵassânides comme le centre de toutes les élégances, de tous les raffinements de la civilisation. Dans leurs moments de sincérité, les Moḍarites reconnaissaient toutes les prérogatives (*Iqd*, II, 55, 8 ; *Kâmil*, 40, 2) aux Yéménites. Ceux de Syrie auraient conservé leur prononciation particulière : كال au lieu de جال . *Bayân*, I, 150, 9.

(6) Cf. I. S., *Ṭabaq.*, V, 183, en bas.

récemment émigrés, formaient une minorité, occupant surtout le district de Qinnisrîn. S'appuyer de préférence sur eux eût constitué une grave faute (1). Au début de sa rivalité avec 'Alî, quand Mo'âwia voulut entraîner à sa suite ses administrés, on lui conseilla de gagner avant tout le yéménite Śorahbîl ibn as-Simt, « le chef des gens du Śâm » (2). Pratiquement cette dernière expression était devenue synonyme de Yéménites. Sans la brusque révolution, survenue après la mort de Yazîd I (3), Qais et Yémen, formant une distinction idéale, seraient probablement venus se fondre dans la masse des Syro-Arabes, au grand avantage des idées de progrès et de tolérance au sein de l'islam.

Les Yéménites fournissaient également les plus nombreux contingents de cette armée syrienne, sans cesse en lutte contre les forces byzantines (4). Peut-être mettaient-ils parfois une insistance fatigante à rappeler au souverain qoraiśite leurs services passés (5). Celui-ci ne se lassait pas d'y recourir. Comment ne pas compter sur de tels auxiliaires, qui, dans les circonstances les plus critiqeus, disaient au souverain : « Ne t'inquiète pas de l'opposition de l'Iraq et de Modar, nous t'offrons notre obéissance et nos épées (6) » ?

Nous connaissons l'importance, attachée par Mo'âwia à la formation de sa marine, et les difficultés rencontrées par lui dans cette entreprise. S'il parvint à les surmonter, il en fut spécialement redevable aux Yéménites. C'est parmi eux qu'il recrutait de préférence les équipages de sa flotte. Les croisières incessantes, qu'il lui imposait, devaient être spécialement

(1) Sur la prédominance des Yeménites en Syrie, voir Ya'qoûbi, *Géogr.*, 324-325 ; Hamdâni, 129, 132. M. M. Hartmann la trouve «Auffællig» (*ZDPV*, XXII, p. 157, n. 1). Elle ne peut surprendre, quand on a suivi la constante infiltration en Syrie des Arabes « Yéménites » longtemps avant l'islam.

(2) Dinawarî, 169, 8.

(3) Et marquée par la bataille de Marǵ Râhiț.

(4) Țab., II, 1775, 14. Ils partent au premier signe du calife. *Ibid.*, II, 806, 8-11.

(5) *Ag.*, XVII, 62-63. Comp. Țab., II, 139, 15, etc ; 144, 6, 15. Voir plus haut l'étude consacrée à 'Abdarrahmân ibn Hâlid, p. 6 et suiv.

(6) Ibn al-Atîr, III, 216, 6 a. d. l. ; comp. Ǵâhiz, *Baydn*, I, 150, 9, etc. Pour voir comment Mo'âwia y recourait dans les moments critiques, cf. Dinawari, 189, 4, etc.

pénibles pour des terriens aussi irréductibles que les Arabes, sans en excepter ceux de Syrie (1).

En retour de ce dévoûment (2), Mo'âwia ne cachait pas sa prédilection pour les Yéménites ou les Syriens, comme on les appelait indistinctement (3). Ce fut au point de provoquer la jalousie des Qaisites. Les premiers du moins avaient su se préserver de la contagion des idées śi'ites et hârigites. En changeant de religion (4), ils avaient suivi, non l'islam; mais la « grande idée arabe », celle de l'hégémonie de leur race, que ce dernier abritait maintenant de sa bannière triomphante. Chez eux, le Qoran était demeuré impuissant à provoquer ces phénomènes alarmants, que nous avons constatés dans l'Iraq (5); à détruire la docilité, l'esprit de discipline, que tous les annalistes (6) se plaisent à signaler chez les Arabes syriens.

L'absence d'enthousiasme, mis par eux à embrasser la nouvelle doctrine (7), ils n'entendaient pas la voir exploiter contre eux (8), ni céder le pas aux musulmans de la première heure, aux « pouilleux » du Ḥigâz, à tous ces Bédouins, mangeurs de lézards et de gerboises (9), ne portant à

(1) Cf. satire de Nağâśî. Schulthess, dans *ZDMG*, LIV, p. 470.

(2) Les Iraqains s'indignent de voir les capitaines syriens, pendant de longues heures, faire antichambre au palais de Damas. Ṭab., II, 806, 10.

(3) *Aǧ.*, XVII, 62, 63 ; XVIII, 70 ; 162, 8 a. d. l. L'étrange attitude du Yéménite Ṭirimmâḥ, à la fois ḫâriğite et « partisan des Syriens » (*Aǧ.*, XV, 113) paraîtra moins choquante, si on prend ici le terme « Syrien » comme synonyme de Yéménite.

(4) A quelques exceptions près, comme les Tanoûḫ. Ils paraissent avoir de bonne heure pris cette détermination, contrairement aux autres indigènes, non Arabes, de Syrie. Nous débattrons ailleurs cette question.

(5) Où, selon l'expression de Mo'âwia, « chaque homme constituait une śi'â ». '*Iqd*, II, 172 ; Qotaiba, '*Oyoûn*, 267, 2.

(6) Citons Qotaiba, '*Oyoûn*, 262, 5; 267, 1 ; Ṭab., I, 2926, 12 ; 2949, 10 ; II, 806, 8-11.

(7) Un chef Syro-Arabe متدين forme un phénomène. Cf. *Aǧ.*, XVII, 63, 6. Même remarque pour les « nossâk » de la région de Ḥomṣ » (Dinawari, 170, 10) ; ils refusent de venger 'Oṯmân et étaient probablement des Qaisites. *Ibid.*, 184, 3. Des « 'obbâd » syriens sont signalés, *ibid.*, 172, 10.

(8) Voir, dans *Aǧ.*, I, 12, avec quelle désinvolture les Syriens (ou Yéménites de Syrie) s'expriment sur le compte de la Ka'ba, des Mohâğir et des Anṣâr.

(9) Boḫâri (Krehl), II, 292 d. l. ; 327, 6, 10 ; Ǵâḥiẓ, *Maḥâsin*, 119, 10 ; *Avares*, 237, 11 ; 254, 10 ; *Ḥamâsa*, 633, v. 3 ; I. S., *Ṭabaq.*, III[1], 92, 12, 17 et 20.

leur arrivée en Syrie qu'une simple tunique, ne leur descendant même pas aux genoux (1). Quand, plus haut, nous avons signalé le peu d'estime professé par les Syro-Arabes pour les émigrés de la Péninsule, y compris parfois les Omaiyades (2), nous avons avant tout voulu parler de nos Yéménites (3). Il faut lire le détail de la réception hautaine, faite par l'émir des Ǧassânides aux députés arabes (4), et cela peu après la bataille du Yarmoûk. Plus encore que ceux de Mésopotamie, ces convertis de fraîche date avaient conservé les mœurs chrétiennes (5). Devenus musulmans, moitié par ambition, moitié par lassitude, ils constataient sans regret l'attachement de leurs parents et de leurs femmes à l'ancienne religion (6). Parfois même, pour leur être agréables, ils continuaient à sonner la cloche (7) de l'église voisine, où eux-mêmes avaient été baptisés (8).

Ces dispositions, assez conformes à celles du souverain, ennemi du fanatisme et gendre d'un chrétien kalbite, Baḥdal (9), resserraient encore son intimité avec les Yéménites syriens. Il savait entretenir leur zèle par des gratifications pécuniaires (10). Quand les chroniqueurs nous dépeignent le calife dans l'intimité, ils le montrent d'ordinaire au milieu des Yéménites. Si l'on peut se fier à leurs descriptions, il semblerait que l'étiquette de la cour de Damas leur accordât le premier rang, immédiatement après les princes de la famille régnante (11). Leur influence y était grande ; elle

---

(1) في شملةٍ لاتُوارِي اسْتَهُ. Qotaiba, 261, 8.

(2) *Ḥamâsa*, 659, v. 5.

(3) A la Mecque, Mo'âwia se voit obligé de rappeler ses Syriens au respect de la vie des Qoraiśites. '*Iqd*, II, 308-309.

(4) Ibn al-Faqih, 140-141. Comp. Ya'qoûbi, II, 168.

(5) مُسْلِمون في اخلاق النصارى. Ibn al-Faqih, 315, 9.

(6) Nous y reviendrons plus tard, en discutant la religion de Maisoûn, mère de Yazîd I.

(7) Ou plutôt ils frappaient le *nâqoûs*.

(8) Qotaiba, '*Oyoûn*, 174 ; Ǧâḥiẓ, *Bayân*, II, 62.

(9) Le père de sa femme Maisoûn, dont les frères demeurèrent aussi chrétiens. Nous le prouverons ailleurs. Dans sa vieillesse, souffrant d'insomnies, Mo'âwia est réveillé chaque matin par le son des cloches de la cathédrale de Damas, voisine de la Ḫaḍrâ'. Il n'ose les faire taire et recourt à une ruse, mais sans succès. Cf. Qotaiba, '*Oyoûn*, 238.

(10) *Aǧ.*, XVIII, 69, ad finem ; Dînawari, 199, 5; Ibn Ḥaǧar, II, 76, 8 a. d. l.

(11) Ǧâḥiẓ, *Maḥâsin*, 148, 12. Comp. Qotaiba, 213, 4.

s'appuyait, outre les dispositions du calife, sur la présence de son épouse kalbite et les sympathies déclarées de Yazîd, l'héritier présomptif. Mo'âwia leur pardonnait volontiers les excès de langage, auxquels ils se laissaient parfois entraîner(1). Mieux que cela, il se montre ménager de leur sang et met tout en œuvre, pour leur épargner de dangereuses et lointaines expéditions (2).

Et pourtant, ces mêmes chroniqueurs, si attentifs à détailler la carrière des amis qaisites de Mo'âwia, se montrent beaucoup moins prolixes, quand ils en viennent à mentionner ses ministres Yéménites. Cette réserve a de quoi surprendre. Le Kindite Śoraḥbîl, il est vrai, vint de l'Iraq s'établir à Ḥoms à une époque relativement postérieure (3). Nous devons peut-être à cette particularité la rareté des renseignements relatifs à ce grand seigneur yéménite, si considéré en Syrie (4). Nous le retrouvons pourtant à Adroḥ, commandant les 400 hommes de l'escorte syrienne, et, plus tard, gouverneur du ǵond de Ḥoms (5), ce grand centre yéménite (6). Son dévoûment à Mo'âwia lui attira les attaques des poètes de l'Iraq (7).

Ḥamza ibn Mâlik (8), le Hamdânite, est, s'il se peut, encore moins bien traité et Ṭabarî se contente de signaler sa présence à Ṣiffîn (9). Si le calife lui accorde le pardon d'un des compagnons du fameux agitateur śî'ite, Ḥoǵr ibn 'Adî, il fait la même grâce à Aboû'l A'war et à Ḥabîb ibn

(1) Ṭab., II, 139-40 ; 144, 6, 15 ; surtout *Hamâsa*, 658, 660 : curieux morceau, composé après Marǵ Râhiṭ, et résumant les services rendus par les Kalbites à la dynastie.

(2) Ṭab., II, 139, 17 ; 145-46.

(3) Balâḏorî, 138. Il participe pourtant à une partie de la campagne syrienne.

(4) Mas'oûdi, IV, 391 ; il accompagne Mo'âwia dans une visite à Sa'îd ibn al-'Aṣi, '*Iqd*, I, 112 ; il se montre homme d'esprit et courtisan adroit. Baihaqi, 497, 5, etc.

(5) '*Iqd*, II, 81, 5. Après la conquête définitive de la ville, il aurait présidé à la répartition entre les musulmans des maisons abandonnées. Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 218, 15.

(6) Voir plus haut.

(7) *ZDMG*, LIV, p. 463.

(8) Le texte imprimé de Ṭab., II, 139, 12 a adopté la leçon : Ḥomra ibn Mâlik; il s'agit pourtant du même personnage.

(9) Ṭab., I, 3271, 3308, 3338, 3396. Cf. Dînawarî, 169, 13.

Maslama (1). Impossible de montrer plus d'impartialité dans la distribution des faveurs ! A cette époque, du moins à la cour de Mo'âwia, la division entre Qais et Yémen (2) était peu tranchée. L'activité artificielle des généalogistes et surtout les luttes intestines lui donneront, après la mort de Yazîd I, sa véritable et dangereuse signification. Jusque-là tous les partisans des Omaiyades affectaient de se proclamer *Syriens ;* les Modarites, venus à la suite des premiers conquérants, non moins que les Yéménites, depuis plusieurs siècles fixés en Syrie. Empressé à promouvoir la fusion des éléments du peuple arabe, Mo'âwia revendique pour la Syrie l'hégémonie sur les autres provinces, conquises par elle depuis l'alliance de 'Alî avec les meurtriers de 'Otmân (3).

Wellhausen (4) regrette que le fils d'Aboû Sofiân « se bornant à la Syrie, n'y ait pas fondé un état national ». Par moments, on croit surprendre des traces de ce plan chez le souverain et ses partisans dévoués. Ainsi, au Mecquois Bosr ibn Abi Arṭa'a, Mo'âwia donne la qualification de « saiyd ahl aś-Śâm » (5), assuré de ne pouvoir lui adresser plus sensible flatterie. Impossible de ne pas remarquer avec quelle facilité les nouveaux conquérants se considèrent, au bout de quelques années de séjour, comme de véritables Syriens, presque des autochtones. On dirait une nouvelle nationalité en formation ; et, d'après la loi générale des invasions, on constate en Syrie la réaction du sol conquis, transformant ses vainqueurs. *Græcia capta ferum victorem cepit....*

Pour désarmer la colère du redoutable Ḥaǧǧâǧ, le meilleur moyen c'est de le proclamer originaire de la Syrie (6). Les femmes de ces Syriens de fraîche date affichent les mêmes prétentions. Ne leur parlez pas de

---

(1) *Aǧ.*, XVI, 9 ; Ṭab., II, 139. Mo'âwia confie sa śorṭa à Qais fils de Ḥamza. Il le remplace, il est vrai, mais par un autre Yéménite. Ṭab., II, 205, 8, etc.

(2) Moins exclusifs que les Yéménites de l'Iraq, ceux de Syrie assistent pécuniairement leurs contribules, fixés dans les provinces orientales. Cf. *Aǧ.*, V, 155, 10, etc.

(3) *'Iqd*, II, 289, 4.

(4) *Reich*, p. 85.

(5) Ṭab., II, 212. Comp. vers cité dans *Kâmil*, 103, 1 ; même titre donné à Śoraḥbîl, Dînawarî, 169, 8 ; à un Arabe des Banoû Asad. Ǧâḥiẓ, *Bayân*, I, 149, 16.

(6) Ibn al-Faqîh, 114, 17. Ḥaǧǧâǧ prend cette qualification. Qotaiba 407, 10-12.

l'Arabie, « terre de la sécheresse et de la misère ! » (1) Telle la fille de l'Ansârien No'mân ibn Baśîr. A cette descendante des « Auxiliaires », mariée à un Maḫzoûmite, et jetée par la politique (2), seule (3) de son clan, sur le sol syrien, le souvenir du Ḥigâz aurait dû demeurer cher. Il lui rappelle seulement la grossièreté de ses habitants « pouilleux » ; et à ce portait peu flatté elle oppose l'élégance des « jeunes Damasquins » (4).

Les habitants des autres provinces, ceux de l'Iraq surtout, englobent sous la dénomination d' « ahl aś-Śâm » tous les Arabes de Syrie : Qoraiśites, Moḍarites et Kalbites. Le type du Bédouin sans mélange doit être cherché au sein du groupe qaisite, de préférence parmi les tribus de Ġaṭafân, de Fazâra, de Morra (5). Dans leur asile de l'Arabie centrale, protégés par leur ceinture de « ḥarra » et de « nofoud », ces Nomades échappèrent plus facilement aux influences du dehors. Pourtant il suffit de quelques années au service des Omaiyades pour les transformer en Syriens. Tel, par exemple, l'énergique Moslim ibn 'Oqba, aux yeux duquel les Syriens comptent seuls parmi les Arabes (6). Les annalistes obéissent à la même prévention et s'expriment comme eux (7).

En narrant les détails de la conquête arabe, la chronique du patriarche jacobite Michel qualifie de « méchant Syrien » (8) le Qoraiśite Ḥabîb ibn Maslama. Tellement ils étaient parvenus à faire oublier leur première patrie (9) ! Leurs descendants ne tarderont pas à obéir à d'autres inspirations. L'ancienne rivalité entre l'Iraq et la Syrie présentait au moins

(1) *Aǧ.*, XIV, 156, 16. .

(2) Son père, presque seul parmi les Anṣâr, avait embrassé le parti de Mo'âwia.

(3) Autre Anṣârien fixé en Syrie. *Osd*, IV. 182.

(4) *Aǧ.*, XIV, 129, 9 et 7 d. l. Rapprochez la comparaison de Aḫṭal: مثل القمل من اهل الحجاز Qotaiba, 312, 16. Une autre Syrienne rit également des prétentions de son mari Ḥigâzien. *Aǧ.*, X, 165, ad finem.

(5) Sur le جفاء des Morrites en particulier, cf. Qotaiba, *'Oyoûn*, 337, 15, etc.

(6) Voir la révolte de Médine et la bataille de la Ḥarra, dans Ṭab., II, 415-416.

(7) Voir p. ex. Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 173, 7 ; 177, 9 ; 249, 16. A un Ḫârigite de l'Iraq, qui prétend le connaître, un fonctionnaire ṯaqafite réplique avec indignation: انا شاميّ وانت عراقيّ . Qotaiba, *'Oyoûn*, 243, 10.

(8) Michel le Syrien, II, p. 441.

(9) Comp. *Aǧ.*, I, 12, 3. Cette ambassade comptait au moins deux Fazârites. Mais tous se nomment Syriens et se conduisent comme tels. Cf. Ibn Doraid, *Iśtiqdq*, 249, 16.

l'avantage de grouper les partisans des Omaiyades, sans distinction de tribus. Au cri de ralliement : « Iraq ou Syrie ! Orient ou Occident! » on substituera le mot d'ordre étroit : « Qais ou Yémen ! » et ces mesquines divisions hâteront la ruine de la dynastie et la déchéance de la race arabes.

Une expression de Théophane(1) caractérise assez exactement l'attitude, adoptée par Mo'âwia à l'égard de ses partisans, Qaisites et autres. Elle nous représente le calife comme un *primus inter pares*, ou, pour nous en tenir au texte grec, comme un πρωτοσύμβουλος au milieu de ses σύμβουλοι. La vaste compilation de Ṭabarî nous fournit, en plusieurs endroits, le commentaire approprié de l'assertion du chronographe byzantin (2). On y surprend le souverain, d'ailleurs si jaloux de son autorité, délibérant familièrement avec ses ministres et avec les notables de la Syrie (3). On croirait par moments assister aux réunions de nos assemblées parlementaires, tellement le langage des interlocuteurs est libre (4), et leur attitude envers le souverain exempte de contrainte ! Comme l'observe Wellhausen (5), « ils pouvaient se mettre à l'aise avec lui et n'y manquèrent pas (Ṭab., II, 144, 185). Jamais pourtant il ne laissa échapper les rênes des mains (6), et sut garder toute sa liberté d'action. » Rien de plus exact. De nos jours, Mo'âwia aurait occupé avec honneur la chaire de président dans une de nos assemblées législatives.

---

(1) A. M. 6169, 6171.— M. C. Becker la rappelle également dans sa curieuse dissertation « Die Kanzel im Kultus des alten Islam ». *Oriental. Studien* (hommage à Th. Nœldeke), I, p. 336. Le rapprochement est d'autant plus frappant que la plupart de ces délibérations du calife avec ses partisans eurent pour théâtre la grande mosquée مسجد الجماعة. La tradition, il fallait s'y attendre, voit partout des ḫoṭba rituelles. Dans le principe, la mosquée fut le véritable Parlement de l'islam. La buvette n'y faisait pas toujours défaut. *M. S.*, II, 58 ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 16, l. 19.

(2) Ṭab., I, 3396 ; II, 136, etc.

(3) Ṭab., II, 136, 137.

(4) Voir, dans *Aġ.*, XIV, 124, avec quelle vivacité No'mân ibn Baśîr relève une innocente plaisanterie, échappée à Mo'âwia.

(5) *Reich*, p. 87.

(6) Comp. remarque de Ḥoṣrî, III, 399 وكان اذا اراد ان يفعل شيئاً القى منهُ طرفاً الى الناس. En d'autres termes, Mo'âwia consultait la diète nationale.

Mais, pour comprendre l'attitude réciproque du souverain et de ses sujets, la liberté d'allures de ceux-ci et l'endurance du premier, il faut pénétrer plus avant dans l'organisation de l'empire arabe, à ce stade de son évolution politique (1).

Régime essentiellement électif, une śoûrâ (2), il était gouverné par des institutions rappelant le régime parlementaire. La charte des libertés publiques se trouvait consignée dans le Qoran et surtout dans l'ensemble des coutumes arabes. Après Allah, le pouvoir était censé résider au sein de la « ǵamâ'a », ou société islamique. Voilà pourquoi, après le crime d'infidélité, il n'en existe pas de plus grand que de sortir de la « ǵamâ'a des musulmans » (3). A celle-ci (4) de choisir, de déléguer un représentant, appelé calife (5). Il tient en main le « 'aṣâ », le bâton ou sceptre de la ǵamâ'a. Se révolter contre l'autorité, c'est briser ce bâton (6), faire schisme d'avec la communauté (7) et l'imâm légitime. Ce dernier était tenu de gouverner conformément au « livre de Dieu » (8) et aux antiques *fuéros*

---

(1) Nous nous réservons de revenir plus tard sur cette matière et de lui donner les développements indispensables. Pour le moment, nous nous contentons de renvoyer à un petit nombre de textes.

(2) 'Alî le rappelle sans cesse : « Mon élection ne fut par une فلتة » (Dînawarî, 149, 7, en bas) comme celle d'Aboû Bakr et de 'Omar». De là, le reproche, adressé tant de fois aux Omaiyades, de vouloir introduire le système dynastique «celui de Chosroès et d'Héraclius», comme on disait. Rappelons encore le cas de 'Abdarrahmân ibn Hâlid, candidat des Syriens au califat. 'Omar II menace les Omaiyades de rétablir la śoûrâ. I. S., *Tabaq.*, V, 253, 25. L'*Aǵânî*, (XVIII, 71) signale, sous Mo'âwia, la «multitude des notabilités, pouvant aspirer au califat».

(3) Cf. Ṭab., II, 223, 3.

(4) Ou plutôt à l'oligarchie qui prétendait représenter la « ǵamâ'a ».

(5) Ou plus explicitement : خليفة الله , خليفة ربّ الناس , خليفة الرحمان . *Kitâb al-Fâḍil*, 391, 1 et 3 a. d. l.; Mas'oûdî, V, 152 ; *Aǵ.*, III, 95, 5 ; IV, 115, 7 a. d. l.; XV, 6 ; XVIII, 71 ; Qotaiba, 272, 12 ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 219.

(6) « Le bâton des musulmans ». Ṭab., II, 239 d. l. ; 240, 1 ; Dinawarî, 252, 16, شقّ العصا وفرّق الجماعة . Qotaiba, *'Oyoûn*, 280, 15.

(7) Au témoignage d'Ibn 'Omar, le Prophète aurait dit : « mourir sans bai'a, c'est accepter de mourir comme un païen. » I. S., *Tabaq.*, V, 107, 8. De là, جماعيّ est devenu synonyme de *sunnite* par opposition à ḥâriǵite. Cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 132, 3 a. d. l. et 133, 2.

(8) On ne cesse de rappeler à Mo'âwia le pacte fondamental. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 183-84 ;

de la Péninsule. Pour contrôler son administration, il y avait le corps des « aśrâf », anciens chefs de tribus, et des représentants de la grandesse musulmane : Mohâgir et Anṣâr ; ces derniers, grands électeurs de l'empire.

Aussi voyons-nous les califes les plus autoritaires prendre l'avis de cette oligarchie et s'efforcer de l'influencer au gré de leur politique. Après un douloureux échec en Perse, ʿOmar, une lettre en main, monte dans le *minbar* de Médine et sollicite l'envoi de secours (1). Devant ce sénat, ʿOṯmân vient se justifier des reproches, adressés à son administration. Moʿâwia lui fait autoriser l'emploi d'un trône ou « sarîr » (2) et ratifier les conditions (3), accordées à Ḥasan, fils de ʿAlî, au moment de l'abdication du prétendant (4).

Outre ce sénat, formé par les aśrâf, présents dans la résidence du calife, se tenait, à des époques déterminées, la réunion des « wofoûd », sorte d'états-généraux, où figuraient les députés des provinces et des tribus. Ils étaient chargés de porter au pied du trône les vœux et les désiderata de leurs mandants (5). Aussi la qualité de « mowaffad » était-elle considérée comme un titre de gloire (6), et l'on se vantait de briller dans la « wifâda » ou éloquence parlementaire (Ḥoṣrî, III, 228, 16).

II, 28, en bas. Le calife reconnaît la valeur des engagements, pris envers ses sujets. ʿ*Iqd*, II, 304 ; Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 30-31. Ceux-ci déclarent au prince par l'organe de leurs poètes qu'ils peuvent se passer de lui et de Qoraiś. Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 285, 15; Aḫṭal, *Divan*, 11, 4. Voir plus haut notre p. 7.

(1) Dinawarî, 140. Il fait lire tout un dossier à la mosquée. Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 62, 10.

(2) Ibn Ḫaldoûn, *Moqaddama*, 226, éd. de Beyrouth.

(3) Dinawarî, 231 d. l. Dans une série de réunions orageuses, ʿAlî s'efforce d'entraîner les Iraqains contre la Syrie. Yaʿqoûbi, II, 228-229 ; Dinawarî, 174-76. Il fait lire un message politique en chaire. *Ibid.*, 225.

(4) Comp. Ḥoṣrî, III, 399.

(5) Comp. ce vers, cité dans Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 73, en bas :

وخطيب قومٍ قدّموهُ امامهم　　ثقةً بهِ متخمّط تياحُ

Cf. *Ibid.*, 75, 4 et 94, 4: زعيم القوم رأسهم وسيّدهم الذي يتكلّم عنهم . Sur les wofoûd en général, voir le chap. de ʿ*Iqd*, I, 140-164.

(6) *Kâmil*, 768, 9 ; *Aġ.*, XII, 122, 6. خطيب ذو وفادات. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 135, 5 a. d. l. ; II, 31, 4 a. d. l.; *Ibid.*, I, 135-136. ابهى على خشب المنابر . *Ibid.*, I, 114, 8 a. d. l.

Parmi les wofoûd (1), une des plus caractéristiques eut lieu vers la fin du règne de Mo'âwia. Ce prince songeait alors à faire reconnaître Yazîd comme héritier présomptif. Voici l'ordre du jour de la séance, passablement orageuse, à en juger par les récits parvenus jusqu'à nous. Elle débuta par un véritable discours du trône (2) : Mo'âwia y développa les conditions du pouvoir, les obligations des sujets et insista sur les bonnes qualités de Yazîd. Daḥḥâk ibn Qais, faisant fonction de chancelier ou de premier ministre, proposa la candidature du jeune prince. Elle fut énergiquement soutenue par les députés gouvernementaux, lesquels s'efforcèrent de réfuter les arguments de l'opposition (3). Les « cortès » de Damas se terminèrent heureusemement, grâce aux moyens ordinaires, employés par Mo'âwia dans les grandes circonstances. Ceux qu'il importait le plus de gagner, les chefs de la réaction iraqaine, et à leur tête Aḥnaf ibn Qais, se laissèrent persuader à prix d'argent.

C'était l'issue ordinaire des « wofoûd ». Les plus hauts personnages venaient d'eux-mêmes s'offrir au calife pour « vendre leur religion » (4), ou promettre un dévoûment, pareil à celui de 'Amrou ibn al-'Aṣi, à condition de disposer, comme lui, du ḫarâǵ de l'Egypte (5). Le calife, dans ces

---

(1) Elles amènent à Damas les fils de 'Ali, les Hâśimites, Ibn Zobair, les Anṣâr et autres adversaires médinois de Mo'âwia. Dans une de ces reunions, tenue à Aḏroḥ, le calife reçut la « bai'a » solennelle de Ḥasan ibn 'Ali. Le souverain tint à la lui faire renouveler devant les Cortès de Syrie. Ṭab., II, 198, 15. A l'occasion de son séjour à Ǵâbia, 'Omar tint le premier parlement syrien ; nous pouvons le conclure de la présence de son *minbar*. Qotaiba, *'Oyoûn*, 74, 16. Dans celui de l'an 40 H., réuni à Jérusalem, Mo'âwia se fit proclamer calife par ses partisans.

(2) *Kâmil*, 30; *'Iqd*, II, 307, 2, etc; Mas'oûdî, V, 69; Ṭab., II, 196; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 116, 150; Ḥoṣrî, III, 399.

(3) Cf. Ǵaḥiẓ, *Bayân*, II, 14, l. 17, etc. Nous y voyons une série d'orateurs se succéder à la tribune, circonstance ne pouvant convenir à une cérémonie religieuse. Dans cette dernière, l'imâm seul a le droit de parler et de monter en chaire.

(4) Ṭab., II, 97, 2. *Dîn* peut aussi signifier « obéissance, soumission ». Cf. Ibn al-Faqih, 197, 15; *Aǵ.*, VIII, 65, 7 ; Ǵâḥiẓ, *Tria opuscula*, 62, 15; *Ḥamâsa*, 313, v. 1; *Zeits. f. Assyriol.*, XVII, p. 105. Comp. aussi le vers de Farazdaq à l'adresse de Mo'âwia :

فلو كان هذا الدين في جاهليّة ...

où *dîn* a le sens de « régime ».

(5) *'Iqd*, II, 142.

occurrences, n'hésitait pas à y mettre le prix, rarement moins de 100,000 dirhems et s'étonnait parfois du bon marché de certaines consciences (1). Aussi comprend-on ses plaintes sur l'avidité «des mendiants du Ḥiĝâz et des solliciteurs de l'Iraq, lui laissant à peine de quoi payer ses troupes» (2).

L'énormité des générosités (3) du calife, venant périodiquement se déverser sur les membres influents de l'aristocratie, nous permet fréquemment de supputer la force des partis d'opposition et leur résistance à la centralisation omaiyade (4). Si nous sommes mal renseignés sur le fonctionnement du parlement métropolitain, nous le devons moins à la discipline des Syriens, à leur loyalisme qu'à l'exclusivisme des chroniqueurs iraqains, préoccupés avant tout de leur province.

A l'instar de la capitale, les grandes circonscriptions administratives, les « ĝond » de Syrie, les « miṣr » de l'Iraq possédaient leurs diètes provinciales et locales. Elles se réunissaient d'ordinaire dans la grande mosquée, le « masĝid al-ĝamâ'a » (5), hôtel de ville avant d'être édifice cultuel. Là, et non dans le « dâr al-imâra », demeure privée du gouverneur, se concentre la vie politique de la cité et de la province. Qu'on relise les pages, si animées, consacrées par Ṭabarî et ses émules à la carrière administrative d'un Ziâd et d'un 'Obaidallah, et l'on y surprendra les manifestations incessantes du *self-government* arabe, venant déranger les combinaisons politiques du calife.

Cette situation explique l'importance, attachée par les premiers

---

(1) Ṭab., II, 97 ; Comp. p. 403, 1 ; Ibn al-Atîr, III, 215, 7, 13. Un véritable trafic, comme s'exprime un poète. *Ḥamâsa*, 185, 1.

(2) Dînawari, 236, 1, etc.

(3) Nous y reviendrons en parlant du ḥilm de Mo'âwia. Il les distribuait d'ordinaire à l'occasion des « wofoûd » ; on traitait alors de l'administration des fonctionnaires, on réclamait des diminutions d'impôts, des subsides....., absolument comme de nos jours.

(4) Comp. les vers cités, Mas'oûdî, V, 71.

(5) Littéral. le masĝid de la « communauté » c. a. d. de la réunion. C'est toujours là, non dans l'hôtel du gouverneur, ni dans un masĝid ordinaire que les Ziâd et les 'Obaidallah prononcent leurs ḫotba politiques. Le calife ne peut inaugurer son règne, ni un grand fonctionnaire son gouvernement, avant d'avoir paru dans le minbar de la ĝamâ'a.

califes (1) à l'art de la parole, véritable instrument de domination, comme dans nos sociétés démocratiques ; les soucis que leur causait la préparation des harangues officielles (2), bourrées de citations poétiques (3) ; et aussi leur fierté de s'entendre proclamer par leurs panégyristes « cavaliers des chaires » (4). C'est dans cette « tribune royale » (5), qu'ils remportaient leurs plus beaux succès politiques (6). On peut faire la même remarque au sujet de leurs principaux représentants dans les provinces : il suffit de nommer Ziâd (7).

Il en ira tout autrement sous les ʿAbbâsides. Ils ne tarderont pas à condamner au silence la tribune parlementaire, illustrée par tant de ḫaṭîb (8). Les « wofoûd » ne seront plus que de froides parades officielles, où seules retentiront les louanges du souverain. Ce sera le triomphe de l'absolutisme et le calife pourra se dispenser de paraître en personne dans la chaire des mosquées (9). Au cours des réunions rituelles du Vendredi (10),

---

(1) Tous les califes, en particulier les Sofiânides, — sans en excepter Moʿâwia II, le calife-enfant, — et les premiers Marwânides sont cités comme ḫaṭîb. Cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 121-122 ; 135.

(2) *M. S.*, II, 41-42 ; Baihaqî, 453-54 ; ʿ*Iqd*, I, 293 ; 314 ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 58, 9.

(3) Ṭab., II, 864 ; Qotaiba, 250, 18 ; 407, 10 ; ʿ*Iqd*, III, 319, 3 ; *Aǧ.*, XVI, 112. On les confond parfois avec des versets du Qoran. Cf. *Bayân*, II, 12, 7-11.

(4) *Ḥamâsa*, 336 d. v. ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 94, 8.

(5) منبر المُلك Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 67, 3 ; *Ḥamâsa*, 656, d. v. خَشبات ملك Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 115, 9 ; II, 85, 6. a. d. l. (Le terme de اعواد = chaire, est plus fréquent) مُلوك فوق المنابر Ǵâḥiẓ, *Bayân* I. 140.

(6) Comp. l'éloge du poète ʿAboû'l ʿAbbâs l'aveugle. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 94.

اذا مات منهم سيّدٌ قام سيّدٌ بَصيرٌ بعَورات الكلامِ زَميتُ

(7) Comp. remarque de Wellhausen, *Reich*, p. 81. « Die Moschee, das Forum des Islam, war die Hauptstætte seines Wirkens und seiner Erfolge. » — Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 58, 8 ; Goldziher, dans *WZKM*, VI, p. 100-101. De là, l'expression وَلِي منبر = être gouverneur. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 17, 6. — اَصعَدتَهُ منبرَك « tu l'as nommé gouverneur », dit-on à un calife ʿabbâside. Qotaiba, *Oyoûn*, 340, 13.

(8) Voir la longue liste dressée par Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 118 et suiv. ; II, 12-14.

(9) Tout en ambitionnant le titre de « cavaliers des chaires ». Cf. *Aǧ.*, VIII, 7, en bas. Parfois il se fera composer ses ḫoṭba. *Aǧ.*, XVIII, 82.

(10) De tout leur pouvoir, les califes travaillèrent à donner aux réunions de la mosquée un caractère strictement religieux. C'était diminuer d'autant le rôle de la politique. L'avantage obtenu par la « ṣalât » profitait à l'autocratie.

l'éloquence, condamnée au rôle ingrat de hotba parénétiques (1), deviendra le partage d'orateurs gagés.

Pour en revenir aux rapports du souverain omaiyade avec ses auxiliaires, nous apprenons (2) par Baihaqî (3) qu'à l'exemple de ʿOmar (4), Moʿâwia faisait surveiller de près ses gouverneurs, et avait organisé un service d'espionnage, lequel, nous l'avons vu, fonctionnait également auprès de ses parents omaiyades. Il les tenait d'ailleurs en éveil par d'incessants messages. Môgîra et, après lui, Ziâd avouaient que, par dessus tout, ils redoutaient le bruit du courrier, arrivant de la métropole syrienne (5). Avec ses parents, Moʿâwia se croyait tenu à moins de façons. Malgré les allures indépendantes de certains Omaiyades, il se sentait assuré de leur loyalisme et de les voir rangés autour du trône, chaque fois que l'intérêt de la dynastie se trouvait en jeu.

Les autres Arabes n'éprouvaient pas le même besoin de lui sacrifier leur propension à l'indépendance. Ils lui étaient attachés, non par les liens du sang, non par des considérations d'intérêt dynastique; mais par cette « baiʿa », si fragile, comme l'avaient montré les événements des dernières guerres civiles. De là, les efforts du calife pour s'attacher les divers partis de l'Arabie: Qoraiśites, Modarites ou Yéménites, en choisissant dans leur sein des hommes énergiques et intelligents. De là, les concessions

---

(1) مواعظ. Comme paraît l'avoir soupçonné Gâhiz, *Bayân*, I, 135, 10-15, dans le principe, la hotba aurait eu un caractère exclusivement profane. Plus tard, on a éprouvé le besoin d'inventer la distinction de hotba « batrâ' » et « śauhâ' », *Ibid.*, 154, en bas; distinction purement scolastique et démontrant l'absence du sentiment historique chez les érudits du 3e siècle de l'hégire.

(2) Moʿâwia gourmande à l'occasion Ziâd. ʿ*Iqd*, II, 229, ad finem; 304; III, 5. C'était, il est vrai, pour réprimer des excès de zèle. Il reprend Bosr pour avoir manqué de respect à un fils de ʿOmar. Tab., II, 141; ʿ*Iqd*, II, 305, 4; mais alors même la forme tempère la sévérité du reproche.

(3) *Mahâsin*, 154.

(4) Sur les espions de ʿOmar. cf. Tab., I, 2205; Baihaqî, 164, 3.

(5) ʿ*Iqd*. I, 31-32. Sur l'organisation du « barid » sous les Omaiyades, cf. Maqdisî, 250, 7: *Al-Fahri*, 148; Tab., II, 213, 7; von Kremer, *Culturgeschichte des Orients*, I, p. 170, 192. Le service était fait par des mulets, *Ag.*, XVIII, 60, 4; Qotaiba, 213, 9; la poste partait à jour fixe. Tab., II, 380; mettait 12 jours de Damas à Koûfa et à Médine. Tab., II, 406, 5; *Ag.*, V, 166, 6 a. d. l.

faites par lui à l'amour-propre de ces chefs, qu'il associait à son gouvernement.

Sous ce dernier rapport, il négligea les Anṣâriens plus qu'il n'en fut négligé (1). En sa qualité de Mecquois, il paraît les avoir tenus en médiocre estime (2). Les notices d'Ibn Sa'd (3) nous permettent de constater l'étrange stérilité de leurs familles, contrastant avec la fécondité des Mohâǵir, si envahissants d'ailleurs. Plus que jamais, les Anṣâriens formaient un clan fermé, boudant les Omaiyades (4), lesquels, à leurs yeux, incarnaient l'hégémonie de Qoraiś (5). Les habiles gouverneurs nommés par Mo'âwia à Médine, ses nombreux parents fixés en cette ville et possédant au Ḥiǵâz des biens-fonds considérables (6), lui répondaient de la province. Au moyen de ses auxiliaires Qoraiśites et Moḍarites, Arabes de Ṯaqîf ou de Solaim, il tenait les principales tribus du centre de la Péninsule; comme par les chefs Yéménites, par le traitement de faveur accordé aux Kalbites de Syrie, il avait gagné les habitants de ce pays. Tout en les attachant

(1) Voir, dans Mas'oudî, V, 46-47, les reproches qu'il leur adresse.—P. 46, au lieu de « pourquoi tirer vengeance des faits qui ont précédé mon règne?», il faut lire قِبَلي (non قَبلي) et traduire : « Pourquoi rechercher mes faveurs ? » — P. 47 : « Le testament du Prophète doit être respecté » ; traduisez : « Les recommandations du Prophète à notre sujet... » Comp. *Aǵ.*, VIII, 194. A son passage par Médine, Mo'âwia est complimenté par les Qoraiśites ; les Anṣâr s'abstiennent de paraître. *'Iqd*, II, 172, 6. Il les raille sur leurs occupations agricoles, Ya'qoûbî, II, 265, 5-8 ; il traite de « Juif » le célèbre Qais ibn Sa'd. Mas'oûdî, V, 45.

(2) Comp. le jugement des premiers Mohâǵir arrivés à Médine. Ils constatent que les Anṣâr se laissent mener par leurs femmes. Cf. Boḫârî, III, 442 d. l.; et la réponse typique d'un Mecquois à un Anṣârien : « Je suis Qoraiśite والحمد لله ». Ḥoṣrî, I, 348.

(3) *Ṭabaq.*, III². — Elles se terminent d'ordinaire par la remarque : *laisa lahoû 'aqab*. Citons 17-18, 20-24, 27-28, 30, 32-35. Cf. *Aǵ.*, VIII, 106, 13 ; *Osd*, IV, 232.

(4) Soyoûṭî, *Califes*, p. 78, 8-13 ; Schulthess, Naǵâśi ; *ZDMG*, LIV, p. 439.

(5) Sur l'équation Qoraiś = Omaiyade, cf. *Aǵ.*, IX, 37 a. d. l. ; X, 98, 7 a. d. l. ; 138, 8 ; XVII, 61, 4 et Baihaqî, 150, 10-13 ; Ṭab., II, 516, 8. Outre No'man ibn Baśîr, on cite pourtant d'autres Anṣâr au service de Mo'âwia, comme Faḍâla ibn 'Obaid, etc. Ya'qoûbî, II, 285 ; Ibn Ḥaǵar, II, 277, 392, 394, 428.

(6) Nous avons consacré une leçon spéciale à cette question. Outre les textes cités plus haut, nous renvoyons ici à Azraqî, 423, 447, 449, 460 ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 257, 2 a. d. l. ; *Aǵ.*, I, 81 ; III, 96 ; XI, 152 ; Ya'qoûbî, II, 297-98 ; I. S., *Ṭabaq.*, III¹, 115, 12 ; Wellhausen, *Skizzen und Vorarbeiten*, IV, p. 21, note ; p. 95.

de la sorte à sa cause, un équilibre savant lui laissait entière sa liberté d'allures, et garantissait l'indépendance du souverain, rivé à des institutions démocratiques, gênantes pour les initiatives de sa politique. La variété d'aspirations et d'origine (1) de ses ministres le sauvait du danger des coalitions, en même temps que le passé modeste de la plupart d'entre eux les réduisait à n'être que ses créatures.

V

LE « ḤILM » DE MOʿAWIA ET DES OMAIYADES

Moʿâwia, — nous avons pu le constater, — a été très diversement apprécié par les historiens. La majorité des annalistes musulmans ne peut pourtant s'empêcher de rendre un hommage involontaire au souverain remarquable, au plus éminent peut-être des politiques de l'islam, qui, en substituant à l'oligarchie théocratique, inaugurée par Mahomet, maintenue par ʿOmar, un gouvernement régulier et organisé (2), contribua plus que personne, s'il faut en croire le plus avisé de ses contemporains (3), à asseoir la domination du Qoran. Mais tous, à quelque parti qu'ils appartiennent, s'accordent à célébrer chez Moʿâwia « la douceur intelligente, avec laquelle il désarmait et faisait rougir ses adversaires ; sa lenteur à

---

(1) Bosr ne pouvait s'entendre avec le Solaimite Aboû'l Aʿwar. Cf. *Aġ.*, IV, 131-132.

(2) Le régime du *molk*, tant reproché à Moʿâwia par les intransigeants de l'islam. En l'appelant le « Chosroès » des Arabes, ʿOmar avait sans doute en vue ces qualités d'organisateur, toujours rares parmi les musulmans. Cf. *Osd*, IV, 386, 8. Ce terme de *molk* est appliqué au Prophète par un de ses compagnons (*Ḫamis*, II, 93, 4 a. d. l.). Le poète ansârien Aḥwaṣ appelle Moʿâwia « un roi béni ». Masʿoûdi, V, 158. ʿOmar I est qualifié de « roi » par Ḥoṭai'a, *Divan*, X, 20 ; LXXXV, 1-2 ; ce poète le dépeint comme un véritable autocrate « toujours préoccupé d'amasser ». Sous la plume de moḥaddiṯ hostiles, les termes de « Chosroès » et d' « Héraclius », appliqués à Moʿâwia, prennent souvent une signification odieuse.

(3) ʿAmroû ibn al-ʿAṣi. Cf. Ǧâḥiẓ, *Maḥâsin*, 151, 4 ; Baihaqi, 89, 10.

s'emporter, la plus entière possession de lui-même » (1) ; en un mot, l'ensemble de qualités, désigné par les Arabes sous le nom de « ḥilm »; qualités d'autant plus estimées que rares, chez un peuple passionné, tout en nerfs, des nerfs à fleur de peau, qui partent à la moindre secousse extérieure.

Il nous sera permis de reprendre, à la lumière de l'histoire, cette matière du « ḥilm », même après la pénétrante étude, consacrée à la notion, intimement connexe, de la « ǵâhiliya » (2) par M. Goldziher, dont, — le lecteur le sait déjà, — nous adoptons pleinement les conclusions (3).

Nous débuterons par un aveu : nous manquons en français d'un terme, rendant adéquatement le concept arabe. Le ḥilm n'est ni la patience, ni la modération, ni la clémence, ni la longanimité ou la possession de soi-même, ni la maturité de l'esprit (4). Il se contente d'emprunter à chacune de ces qualités certains traits extérieurs, juste assez pour donner le change à l'observateur distrait (5). De ces emprunts superficiels, il résulte une vertu spécifiquement arabe ; complexe hybride, mal défini, aux contours flottants et imprécis ; si imprécis même qu'on se trouve embarrassé pour y déterminer la limite exacte entre la qualité et le défaut. Cela tient à la mentalité, à la nature mêmes du peuple arabe, composé d'extrêmes ; nature nerveuse et exubérante, d'un relief vigoureux, mais heurté, où l'équilibre et la gradation des nuances font défaut ; héritier enfin d'une antique civilisation (6), mais, à la suite de profondes modifications climatologiques, retombé dans un état voisin de la barbarie.

Pour nous former une idée exacte de la nature intime du « ḥilm »,

---

(1) Wellhausen, *Reich*, p. 87. Voir, dans Ṭab., II, 210, 12 ; 212, 17, etc, comment Moʿâwia corrige les vivacités qui lui échappent.

(2) *M. S.*, I, *append.* 1er.

(3) Lammens, *Un poète royal à la cour des Omaiyades de Damas*, p. 24. (Extrait de *ROC*, 1904).

(4) A Karbalâ, Ḥosain exhorte sa sœur, éclatant en sanglots, à ne pas perdre son ḥilm. Ṭab., II, 324, 1. Le ḥilm est enfin synonyme d'intelligence. Cf. vers de Motalammis, *Divan*, I, 8 et فتى السنّ كهل الحلم . *Ag.*, XIII, 106, 9. Nous y reviendrons.

(5) De là, la variété des termes, employés plus bas, pour traduire ḥilm et son opposé « ǵahl ». Le contexte seul précise la signification.

(6) Cf. H. Winckler, *MVAG*, 1901, p. 188-189 et le 2d volume du prince L. Caetani, *Annali dell'Islam*. Dans le dernier travail, on trouvera un long exposé de la question, que le savant auteur a complètement renouvelée.

commençons donc par dire ce qu'il n'était pas ; par le séparer des analogues, avec lesquels on pourrait être tenté de le confondre.

On se tromperait étrangement en le comparant à la douceur évangélique. Celle-ci procède d'un sentiment exact de soi-même; en d'autres termes, elle suppose comme base l'humilité. Or, dans l'ancienne « Weltanschauung » arabe, dans cette « morou'a » tant vantée (1), point de place pour la vertu chrétienne. Mahomet lui-même l'aurait reconnu, et, sur ce point, proclamé implicitement la supériorité des « gens de l'écriture » (2). Les anciens Arabes, tout en rendant hommage à l'humanité de leurs compatriotes chrétiens, se targuaient d'un tout autre idéal et redoutaient qu'on qualifiât leurs lances de « lances chrétiennes » (3). C'eût été leur faire honneur d'un sentiment, d'une modération, auxquels ils se piquaient de demeurer inaccessibles. Chez ce peuple, admirateur convaincu des qualités viriles, la vertu, *virtus* ou « morou'a » (4) va chercher ailleurs ses inspirations. Les modèles du ḥilm, dont les noms se presseront plus loin sous notre plume (5), nous les verrons préoccupés avant tout d'écarter jusqu'au soupçon de l'abaissement ; ils trembleront à la pensée que leur modération n'ait les apparences de la faiblesse (6).

Non seulement le ḥilm (7) ne procède pas (8) de l'humilité ; il a plutôt pour but d'humilier l'adversaire, de le confondre par le contraste de sa propre supériorité, de le surprendre par la dignité et le calme de son attitude; de l'étourdir sous le coup d'une réplique brève et mordante (9), mal-

---

(1) Cf. *M. S.*, I, 1-40.

(2) *M. S.*, I, 18 « Ahl al-Kitâb », traduit d'ordinaire : « gens du Livre ».

(3) L. Cheikho, *Šoʿarâʾ an-Naṣrânîya*, 190, 4.

(4) Ces termes ont la même valeur étymologique.

(5) Comme Qais ibn ʿAṣim, Aḥnaf, etc. Cf. *Iqd.*, I, 218, 5 ; 218, 7 a. d. l. ; 219, 3 ; et autres références, citées plus loin.

(6) « Le ḥilm, c'est l'abaissement الذلّ » : ainsi s'expriment-ils parfois. Cf. Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 341, 9.

(7) Comp., dans ʿ*Iqd*, II, 92, 1, etc. un type de ḥilm et d'austérité musulmane et surtout de mépris pour ses semblables : des maulâ, il est vrai. Moʿâwia s'étant permis de louer la douceur لين des Hâšimites, Ibn ʿAbbâs repousse cet éloge comme une injure. ʿ*Iqd*, II, 134-135. — P. 135, l. 7, lisez : « ǵafautanâ ».

(8) Comparez cette parole de Aḥnaf : آفة الحلم الذلّ . ʿ*Iqd*. I, 219, 3.

(9) Voir les traits cités dans ʿ*Iqd*, I, 217.

gré la modération de la forme. Le « ḥalîm » ne se propose pas de corriger son semblable ; mais bien plutôt de « rogner les ongles de son impertinence » (1), comme s'exprime un poète. S'il accepte l'apparence d'un dessous, c'est pour s'en épargner un plus grand. « Qui ne sait supporter une parole en entendra cent ! » (2) C'est la pensée d'Aḥnaf, le principal modèle du ḥilm après Mo'âwia.

Ce n'est pas le seul point, distinguant le ḥilm de la mansuétude chrétienne. Celle-ci dompte, comprime jusqu'aux révoltes intimes du cœur. Rien de pareil dans son analogue arabe. Le ḥalîm consentait parfois à se taire, à ne pas répondre aux provocations ; mais son oreille recueillait les injures et son esprit s'arrêtait à en goûter la saveur amère (3). Mieux encore : le ḥilm pouvait s'allier au désir de la vengeance. Un exemple le montrera, pris dans la vie de Mo'âwia, la plus complète incarnation de la modération chez les Arabes. Le trait achèvera de peindre le caractère du souverain musulman et permettra de mesurer la distance qui sépare le « doux » Omaiyade d'un saint François de Sales.

Dans un cercle qoraišite, on discutait pour savoir si un outrage était capable de lasser la patience du calife. On convint que seul un manque de respect à la mémoire de sa mère y réussirait (4). Encouragé par un pari, un obscur Qoraišite (5), Mâlik ibn Asmâ', se chargea d'en faire l'essai : « Prince, dit-il à Mo'âwia, exécutant alors les rites du pélerinage (6), vos yeux rappellent ceux de Hind. — C'est vrai, répondit le calife ; ces yeux

(1) قَلَمْتُ اظفارَجَهلِهِ . '*Iqd*, I, 217, 14 a. d. l. ; Ḥoṣri, III, 124, 3. Pour l'origine de la métaphore, cf. '*Iqd*, II, 50, 15, etc. Pour son emploi dans l'ancienne poésie, voir citations dans Qotaiba, 101, 4-8.

(2) Ḥoṣri, I, 57.

(3) De là le dicton : حِلمي اصَمّ وأُذْني غير صَمّاء . '*Iqd*, I, 338, 6.

(4) Comp. '*Iqd*, I, 21 ; Ibn Ḥaǵar, II, 117, 8. Pour l'exciter contre 'Ali, Walîd ibn 'Oqba lui dit : « Tu n'es pas le fils de Hind, si... ». *Aǵ.*, IV, 177, 11. En énumérant les gloires de sa famille, Mo'âwia commence par nommer sa mère. Ḥoṣrî, III, 200. Nous donnerons plus loin un autre exemple. Le calife aimait à se dire « fils de Hind ». Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 184, 5. Il paraît avoir été son préféré. '*Iqd*, I, 26, 11.

(5) Ce ne peut être Mâlik ibn Asmâ' ibn Ḫâriǵa, un Fazârite, contemporain de Ḥaǵǵâǵ, cf. *Aǵ.*, XVI, 41-47, etc ; et fils du célèbre chef de Fazâra, partisan des Omaiyades. Cf. Mas'oûdî, V, 298-99 ; Ṭab., I, 3035-36, et note *a*.

(6) « Fi'l-mausim ».

ont longtemps charmé Aboû Sofiân. » Puis, appelant son intendant, il ajouta : « Tu payeras à la mère d'Ibn Asmâ' la rançon de son fils ; car je viens de prononcer son arrêt de mort, et le malheureux ne s'en doute pas ». Il s'en douta si peu qu'il vint raconter son entrevue et toucher le prix, convenu avec ses compagnons. Ceux-ci, désireux de continuer la plaisanterie, l'engagèrent, contre un nouveau pari, à répéter les mêmes paroles à ʿAmrou ibn Zobair (1). Ce dernier paraît avoir eu connaissance de la réponse de Moʿâwia et se vengea en assommant de coups son insolent interlocuteur. Le calife avait prévu ce dénoûment : « C'est moi qui l'ai tué, » s'empressa-t-il de dire, et, pour mieux souligner le sens de ses paroles, il fit payer à la mère du malheureux la rançon de son fils. Rien ne montre mieux que cet exemple, rapporté par Baihaqî (2), dans quelle mesure la modération arabe pouvait s'allier à l'esprit de vengeance.

Un trait analogue (3) est raconté d'Aḥnaf ibn Qais, un contemporain de Moʿâwia, et, comme lui, un type légendaire de la modération. L'inspiration vindicative y paraît encore plus évidente. Il prouve merveilleusement comment, dans l'appréciation des Arabes, cette qualité interdit seulement la vengeance directe et brutale ; mais non le recours à la ruse, pour attirer l'adversaire dans un piège, où un tiers se chargera de châtier son insolence.

Ces procédés, si peu évangéliques, ne diminuent en rien l'admiration de la tradition musulmane pour les représentants attitrés du ḥilm. Les chrétiens arabes partageaient les mêmes préjugés. Leur organe le plus autorisé, Aḫṭal, voulant déprécier un clan nomade, le représente comme « incapable de commettre la moindre violence, se rendant seulement vers la tombée de la nuit et, le visage voilé, à l'abreuvoir »(4). Le trait fut

(1) Probablement le frère du calife mecquois ; à moins que ce ne soit le Maḫzoûmite de même nom. ʿ*Iqd* II, 47, 12. Au lieu de la forme pleine Ibn az-Zobair, nous écrivons couramment Ibn Zobair ; comp. Ibn ʿAbbâs, Ibn Ḥosain, etc.

(2) P. 553-54.

(3) Baihaqî, 554. Un troisième est attribué à Moġîra ibn Śoʿba (Dinawarî, 236, 11, etc.) Les Arabes ne pouvaient donc comprendre le ḥilm sans lui supposer une arrière-pensée vindicative.

(4) *Divan*, 298, 1 et 2. Les vers sont imités de Ḥoṭaiʾa. Mais il suffit à notre démonstration que Aḫṭal se soit approprié — Naǵâśî l'avait fait avant lui.(ʿ*Iqd*, I, 303, en bas ;

vivement ressenti et exposa la malheureuse tribu à la risée des Arabes, naturellement enclins à confondre « la douceur avec la faiblesse et à faire de la brutalité (*šarâsa*) la condition du prestige » (1). La modération ne peut donc, quoi qu'en ait dit Baihaqî (2), être considérée comme la vertu des Arabes (3), ce peuple ayant toujours réservé sa meilleure admiration pour les manifestations de la force (4). Dans sa curieuse anthologie, Ibn ʿAbd Rabbihi s'évertue à démontrer que l'idéal humain suppose non seulement l'exercice du bien, mais le pouvoir de faire le mal, « le sage devant être éminent sous les deux rapports » (5). Le poète n'a-t-il pas dit dans le panégyrique d'un de ses Mécènes :

« Tu te fais aimer et redouter dans l'une et l'autre situation ; comme si tu étais (à la fois) le paradis et l'enfer » (6) ?

C'est également la pensée de Ḥoṭai'a :

« Grâces à Dieu, me voici sous la protection d'un héros, défenseur de la vérité, capable de nuire et de faire du bien. » (7).

III, 142 ; Ḥoṣrî, I, 21 ; Qotaiba, 188, 189) — le sentiment qu'ils prétendent exprimer. Il a repris le même trait contre son rival Ǵarîr, dans son « Panégyrique des Omaiyades », cf. v. 71. Comp. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 169.

(1) *Ḥamâsa*, 325, v. 3.

(2) P. 24, 7. Le dicton : « الحليم مَطيّة الجَهُول , le modéré sert de monture à l'impudent » (ʿ*Iqd*, I, 338,3) trahit le peu de propension des Arabes pour le ḥilm. Dans Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 333 d. l., on trouve cette variante : « الحِلم مَطيّة الجود, le ḥilm est la monture de la générosité».

(3) D'autre part, l'âge d'or du ḥilm, sa signification politique ont cessé avec la fin du régime arabe, enterré par l'absolutisme ʿabbâside. Voir remarque de Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 154, 14. Nous y reviendrons plus bas.

(4) Voir, dans Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 331, comment on fait polémiser Mahomet contre cette tendance.

(5) لايرضى العاقل ان يكون الّا إماما في الخير والشرّ . ʿ*Iqd*, I, 303.

(6) ʿ*Iqd*, I, 303-304.

(7) نفّاع ضرّار . *ZDMG*, 1893, p. 191. Voir nombreux ḥadîṯ, réunis dans Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 269-70, pour prouver comment une certaine brutalité est la condition essentielle du سُودُد. L'argument le plus populaire contre l'ancien polythéisme arabe est le suivant : لا تنفع ولا تضرّ .

Ce motif est un thème favori de l'ancienne poésie arabe (1). La satire s'en est emparée comme le panégyrique :

« Les gens de Kinâna sont insignifiants en tout : dans le bien comme dans le mal. » (2)

Participant de cette nature complexe, le ḥilm suppose non seulement la puissance, le pouvoir, mais la possibilité d'en abuser ; celle de nuire, sans avoir à redouter les conséquences de ses actes (3). Cette psychologie, si éminemment arabe (4), devait être signalée avant d'aborder l'étude du ḥilm.

Un jour, en présence de Ḥâriṯa ibn Badr, le spirituel ami de Ziâd, on vantait la modération d'Aḥnaf. « Elle ne peut lui coûter beaucoup, observa Ḥâriṯa, lorsque, comme lui, on manque du pouvoir de nuire à son ennemi. » (5) Aḥnaf partageait au fond cette manière de voir. Quelqu'un lui ayant demandé, qui de lui ou de Mo'âwia faisait preuve d'un plus grand ḥilm : « La sotte question ! s'écria-t-il ; Mo'âwia est endurant, quoique calife ; moi, je suis un simple particulier ! comment m'égaler à lui ? » (6) Aḥnaf avait ses raisons pour redouter la comparaison. D'un physique disgracieux (7), avec cela avare, — il prétendait qu'un avis donné par lui valait 10,000 dirhems (8), — le chef de Tamîm (9) devait fatalement se

---

(1) Cf. Ḥoṭai'a, LXXVII, 22 ; et commentaire de Goldziher, dans *ZDMG*, 1893, p. 168-69.

(2) *Ḥamâsa*, 651, l. 1.

(3) *Kâmil*, 102, 10. يُقال حلُمَ اذا ترك ان يقول الشيْ لصاحبهِ منتصرًا ولا يخافُ عاقبةَ يكرهُها فهذا الحِلْمِ المَحْض

(4) On considérait comme un hiǵâ' virulent ce vers de Naǵâši contre les B. 'Aǵlân : « petite tribu, incapable de violer la foi jurée, de commettre la moindre injustice ». Schulthess, Naǵâši, *ZDMG*, LIV, p. 461. Cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 169.

(5) *Aǵ.*, XXI, 43, 14. ما يبلغ حِلمُ من لا قدرة لهُ ولا يملك لعدوّهِ ضرًّا

(6) '*Iqd*, I, 218.

(7) Ḥoṣrî, II, 263, 268 ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 26-27.

(8) Ḥoṣrî, II, 260-263. Il ne figure pas pourtant dans le كتاب البُخلاء de Ǵâḥiẓ. Le *Kâmil*, 768, 8 le représente bon pour les veuves. D'après un distique de lui, la générosité est une vertu, réservée aux riches. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 26, en bas.

(9) Ou plus exactement des Tamimites de Baṣra. Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 152, 14.

rabattre sur le ḥilm (1), terrain où chez les Arabes la concurrence se trouvait moins à redouter.

Les poètes s'expriment comme Ḥâriṯa et Aḥnaf. Ecoutons Ḥoṭai'a, faisant l'éloge d'un saiyd arabe :

« Quand il le veut, l'émule de Qoss (2) pour la modération et la générosité ; mais, au fond, plus redoutable que la pointe effilée de la lance ! » (3)

Et Nâbiġa al-Ǵa'dî, ce « moḥadram », fidèle truchement de la ǵâhiliya et de l'islam primitif :

« Le ḥilm est un leurre, si le sabre n'est là pour l'empêcher de dégénérer (en faiblesse) . » (4)

En entendant ce vers, Mahomet s'empressa de féliciter le poète (5) ; félicitations significatives, parce qu'elles nous révèlent, en la matière, l'opinion de l'auteur du Qoran, si opposée au « Beati mites » de l'Evangile (6).

« Qui ne le sait ? — ainsi s'exprime un autre poète — tout ḥilm n'est pas honorable ; mais seulement quand il se trouve uni au pouvoir (de nuire) . » (7)

On connaît l'impression profonde, produite sur le calife 'Abdalmalik et sur les contemporains (8), par le vers de Aḫṭal (9), célébrant les Omaiyades :

---

(1) Comp. cette définition de 'Omar. السيّدُ . . الحليمُ حينَ يُستَجهل. Qotaiba, '*Oyoûn*, 271,13; et le dicton احلُمْ تَسُدْ. *Ibid.*, 332, 5.

(2) Le type de l'éloquence et de la calme raison chez les Arabes.

(3) Ḥoṭai'a, LVIII, 9 : وقُسٌّ اذا ما شاء حِلْمًا ونائلًا

(4) Cf. '*Iqd*, I, 219, 8. Qotaiba, 159, 3-4. Dans le vers suivant, Nâbiġa oppose le ǵahl au ḥilm. Nous multiplierons plus loin les exemples de cette opposition. A la pensée, rendue ici par Nâbiġa, comparez ce vers de Mâlik ibn Ḥarîm (cf. *Ḥamâsa*, 520), cité dans Ibn Doraïd, *Ištiqâq*, 254, 15 ; 258, 2.

متى تجمعِ القلبَ الذكيّ وصارمًا وأنفًا حميًّا تجتنبْكَ المظالمُ

(5) *Aġ.*, IV, 131, 3 ; '*Iqd*, I, 140.

(6) Voir pourtant Qotaiba, '*Oyoûn*, 331 : variations s'expliquant par le mode de formation du ḥadît.

(7) *Ḥamâsa*, 516, v. 4 ; *M. S.*, I, 224.

(8) Cf. *Chantre*, p. 72, etc.

(9) *Divan*, 104, 8. Nous proposons la traduction suivante pour le premier hémistiche

« Terribles dans leur colère, tant qu'on leur résiste, ils sont les plus cléments des hommes, malgré leur puissance. » (1)

Le retentissement prodigieux de ce vers, proclamé par les critiques arabes, comme le plus superbe, le plus fier (2) de leur littérature, provient précisément de l'heureuse association, trouvée par le poète, de la force à la bonté, de l'arbitraire à la clémence (3) ; de l'antithèse établie par lui entre ces qualités opposées (4), s'unissant harmonieusement dans une âme supérieure. Sans cette condition, le ḥilm devenait vraiment un leurre, provoquant le mépris des nomades.

Donc, rien d'absolu dans le ḥilm. Pour l'Arabe les vertus logiques, constantes, ne comptent pas et l'homme absurde est celui qui ne change jamais. Témoin le poète :

« Tantôt notre ḥilm pourrait servir de contrepoids aux montagnes; tantôt nous dépassons en emportement les (plus) emportés. » (5)

C'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, une qualité temporaire (6), une vertu de circonstance (7). Tout dépend de la situation du « ḥalîm », de sa position

---

du vers, cité dans Mas'oûdî, V, 118 : « Quand les rois punissent les moindres écarts, ce n'est point par abus de pouvoir (=emportement جهل) ... »

(1) واعظمُ الناس احلامًا اذا قدروا

(2) الافخر *Aǧ.*, X, 5, l. 7. Cf. *Chantre*, p. 72, etc.

(3) 'Abdalmalik (ailleurs, c'est Mo'âwia) observe avec complaisance que, pour caractériser les Omaiyades, les poètes les comparent volontiers à des lions rugissants ; tandis qu'ils insistent de préférence sur les vertus religieuses des 'Alides. *Aǧ.*, XIII, 58, 63; XXI, 10, 8; Qotaiba, 301, 11. Comp. Ḥosrî, III, 237 ; l'éloge de Yazîd I, dans Wright, *Opuscula arabica*, p. 119, 8. Pour les titres de « saǵǵâd, nâsik, 'âbid, faqîh, qâri» accordés aux Hâšimites, cf. I. S., *Ṭabaq.*, V, 13 d. l. ; 15, 4 ; 38, 26 ; 39, etc ; 230, 16 , 20, 26 ; 233, 17 ; 237, 18 ; Mas'oûdi, V, 163. Pourtant 'Abdâllah l'*aîné*, (cf. Ṭab., II, 429, 8, etc) fils de Yazîd I, est qualifié de « nâsik ».

(4) Comp. يعفو عند قدرته dans un éloge, adressé à Mohallab. *Aǧ.*, XI, 163, 4 a. d. l. et Qotaiba, *'Oyoûn*, 332, 4 : ما أُضيفَ شيء الى شيء ازين... من عفو الى مقدرة

(5) *Ḥamâsa*, 735, v. 5.

(6) Comp. *Ḥamâsa*, 210, v. 5, قد يستجهل الرجُل الحليم. Dans le texte, le vers est au passif; je le place à l'actif et traduis : « le ḥalim lui-même a ses moments d'emportement ». Rien d'instructif comme la comparaison, établie par Nâbiǵa Ǵa'di entre le ḥilm et le ǵahl : d'après lui, dans l'un et dans l'autre, l'exagération seule est à craindre. Qotaiba, 159, 3-4.

(7) Comp. *Aǵ.*, XIII, 56, 18.

sociale : vertu, s'il se sent fort, indépendant; s'il est roi, à tout le moins, saiyd incontesté (1); faiblesse, si sa condition lui interdit de se faire craindre, de nuire surtout. Mais principalement le ḥilm doit savoir céder aux intérêts, aux caprices même de la parenté et du clan. Ce serait un crime de lèse-tribu de le pratiquer contre l'assentiment des siens (2). En pleurant son fils, un père nous le dépeint :

« Intransigeant et voulant le paraître, quand les siens s'emportent (3) ; modèle de douceur (4), lorsque les modérés de la tribu approuvent la modération. » (5)

Dans la pratique du ḥilm, si l'on ne veut manquer aux lois du bon goût, il est besoin d'une certaine dose d'éclectisme, pour ne pas céder inconsidérément aux inspirations humanitaires La poésie va encore nous renseigner sur cet état de l'âme arabe :

« Je suis impitoyable, dit un rimeur (6), quand la douceur (7) rendrait un héros méprisable (8) ; conciliant (ḥalîm), quand la dureté ferait tache sur un noble caractère. » (9)

---

(1) Ou, comme on s'exprime مُعطاء لايُعاصَى, لايَعْصونهُ, غير مُداقَم, غير مُنَازَع, سيّد مطاء. *Aḡ.*, XI, 55, 16; Wâqidî, 58, 8 ; *Osd*, IV, 215, 227 ; I. S., *Ṭabaq.*, I[1], 48, 4 ; Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 79, 3 ; 124, 11 ; 138, 15 ; Azraqî, 47, 12 ; 49 d. l. ; 58, 7 a. d. l. ʿAlî reçoit l'étrange qualification de اميرٌ مُطاع ومأمور مُطيع. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 29, 6.

(2) Cf. *Moʿallaqa* de ʿAmrou ibn Kolṯoûm, v. 53.

(3) Le sentiment de Ḥâtim Ṭaiy parait plus conforme à la stricte équité.

سانصُرهُ إن كان للحقّ تابعًا　　　وإن جارَ لم يَكثُر عليهِ التعطّفُ

Divan, éd. Schulthess, XXXVII, 14.

(4) On adressait aux Taḡlibites le reproche contraire. Cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 184, 11.

تلقاهم حُلَماء عن اعدائهم　　　وعلى الصديق ترَاهم جهالا

(5) *Aḡ.*, XI, où je ne puis plus retrouver la référence.

Comp. l'éloge de Tauba par Lailâ Aḫyaliya. *Aḡ.*, X, 79 ; Ḥosrî, III, 247 et *Ḥamâsa*, 510, 2 .

وكُنْ اكيَسَ الكَيْسَى اذا كُنتَ فيهم　　　وإن كُنتَ في الحَمقَى فكُنْ انتَ احمقَا

(6) Cf. *M. S.*, I, 224.

(7) تَحلُّم

(8) Comp *Ḥamâsa*, 770, 3-4.

(9) « Si l'on se montre dur envers nous, nous parviendrons à surpasser en violence les plus violents. » ʿAmrou ibn Kolṯoûm, v. 53 de sa moʿallaqa; ʿ*Iqd*, III, 40. فنجهل فوق جهل الجاهلينا. Evidemment جهل ne comporte pas ici le sens d'ignorance. Empressé à faire valoir la fierté de sa tribu, ʿAmrou n'aurait pu alléguer cet étrange titre de gloire. Il n'est pas sûr que le scoliaste arabe (voir éd. Arnold) ait saisi le sens exact du vers. Cela explique

Voici une variante du même sentiment :

« Assurément, le ḥilm l'emporte sur la violence, excepté pourtant en face de l'injustice ! » (1)

Le distique suivant s'exprime encore plus clairement :

« S'il me sert parfois d'être conciliant, la dureté m'est plus souvent profitable (2).

Je possède deux coursiers : à l'un la modération (3) sert de bride ; au second j'ai donné comme selle l'emportement (ǵahl). » (4)

Cette originale comparaison nous fournit le dernier mot de la question. Au désert, tout vrai « gentleman » doit posséder dans sa remise — nous dirions volontiers son écurie — morale deux montures au choix : sur l'une, il fait parade de clémence ; l'autre — et il l'enfourche de préférence — lui permet de se montrer tel qu'il est. Pour concilier les deux extrêmes : mériter l'éloge du ḥilm, sans encourir le reproche de faiblesse, un poète (5) a trouvé un moyen encore plus commode, en dépit de sa subtilité :

« Nos mains s'emportent, mais l'esprit garde sa modération (ḥilm) ; nous insultons par des actes, en paroles jamais ! » (6)

Ainsi se conduisait Qais ibn ʿAṣim, un grand chef de Tamîm, contemporain du Prophète, fréquemment cité, comme le précurseur et le modèle de son contribule Aḥnaf ibn Qais (7).

Ce galant homme, — surnommé par Mahomet سيّد اهل الوبَر le saiyd des Nomades, — n'avait pas l'humeur facile. Ainsi, dans une discussion, il fit,

---

les méprises de Freytag et d'autres orientalistes, à la remorque de ces commentateurs.

(1) *Ḥamâsa*, 499 d. v.

(2) لئن كنتُ محتاجًا الى الحلم إنّني الى الجهل في بعض الاحايين احوجُ

(3) Ḥilm.

(4) *M. S.*, I, 223-224. L'original de cette citation anonyme se trouve dans ʿ*Iqd*, I, 302, ad finem ; le poète est nommé dans Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 338, 18.

(5) Qabiṣa ibn an-Naṣrâni, donc au moins un fils de chrétien. Cf. Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 217, 1. Nouvelle preuve que, dans l'appréciation du ḥilm, les chrétiens arabes ne se séparaient pas du reste de leurs compatriotes.

(6) *Ḥamâsa*, 311, v. 2. Autre vers sur l'alliance toujours difficile du ḥilm avec son opposé. *Ibid.*, 693, v. 2.

(7) Cf. notice, dans *Aǵ.*, XII, 149 ; ʿ*Iqd*, I, 124 ; Ḥoṣrî, I, 8.

du revers de son arc, sauter les dents à son cousin (1). Qais est demeuré célèbre dans l'histoire arabe pour avoir enterré ses filles (2), immédiatement après leur naissance. Sa femme étant parvenue à lui dérober la naissance d'une de ces victimes, un jour que, grandelette, il la retrouva sous sa tente, ni les larmes de la mère, ni les supplications de la malheureuse enfant ne purent le détourner d'exécuter son dessein barbare (3).

(1) Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 154 ; *Aġ.*, XII, 154, 1.

(2) Au nombre de 13 ; il eut en outre 32 garçons. *Osd*, IV, 220. La notice de l'*Aġânî* met d'autres faits de brutalité sur le compte de Qais. Sa personnalité est demeurée sympathique à la tradition musulmane ; parce qu'il visita le Prophète et aurait, pendant la ġâhiliya, renoncé au vin. Une de ses filles vivantes est mentionnée, *Aġ.*, XII, 155, 7 : toutes ne furent donc pas enterrées. Il fut d'ailleurs un des beaux-pères décoratifs, comme Manẓoûr ibn Zabbân. Quoi qu'en dise la tradition, il continua à s'enivrer, même après son voyage à Médine. *Aġ.*, XII, 151, en bas. La légende de ses 32 fils a probablement son origine dans le vers, cité *Aġ.*, XII, 154, 13.

(3) *Aġ.*, XII, 150. Mahomet a voulu s'attribuer l'honneur d'avoir supprimé cette coutume inhumaine. Comp. la réponse de Hind, mère de Mo'âwia à Mahomet, *Al-Faḫrî*, 144, et surtout I. S., *Ṭabaq.*, VIII, 1-4, 172 ; notez la surprise de la Qoraišite en l'entendant mentionner. Cette pratique fut seulement — il ne faut pas se lasser de le répéter — le fait de quelques magnats, presque tous Tamîmites (comme le déclare explicitement *Kâmil*, 277), et, d'après la tradition arabe elle-même, daterait de Qais. Cf. Wilken, *Matriarchat*, p. 53, etc. nombreuses références. On a voulu aussi l'attribuer au célèbre Mohalhil. *Aġ.*, IX, 182, 1; comme on ne pouvait manquer d'introduire cet élément dans la légende d'Amroû' l qais. Qotaiba, 47, 19. Ibn 'Aṣim n'en serait donc pas l'introducteur ? Le chef tamîmite Aḥnaf ibn Qais n'aimait pas les filles. Baihaqî, 602, 16. Pour la Mecque, on cite l'unique Sa'îd ibn Zaid comme « sauveur de filles ». Nawawi, 265 (à la l. 5, lisez تَغَزَّتْ); I. S., *Ṭabaq.*, III¹, 277, 14. Il a dû avoir peu à faire, si l'on en juge par la nombreuse descendance féminine de Qoraiš. Un Qoraišite donne, en guise de nom, un numéro d'ordre à ses filles, comme chez les Romains : *Prima*, *Secunda*... I. S., *Ṭabaq.*, VIII, 330. Mais la tradition devait se préoccuper (cf. *Kâmil*, 277, 8) de donner raison au *Qoran*, VI, 152 ; XVI, 60 ; XVII, 33 ; LX, 12 ; LXXXI, 8, etc ; et de composer une notice édifiante à ce ḥanîf, précurseur inconnu de Mahomet. Voilà pourquoi elle prétendait montrer, près de la Mecque, l'endroit précis où Qoraiš exposait ses filles. *Aġ.*, IX, 122, en haut. Pourquoi l'ancêtre de Farazdaq, Ṣa'ṣa'a, pratique-t-il le premier ce sauvetage d'un nouveau genre ? Ibn Ḥaġar, II, 494, 4 d. Il en aurait de la sorte sauvé une trentaine, chiffre plutôt modeste, si la coutume était générale. Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 147, 2; Qotaiba, 189; J. Hell, *Farazdak's Lobgedicht*, 4. La vanité de ce poète a ici encore contribué à égarer la tradition. Comment les Tamîmites pouvaient-ils, et avec raison, se vanter de leur multitude, rivalisant « avec le nombre des étoiles » ? *Aġ.*, VIII, 189, 6. Cf. Qotaiba, *'Oyoûn*, 343, 14. Nous n'oserions, avec Wellhausen, tabler sur le vers de *Ḥamâsa*, 117 d. v.; une boutade ! inspirée proba-

Plus tard, en visite chez Mahomet, Qais se montra fort scandalisé en le voyant paternellement flairer une de ses filles (1). En réponse, le Prophète lui déclara que Dieu avait sans doute arraché la miséricorde de son cœur. Au lieu de cette platonique protestation, pourquoi Mahomet ne lui fait-il pas souscrire l'engagement de respecter la vie de ses enfants? Peut-être parce que le chef Tamîmite, étant venu traiter à Médine de politique et non de religion (2), méritait d'être ménagé.

Un tel personnage (3) paraissait, semble-t-il, peu préparé pour offrir à ses compatriotes l'idéal de la modération. Et pourtant Aḥnaf assura l'avoir apprise à son école (4). Qais mérita cette fortune extraordinaire par une action d'éclat dont on s'entretint longtemps sous les tentes arabes. Aussi a-t-elle été recueillie dans la plupart des anthologies et des collections de « nawâdir ». Un jeune neveu de Qais venait de tuer le fils du chef arabe. On lui amène le meurtrier enchaîné. Qais se contenta de le réprimander doucement; puis, sans laisser paraître la moindre altération sur ses traits, il ajouta : « Qu'on mette en liberté mon neveu et qu'on porte à ma femme,

---

blement par les versets du Qoran, ou y faisant clairement allusion. La nature humaine est la même sous toutes les latitudes. Voir, dans *Hamâsa*, 142-43, vers respirant la tendresse pour ses filles en bas-âge; on peut aussi trouver des exemples contraires. Qotaiba, *'Oyoûn*, 175, 3-4; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 172; *'Iqd*, II, 119, 12. Un noble Arabe récompensera l'assassin de son enfant; mais c'est pour l'avoir, par la mort, soustraite à l'esclavage. *'Iqd*, II, 92. Borné à certains clans, l'enterrement des filles était une application anticipée du malthusianisme, une limite brutale à la surpopulation. Dans le 2d vol. de ses *Annali* (en cours d'impression), M. le prince L. Caetani explique de même certaines mesures, édictées par Mosailima. Tant soit peu généralisée, elle eût rendu impossibles — qui ne le voit? — les prodigieuses conquêtes de l'islam. Elle cadre mal avec la polygamie, largement pratiquée, bien avant Mahomet.

(1) Marque de tendresse chez les Arabes. Mahomet flaire son fils Ibrahîm, Nawawî, 133; les enfants de son cousin Ǵa'far aṭ-ṭayyâr, I. S., *Tabaq.*, VIII, 206, 18. Comp. Ibn Ḥaǵar, II, 34, 3, où Mahomet frotte le bout du nez d'un enfant. Autres exemples : Ṭab., II, 1059, 9; III, 170, 5; 918 d. l.; I. S., *Ṭabaq.*, III¹, 40, 16 (exemple du calife 'Oṯmân); *Kâmil*, 316, 18.

(2) Les wofoûd des Arabes avaient pour but d'adhérer au gouvernement de Médine, parfois aussi à la religion du Qoran; ce dernier cas formait l'exception, contrairement à la tradition.

(3) Il s'attaque à l'honneur de ses parentes; est le héros d'une scène scandaleuse devant le Prophète. *Aǵ.*, XII, 155, 17; 156, en bas.

(4) Qotaiba, *'Oyoûn*, 336, en bas.

car elle est étrangère (1), la rançon de son fils! » Ce geste théâtral fut toute sa vengeance! (2)

Dans une circonstance analogue, un Bédouin — son nom eût mérité d'être conservé — sut allier la simplicité à l'héroïsme. Comme on lui amenait l'assassin de son fils, — c'était son propre frère, — le malheureux père jeta son sabre et prononça ce distique, où l'élévation s'allie au naturel du sentiment:

« Courage, mon âme, une de mes deux mains m'a blessé par mégarde.

L'un des deux me consolera de la perte de l'autre : celui-ci je l'appelle mon frère ; l'autre fut mon fils ! » (3)

Vertu des forts (4), des violents même, s'accommodant d'une certaine brutalité (5), impliquant dans son concept le pouvoir de nuire, sans avoir à craindre les conséquences de l'arbitraire, à ces titres, le ḥilm n'est signalé que chez les puissants, chez les « saiyd » les plus influents du désert, comme Qais ibn 'Aṣim (6), comme Aboû Sofiân, l'illustre « šaiḫ » de la Mecque; comme Ṭalḥa (7), le généreux et richissime « ḥowwârî » de

---

(1) Elle n'appartenait pas à la tribu de Qais. Au lieu de غريبة Qotaiba, '*Oyoûn*, 336, 7 lit عَرَبِيّة.

(2) *Aḡ.*, XII, 151; '*Iqd*, I, 217; *Osd*, IV, 220.

(3) *Ḥamâsa*, 100.

(4) Comp. احلام سادة. *Aḡ.*, XI, 133, 13. La pratique du ḥilm suppose la richesse; témoin ce vers de Ḥassān ibn Ṯâbit, Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 37, 4 a. d. l.

وربّ حلم اضاعهُ عدمُ الما   لِ وجهلٍ غطى عليهِ النعيم

(5) Voir, dans '*Iqd*, I, 217-219, le chap. consacré au ḥilm. Cela explique peut-être pourquoi 'Alî pieux, facile, mais borné, inintelligent et mou, toujours à la remorque de son entourage, n'est nulle part présenté comme le modèle du ḥilm. (Pour son impuissance à se faire obéir des Iraqains, voir surtout I. S., *Ṭabaq.*, V, 67, 24, etc.) Le Saiyd Ḥimiarî, fougueux Śi'ite, devait vanter cette qualité chez son idole. Mas'oûdi, V, 42 d. v. Cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 127, 12, etc. (Au lieu de l'inintelligible مجدود, il faut lire comme ici محدود, *borné*; qualification souvent adressée à 'Alî ; l'altération, dans '*Iqd* et d'autres, peut avoir été intentionnelle.) Certains textes louent en général la modération des Hâšimites. Ainsi, Ḥasan, fils de 'Alî, aurait par ḥilm cédé le califat! Nawawi, 205. Les panégyristes des 'Abbâsides se contentent de faire au ḥilm de lointaines allusions. Craignaient-ils de rappeler le vers mémorable de Aḫṭal, immortalisant leurs rivaux Omaiyades? Nous y reviendrons à la fin de cette étude.

(6) Pour la noblesse de sa famille, voir parole de 'Abdalmalik. *Aḡ.*, IX, 38, 7.

(7) I. S., *Ṭabaq.*, III[1], 157, 19.

Mahomet ; comme Sa'îd ibn al-'Âṣi (1), cet Omaiyade déjà connu pour sa bienveillance universelle ; comme Sinân ibn al-Ḥâriṯa al- Morri, un saiyd de Ġaṭafân (2) ; comme 'Attâb ibn Warqâ' ar-Riâḥî (3) ; comme 'Amrou ibn al-'Âṣi, tant calomnié à cause des services, rendus par lui à Mo'âwia (4), mais d'une grande modération et élévation de caractère (5) ; comme Aḥnaf ibn Qais. On disait de ce dernier, comme de Mâlik ibn Mismâ' (6) : « S'il se met en courroux (7), cent mille épées sortent du

(1) Ibn Ḥaǵar, II, 195, 8 ; on le surnommait « la boite de miel ». *Ibid.*, II, 195, 5 a. d. l. ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 121.

(2). Cf. *Aǵ.*, IX, 151, 153 ; X, 148-49 et autres renseignements, épars dans ce recueil, où rien ne signale son ḥilm, vanté par *'Iqd*, I, 219. Il était contemporain de Qais ibn ʿÂṣim. Mes recherches dans d'autres collections, comme Ṭabari et Mas'oûdî, n'ont pu me révéler comment il mérita la qualification de ḥalîm, excepté peut-être par sa générosité, célébrée par Zohair. Cf. Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 175, où il est appelé Ibn Abi Ḥâriṯa.

(3) Vaillant général, joua un grand rôle sous 'Abdalmalik. Ṭab., II, 805-06, 828, 877-78, 940-44, 946-53, etc ; Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 136. Son ḥilm, vanté par Farazdaq, *'Iqd*, I, 193 d. l. ; II, 61, ne parut pas dans ses démêlés avec le grand capitaine Mohallab. Sur le ḥilm de ce dernier, cf. Ǵâḥiẓ, *Maḥâsin*, 27, 163 ; Baihaqî, 408 ; *Kâmil*, 119, 3 ; *Aǵ.*, XI, 164, 1.

(4) Sur son ḥilm, cf. *'Iqd*, I, 22 : 217, 9, etc ; *Kitâb al-Fâḍil*, 373 ; Soyoûti, *Califes*, p. 78, 6. Dans *'Iqd* I, 220, en bas, on ajoute à son panégyrique de grossières injures à l'adresse de sa mère.

(5) *Al-Fâḍil*, 373 ; *'Iqd*, I, 217 ; Ibn Ḥaǵar, III, 2. Tolérant pour les chrétiens, il se montre en Egypte moins dur que ses successeurs, qui doublent l'impôt. Balâḏori, 216, 218. Par son intelligente douceur, il arrange le dangereux incident de 'Obaidallah, fils de 'Omar, et meurtrier de Hormozân. I. S., *Ṭabaq.*, V, 8-9. Sur la haine des Śi'ites contre 'Amrou, cf. Goldziher, dans *WZKM*, XV, p. 333, n. 1. ; on peut lui opposer l'éloge fait par Barhébræus, *Dynasties*, 176. Les 'Abbâsides confisquent les biens de ses descendants. *Aǵ.*, X, 169, en bas. Dans un différent, Ṭalḥa et Zobair le choisissent comme arbitre. Qotaiba, *'Oyoûn*, 92-93. Trait de son ḥilm. *Ibid.*, 333.

(6) *'Iqd*, I, 51, 220 ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 272. Sur ce personnage, déjà mentionné, cf. Ṭab., I, 3179 ; II, 240, 447, 584, 682-84, 720, etc. On raillait volontiers les Bakrites sur leur aveugle attachement à sa personne.

وَبَكْرٌ تَرَى ان النبوة أُنزِلتْ   على مِسْمَعٍ في الرَّحْمِ وهوَ جَنِينٌ

Ibn al-Faqîh, 122, 13. Sur la noblesse de sa famille. cf. Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 213-214.

(7) Il arrive à Aḥnaf d'oublier son ḥilm. Ṭab., II, 462, 3 ; même avec Mo'âwia, *Kâmil*, 40, 4. Il se livre à des voies de fait sur un rival, Qotaiba, *'Oyoûn*, 335, 6.

fourreau (1), sans même lui demander la cause de sa colère » (2) ; une de ces exagérations arabes, dont Aḥnaf lui-même a fait justice.

Enfin, — pour terminer par ce nom notre énumération, — Salmâ (3), fils de Naufal, chef de la tribu de Do'al. Un Arabe ayant blessé un de ses fils, il demanda à l'agresseur si la crainte de sa vengeance n'avait pu l'arrêter. « Pourquoi, répliqua le Bédouin, t'avons-nous mis à notre tête, sinon pour dompter ta colère et supporter nos écarts ? » (4) La réponse frappa le šaiḫ en lui rappelant les origines et les limites de son autorité. « J'impose silence, dit-il, à mon ressentiment et je te pardonne ton audace. » (5)

Au fond, le ḥilm, comme la plupart des qualités arabes, est une vertu bruyante et d'apparat, faite d'ostentation encore plus que de support ; une des formes du stoïcisme chez les nomades, stoïcisme teinté de pharisaïsme. Chez ce peuple théâtral, héritier anémié d'une race, très anciennement civilisée, mais retourné à l'état de nature, la réputation de ḥilm s'acquiert au prix d'un geste élégant, de quelque dicton sonore ; elle ne suppose pas la lutte contre les passions irascibles, contre l'orgueil et le désir de la vengeance ; elle peut s'allier avec la brutalité dans la vie journalière.

---

(1) *'Iqd*, I, 218. La notice de Ḥâriṯa ibn Badr (*Aǧ.*, XXI, 20) montre l'affaiblissement du prestige de Aḥnaf, au sein de sa propre tribu.

(2) Cf. Dozy, *Musulmans d'Espagne*, I, p. 139. Ajoutons à cette galerie des « ḥolamâ' » le chef Fazârite Asmâ' ibn Ḫâriǧa. *Aǧ.*, XIII, 38, 7; ذُكر بالحلم والصبر والعقل dit de lui le *Kitâb al-Fâḍil*, 394. On vante également le ḥilm du terrible justicier Ziâd. *Aǧ.*, XI, 123, en bas. D'après Mo'âwia, il l'aurait hérité d'Aboû Sofiân. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 29, où ḥilm signifie « le plein épanouissement de l'intelligence, maitresse d'elle-même » حلم وحزم. Vertu des politiques, le ḥilm ne pouvait faire défaut au grand « dâhiat » arabe.

(3) On trouve aussi la forme Salm.

(4) جهل الجاهل

(5) احتمل جهلك. *Kitâb al-Fâḍil*, 375. Le même trait se retrouve, mais amplifié *de more*, dans *'Iqd*, I, 220. Sur Salmâ ibn Naufal, cf. Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 108; *Kâmil*, 74-75.—Pour la position d'un chef arabe, comp. proverbe, cité dans *Ḥamâsa*, 122: سَيِّد القوم اشقاهم et cet autre: سيّد القوم خادمهم. Ḥoṣrî, I, 21, avec la variante خير القوم خادِمُهم. Qotaiba, 189, 7. Comp. لِمَ الا سيّدكم حتّى تعبّدتْ لكم. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 151, 6; et tout le chapitre de Qotaiba, *'Oyoûn*, sur le سودد, 269, etc; surtout 271-72. Sur le ḥilm de Salmâ avec Ibn Zobair, le pseudocalife, cf. *Aǧ.*, VIII, 2 et surtout XII, 79; Ibn Ḥaǧar, II, 242. — Paroles

L'exemple de Qais ibn 'Aṣim suffirait à le prouver, comme les meurtres politiques, commandés par Mahomet, peuvent s'allier, dans l'estime des musulmans, au concept de la clémence (1).

Le ḥalîm voudrait se persuader à lui-même, et surtout à ses contemporains, qu'il est supérieur à l'outrage, évitant d'y répondre par mépris pour l'agresseur (2) ou pour s'épargner des désagréments plus grands, comme certains poètes arabes (3) dédaignaient de répondre à des adversaires, jugés indignes de leurs attaques. En expliquant les mobiles et la nature de sa modération, Aḥnaf avait coutume de dire : « Je supporte une légère humiliation, pour en éviter une plus grande. » (4)

Le défaut, opposé au ḥilm, va nous permettre de pousser plus avant l'analyse de cette qualité morale. Le contraire du ḥalîm c'est le « ǵâhil » ou le « safîh ». Entre ces épithètes l'opposition serait même si absolue qu'au dire d'un poète : « l'humanité se partagerait en ḥalîm et en ǵâhil » (5). Les derniers prédominent d'ailleurs : à peine si « sur mille individus on rencontre un ḥalîm » (6), digne de ce nom.

Le sens de ḥalîm nous est suffisamment connu. Mais que pouvait bien représenter pour les Arabes préislamiques le concept du ǵâhil ? « L'ignorant », se hâtera-t-on de répondre, si l'on consulte seulement l'étymologie traditionnelle ; car le ǵâhil est aussi l'opposé du « 'âlim » ou savant. Rien de plus exact (7) et aussi, hélas ! de plus conforme à l'expérience de la vie ;

---

analogues des B. Tamim à Aḥnaf ما أعظم منّتنا عليك فضّلناك وسوّدناك . Qotaiba, *'Oyoûn*, 275, 2.

(1) Ibn Ḥaǵar, II, 52 ; on y trouve l'oppositiou entre حلم et جهل .

(2) Parfois l'insulteur lui-même s'en rend compte. Qotaiba, *'Oyoûn*, 332, 12.

(3) Par ex. Ǵarîr, *'Iqd*, III, 146 ; Motawakkil, *Aǵ.*, XI, 41, en bas ; Wright, *Opuscula arab.*, p. 65, 8 a. d. l. ; *'Iqd*, II, 158, en haut ; *Ḥamâsa*, 509, v. 6-7 ; et, dans un sens très voisin, *ibid.*, 682 d. v. : « vous êtes trop méprisables pour qu'ou vous fasse la guerre ! » هجاني مَلكا , dit de Farazdaq un fonctionnaire tombé en disgrâce. Qotaiba, *'Oyoûn*, 273, 8.

(4) *'Iqd*, I, 318, 7 a. d. l. ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 334.

(5) *Kâmil*, 425, 9.

(6) Qotaiba, *'Oyoûn*, 337, 6.

(7) Comp. *'Iqd*, II, 174, 2 et 5 a. d. l. ; 175, 15 ; I, 161, 9 : لايجهلون بعد علم , à cause de la double opposition, renfermée en ce passage ; Mas'oûdi, V, 152, 3 (étrange dicton, attribué à Yazîd I, un prince éclairé et ami de l'instruction ! — Le texte nous parait corrompu) *Aǵ.*, XXI, 207, 8 ; Mas'oûdî, V, 107-08. Je proposerais de lire سَبَقَ جهلهم حلمهم, au

l'ignorance, l'étroitesse d'esprit s'étant toujours montrées les plus mortels ennemis du ḥilm (1).

Voilà pourquoi les héros de la modération chez les Arabes sont en même temps célébrés comme les plus intelligents de leurs contemporains. Nous avons nommé Aboû Sofiân, Mo'âwia, 'Amrou ibn al-'Aṣi, Ziâd. En y ajoutant le nom de Moǵîra (2), nous complèterons la série des grands « dâhiat » du premier demi-siècle de l'islam. Nous avons déjà dit pourquoi nous n'y pouvons faire figurer celui de 'Alî, borné (محدود) et privé de sens politique.

Dans leur critique parfois très subtile, trop subtile même, les anciens Arabes ont fait cette remarque : « L'esprit ('aql) a été ainsi appelé (3), parce qu'il dompte le ǵahl » (4). Mais en admettant ici l'intervention de l'ignorance, ce microbe de l'intelligence, sommes-nous assurés d'avoir indiqué le sens primitif et surtout d'avoir épuisé toute l'extension de la racine « ǵahl » ?

Nous ne le pensons pas. Cela nous amènerait à attribuer aux Bédouins préislamiques des préoccupations intellectuelles, auxquelles ils demeurèrent étrangers. Réservant toute leur estime pour la *morou'a,* les nomades attendirent l'apparition de l'islam pour soupçonner l'existence d'un *'ilm* ou science. D'autre part, nous les voyons faire parade de leur ǵahl. Même à ce point de leur développement social, peut-on supposer chez eux un pareil manque de goût, si, par ǵahl, il faut exclusivement comprendre l'ignorance? La ǵâhiliya, c'était le bon vieux temps, où l'on vivait sans contrainte, «sans soupçonner l'existence de Mahomet» (Aḫṭal, 321, 4) ; sans peur du «solṭân» ni des «ḥodoûd», établis par le Qoran. Il a fallu la réaction 'abbâside pour y attacher un sens défavorable. Assurément on pourra citer

---

lieu de عليهم , correction très paléographique ; ح et ع permutent facilement dans la prononciation ; comp. le vulgaire « maḥḥom » pour ma'ahom = avec eux. Dans Aḫṭal, 321, 4, le désir de faire un jeu de mots a facilité l'opposition entre ǵâhiliya et « ya'rifoû ».

(1) Comp. مَن حلم سادَ ومَن تفهّم ازداد . Qotaiba, *'Oyoûn*, 332, 5. Aussi certains commentateurs arabes traduisent-ils حلم par عقل . Cf. P. Brœnnle, *Die Commentatoren des Ibn Isḥâq und ihre Scholien*, p. 53.

(2) Sur son ḥilm, voir Ṭab., II, 112-114 ; Nawawî, 573.

(3) La racine عقل signifie «retenir». Comp. ان لكم احلاما وعقولا . Azraqi, 262, 6 a. d. l.

(4) Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 39 ; 146, 5 · العقل يمنع عن الجهل .

de nombreux exemples, où ʿ*alima* se trouve opposé à *ǵahila* (1). C'est le cas chaque fois que ʿ*alima* précède. Il ne manque pas non plus de textes, où la phrase débute par *ǵahila* et s'achève par ʿ*alima* (2) ; d'autres, où حلم et علم se trouvent juxtaposés par le phénomène de l'assonance et de l'allitération, chères aux stylistes arabes (3). Pourtant on peut affirmer que, lorsque dans le premier membre de phrase on lit حلم, le parallélisme antithétique appellera toujours جهل. On peut faire la même observation à propos de سفه synonyme de جهل : à ces termes, l'ancienne littérature aime, dans le second membre de phrase, à opposer حلم (4). Cela prouve évidemment une corrélation entre les concepts ; à tout le moins, que le contraire du ǵâhil n'est pas nécessairement le ʿ*âlim* ou le ʿ*alîm* ; en d'autres termes, que l'ignorance, tout en étant contenue dans la signification radicale de جهل, n'exclut pas l'idée d'emportement et de violence, de cette brutalité, parfois confondue chez les Arabes avec la virilité. Il devient souvent difficile d'empêcher la contamination, et comme la compénétration de ces deux concepts, également connexes (5). L'islam en a profité pour attacher, comme un stigmate, au terme ǵâhiliya la signification d'« ignorance », et au nom d'Aboû Ǵahl, — dans l'origine un sobriquet assez inoffensif, — le sens péjoratif, fixé dans ce vers de Ḥassân :

---

(1) A ceux déjà cités, ajoutez *Aǧ.*, XI, 111, 17 ; *Qoran*, XI, 48 ; Motalammis, *Divan*, II, 3.

(2) *Aǧ.*, XI, 110, 20 ; Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 92, 16 ; Yaʿqoûbi, II, 250, 6. Les deux racines se confondent presque, dans l'écriture comme dans la prononciation : علم , حلم . L'expression proverbiale ان العصا قُرِعَت لِذِي الحلم (*Ḥamâsa*, 97, d. v.) équivant à notre *Intelligenti pauca*. Elle n'était plus comprise par l'exégèse grammaticale des Arabes. Cf. Becker, *Die Kanzel* (op. sup. cit.), p. 339 et K. Vollers, *Gedichte des Mutalammis*, I, v. 8, où l'éditeur traduit fort bien ذو الحلم par « der Verstændige ». Le second hémistiche وما عُلِّم الانسان إلّا ليَعْلما fait ressortir à l'évidence cette signification du terme arabe. L'*Estote prudentes sicut serpentes* de l'Evangile est rendu: كونوا حلماء كالحيّات . Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 234, 1.

(3) Cf. Nawawi, 293. d. l. ; Ǵâḥiẓ, *Avares*, 211 d. l. ; *Bayân*, I, 76, 16 ; 88, 4 ; 103, 8 ; Qotaiba, ʿ*Oyoûn* 74 ; ʿ*Iqd*, I, 161, 9.

(4) Ḥoṭai'a, XXIV, 2, XXVII, 6; Balâḏorî, 243, 14 ; vers d'Ibn Abi'l Ḥoqaiq, dans *Aǧ.*, XXI, 93. 1 ; *Ḥamâsa*, 113, v. 2 ; 539, v. 5 : 693, 2.

(5) C'est le cas dans *Qoran*, IV, 21 ; VI, 54 ; XVI, 120, etc. Il y est question des prévaricateurs بجهالة, c. a. d. par emportement, par passion, autant et plus que par ignorance. Comp. la satire de Nâbiǧa Ḏobiânî contre le roi de Ḥira : وارث الصائغ الجبّان الجهول , où la dernière épithète comporte les deux sens : ignorant et brutal.

« Les hommes lui avaient donné la konia d'Aboû Ḥakam ; Dieu y a substitué celle d'Aboû Ǵahl. »

Ce surnom d'Aboû Ǵahl, « l'impétueux, le passionné », aurait pu convenir à la plupart de ses parents Maḫzoûmites, célèbres par leur fierté et leurs prétentions aristocratiques (1). Si le ḥadîṯ l'a retenu avec complaisance pour désigner Aboû Ḥakam, c'est sans doute pour punir son opposition passionnée à l'islam (2). Employé comme antithèse du ḥilm — et les exemples de cette opposition abondent (3) — le ǵahl incarne tous les défauts, résultant de la rusticité (4), du manque de savoir-vivre, tout l'emportement de la jeunesse (5), tous les excès de la force brutale, quand elle devance le contrôle de la raison (6). Le *ǵâhil* est l'ennemi des « pacifiques » ou εἰρηνοποιοί (7), il ne possède pas la notion exacte de la justice (8) ; il est la victime du plaisir, se laissant prendre aux séductions des femmes (9). C'est encore l'homme sans réflexion (10), l'*impotens sui* des

(1) Voir plus haut l'étude, consacrée à ʿAb larraḥmân ibn Ḫâlid, p. 5. Comp. la parole de Moʿâwia : اذا لم يَكُن المخزوميّ تيّاها لم يُشبِه قومَهُ. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 177, 1.

(2) Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 92. Voir, dans Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 276, 18, l'estime professée pour lui à la Mecque.

(3) Aux exemples, cités plus haut et à ceux réunis par M. Goldziher dans *M. S.*, I, ajoutez *Ḥamâsa*, 499, 2 a. d. v. ; 512, 3 ; 533, 5 ; 693, 2 ; 735, 5 ; Wright, *Opuscula*, p. 120, 4 ; Aḫṭal, 68, 3 ; *Aǵ.*, II, 116, 2 a. d. l. ; IV, 131, 3-4 ; VIII, 52, 6 ; 53, 1 ; 105, 5 ; XI, 76, 1 ; 82, 9 ; 101, 3 a. d. l. ; 146, 9 ; XIII, 46, 2 ; XVI, 15, 3 a. d. l. Devant Hâroûn ar-Rašîd une chanteuse modifie l'hémistiche يحلمون إن غضبوا (en l'honneur des Omaiyades) en يجهلون إن غضبوا . *Aǵ.*, IV, 161.

(4) Comp. la réponse des Juifs de Médine à Mahomet : ما كنتَ جهولًا ولا فاحشًا. *Ḫamîs*, I, 494, 13.

(5) « A mesure qu'on avance en âge, le ǵahl diminue. » Ǵâḥiẓ, *Maḥâsin*, 228, 9. Comp. *Ḥamâsa*, 499, v. 3.

(6) Voir définition du ǵâhil, dans *M. S.*, I, 221.

(7) *Qoran*, XXV, 64.

(8) ظلوم جهول . *Qoran*, XXXIII, 72. Comp. *Aǵ.*, IV, 133, 5.

(9) *Qoran*, XII, 33 ; XXVIII, 55.

(10) Vers de Afwah al-Audî, cités dans Qotaiba, 110, 17, etc, où le ǵâhil est opposé à « ahl ar-ra'i ».

Latins (1), hors d'état de dominer les passions irascibles(2). Le ǵahl, c'est le « ǵafâ' »(3) du Bédouin ou la rudesse des mœurs du désert (4), l'absence de retenue dans le langage (5), l'oubli du décorum. C'est le ǵahl, qui expose à violer le code d'honneur, édicté par les coutumes du désert, à manquer aux convenances sociales, aux lois de l'hospitalité (6), aux devoirs de l'amitié (7), enfin à *l'esprit nouveau*, inauguré par l'islam, et auquel, comme Tauba, l'ami de Lailâ Ahialiya (8), les Bédouins n'arrivaient pas à se conformer.

Contre cet ennemi de l'ordre, Ziâd et les autres gouverneurs omaiyades déclament, sans grand succès d'ailleurs, dans les chaires des mosquées (9). Parmi leurs auditeurs, les meilleurs sont ceux, dont on peut dire : « Chez eux, le ḥilm contrebalance et fait oublier le ǵahl » (10). En sapant par la

(1) Il faut sans doute comprendre en ce sens le dicton : « الحلم والحلم اخوان ; le ḥilm est le frère de l'espérance ». Qotaiba, *'Oyoûn*, 309, 3.

(2) Comp. *Aǵ.*, III, 116, 2 a. d. l., où *ǵâhil* explique le terme « ḥadîd » = acerbe. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 104 , 19: الحدّة كناية عن الجهل

(3) *'Iqd*, III, 307, 21.

(4) Ḥoṣri, III, 248 : l'excuse, apportée par Lailâ en faveur de son ami Tauba : كان فتى له جاهلية . Tout le contexte montre que « ǵâhiliya» ne peut ici signifier «ignorance». Comme la poétesse entend le prouver, son ami musulman n'eut pas le temps de s'adapter aux mœurs nouvelles, diamétralement opposées à l'ancienne pétulance الاهر . *Ibid.*, nouveau synonyme de « ǵâhiliya ». En citant des actes de grossière indélicatesse, mis sur le compte des Qoraišites, peu avant l'islam, le narrateur ajoute : كانوا اهل جاهلية. *Aǵ.*, VIII, 53, 1. Le « ǵahoûl » trahit les secrets. Qotaiba, *'Oyoûn*, 61, 14.

(5) Comp. *Aǵ.*, III, 116, 2 a. d. l. ; XI, 119, 19 كان حديدًا جاهلا . Il est synonyme de خرق. *Aǵ.*, XI, 146, 9 ; Qotaiba, 65, 14.

(6) *Ḥamâsa*, 693, 2.

(7) *Aǵ.*, XVI, 14, 10 a. d. l. Comp. l'hémistiche de Ḥâriṯa ibn Badr: ان يَسبّني جَهْلاً نَديمي (*Aǵ.*, XXI, 43, 19). « Si (dans l'ivresse) mon compagnon s'emporte jusqu'à m'insulter. » L'idéal c'est d'être ḥalîm jusque dans l'ivresse. *Aǵ.*, XI, 147, 7.

(8) Ḥoṣri, III, 248.

(9) Voir le discours de Ziâd à Baṣra. Ṭab., II, 73, etc.

(10) سَتَرَحِلْمُهُ جهلَه. Ǵâḥiẓ, *Maḥâsin*, 239, 14 ; اذا الحلمُ لم يَغلبْ لك الجَهْلَ. *Ḥamâsa*, 533, v. 3. Comp. *Ibid.*, 539, v. 5 ; Ḥoṣri, III, 306. Dans l'ancienne littérature arabo-chrétienne, جَهِلَ signifie « pécher, manquer à quelqu'un ». Cf. Dr G. Graf, *Sprachgebrauch der aeltesten christ. arabischen Literatur*, p. 86; *Ḥamâsa*, 654 جهل على « frapper, maltraiter quelqu'un »; *Ibid.*, 636 d. v. جَهْلاً علينا « par méchanceté contre nous ». Comp. encore ce vers pittoresque de *Ḥamâsa*, 750, 3.

ودُهْم تُصَادِيها الولائدُ جلّة ۝ اذا جَهِلَتْ اجوافها لم تَحَلَّم

جهل = « bouillonnement désordonné des chaudières sur le feu ».

base l'organisation de l'ancienne société arabe, en courbant tous les fronts sous le niveau du despotisme, le régime ʿabbâside devait obtenir des résultats plus décisifs que les mercuriales, prononcées dans les tribunes de Koûfa et de Baṣra. Ce sera l'arrêt de mort de la *morouʾa* avec tous les éléments généreux qu'elle contenait en germe et dont une politique intelligente aurait pu tirer parti.

Ces prolégomènes vont achever de fixer nos idées sur le ḥilm arabe. C'est uniquement à titre provisoire que, pour le qualifier, nous avons jusqu'ici employé le terme de vertu. En réalité, le ḥilm, selon la remarque profonde de Aḥnaf (1), était moins une vertu qu'une attitude; qu'un opportunisme prudent (2), prévenant des abus d'autorité, toujours regrettables, sous un régime, en principe, démocratique; surtout dans un milieu anarchique, comme la société arabe, où tout acte de violence provoquait fatalement une répression. C'est non un sentiment d'humanité, mais la crainte du ṯâr, qui inspira au Bédouin l'horreur du sang versé. Ainsi les conséquences fâcheuses d'un mot, d'un geste emportés lui révélèrent le ḥilm. A ce titre, il s'imposait à l'attention des saiyd, de par leur situation obligés à maintenir l'équilibre entre les éléments de désordre, s'agitant au sein de la tribu. Etant donné les institutions parlementaires, le ḥilm devenait pour le dépositaire du pouvoir une vertu politique de premier ordre (3). Chez les particuliers, abrégé pratique de l'ancienne sagesse du désert, faite principalement d'orgueil (4) et de dédain, le ḥilm se révèle à nous, comme une contrefaçon peu réussie de la mansuétude chrétienne.

Ce caractère composite, cette combinaison inégale de défauts et de qualités en constituaient précisément la valeur aux yeux des Arabes, incapables d'apprécier les qualités simples et modestes, la pratique des vertus domestiques, ne relevant que de Dieu et de la conscience. Ḥâtim Ṭaiy

---

(1) لَسْتُ حليمًا ولكنّي اتحالم. ʿ*Iqd*, I, 218, 6.

(2) Aḥnaf en donna des exemples remarquables, évitant toujours de s'exposer. Voir à son sujet les réflexions de Moʿâwia. Qotaiba, ʿ*Oyoûn*, 274, 1, etc.

(3) Voilà pourquoi les grands modèles du ḥilm. à cette époque, sont tous des hommes politiques, obligés à ménager l'opinion.

(4) Comp., ʿ*Iqd*, I, 144, l'attitude de Aḥnaf, disputant devant ʿOmar le pouvoir à un rival : celui-ci emporte la palme de la modération.

aurait-il existé, s'il ne se fût rencontré des poètes pour célèbrer sa générosité (1)? Et le Parnasse arabe ne possèderait pas une Ḫansâ', sans la foire de 'Okâẓ et l'institution des *râwia*, chargés de répandre, à travers le désert, les « marâṯi » de l'Andromaque arabe.

Il est difficile de se dérober à la même impression au sujet du ḥilm, quand nous voyons Qais ibn 'Aṣim et ses émules, attentifs à célébrer en vers retentissants leur propre mansuétude (2). Ces réserves, — nous en convenons, — restreignent considérablement la valeur morale de ces exemples de modération. Personne n'osera pourtant nier leur bienfaisante influence au sein d'une société, où, après les nombreux et infructueux essais, tentés pour arrêter les excès de la force brutale, l'islam allait à son tour étaler les preuves de son impuissance à faire l'éducation politique des Arabes.

Si nous ne nous abusons, on pourra maintenant comprendre la portée exacte du témoignage de la tradition, quand elle exalte avec une rare unanimité le ḥilm de Mo'âwia et des Omaiyades. Le fait devait sans doute être solidement établi pour imposer silence à ses préventions et l'obliger à cet acte de justice envers les descendants d'Aboû Sofiân.

L'éloge augmente encore de valeur, quand on voit cette même tradition faire de cette qualité morale comme un héritage de famille (3).

Même avant l'islam, on l'a vu, Aboû Sofiân était renommé pour sa

---

(1) M. Goldziher, *M. S.*, I, 42, n. 11, relève aussi la vanité de ce héros arabe. Dans la générosité, il entrevoyait surtout « la gloire et la réputation qu'elle assure ». Qotaiba, 127, 12.

أماويّ إنّ المالَ غادٍ ورائحٌ　　ويبقى من المالِ الاحاديثُ والذِكْرُ

(2) Voir les vers cités plus haut, au sujet de la nature du ḥilm.

(3) C'était aussi l'opiniou de Mo'âwia : « L'Omaiyade doit être ḥalîm ». Ṭab., II, 208, 5. « Le ḥilm, disait-il encore, serait universel, si tous les hommes descendaient d'Aboû Sofiân. » '*Iqd*, II, 69. Nos auteurs parlent indistinctement de la modération de آل ابي سفيان (Mas'oûdî, V, 104). de la « famille de Ḥarb », *Aġ.*, IV, 139, 20 (vers de Nâbiġa); XIII, 45, 3 et 2 a. d. l. ; '*Iqd.*, II, 137, 5 ; 307, 7 a. d. l. ; *Kâmil*, 198, 9 ; d'Aboû Sofiân enfin, Ṭab., II, 145, 8 ; des «'Abdmanâf », pris daus le sens restreint d'Omaiyades, '*Iqd*, I, 161, 9 ; des « Marwânides », *Aġ.*, V, 160, etc. « Le ḥilm, disait Ibn 'Abbâs, mourra avec la famille de Ḥarb.» '*Iqd.*, II, 303, 8 a. d. l. On connait peu de panégyriques des Omaiyades, où l'on ne relève cette qualité. Certains de ces témoignages ont déjà été utilisés dans les pages précédentes.

modération, devenue légendaire(1). L'ancien chef de Qoraiš s'était trouvé, pour l'apprendre, à bonne école. Dans la république marchande, formée par la Mecque, au milieu de clans hostiles, jaloux les uns des autres, c'était seulement au prix de sacrifices incessants, en sachant à propos oublier le point d'honneur et l'amour-propre personnels que le chef parvenait à maintenir l'union, la solidarité ; conditions essentielles de la vie économique de la cité. Aboû Sofiân, nous le savons déjà, était à la hauteur de cette délicate mission et, nous pouvons ajouter, il ne dut pas à son ḥilm les moins brillants succès en ce genre. Sur ce point, il paraît même avoir dépassé son plus illustre descendant (2), et ce dernier en convenait volontiers (3).

Et pourtant, on ne peut accuser nos annalistes de s'être montrés avares de détails, attestant la tolérance de Mo'âwia et sa façon de pratiquer le pardon des injures. On les jugea même assez nombreux pour former la matière d'une monographie, intitulée « livre du ḥilm de Mo'âwia » (4). Le volume ne nous a pas été conservé ; mais il serait aisé de le reconstituer, en recueillant les traits épars dans les recueils d'*adab* et de *nawâdir*. Le calife que ces anthologies prétendent nous représenter n'appartient pas, à proprement parler, au domaine de l'histoire. Ce n'est plus le fils d'Aboû Sofiân, mais le type légendaire du ḥilm. Ce type a été créé lentement par la collaboration ininterrompue de générations d'écrivains. Le procédé n'est pas nouveau et, moins que toute autre, la littérature arabe pouvait s'y soustraire.

Parmi les anciens critiques, certains ont soupçonné l'existence de ce processus. En parlant des modèles de générosité, Ǵâḥiẓ, l'ingénieux polygraphe, fait cette remarque : « On est allé jusqu'à leur attribuer les belles actions qu'ils n'ont pas accomplies ; à mettre sur leur compte des traits de libéralité, auxquels ils ne purent atteindre. Cela justifie le dicton : la gloire augmente en ce monde comme le mérite des bonnes œuvres dans l'autre. Mieux que cela : à l'homme-type on a fait honneur de tout

(1) Ṭab., II, 145, 8 ; *Aǵ.*, XVI, 11, l. 10 ; Qalqaśandî, I, 156, 5 a. d. l.

(2) Comp. l'exclamation de 'Aiśa, après la condamnation de Ḥoǵr ibn 'Adî. Ṭab., II, 145, 8.

(3) '*Iqd*, II, 69. Cf. Margoliouth, *Mohammed*, p. 153.

(4) Soyoûṭî, *Califes*, p. 75 ; Qarmânî, I, 278.

trait anonyme, de tout exploit dont le véritable auteur demeurait inconnu.» (1)

Comme l'idée de force, de puissance devait entrer pour une bonne part dans le concept du ḥilm, une qualité essentiellement politique, qui réalisait les conditions requises, comme Mo'âwia, demeuré la plus complète expression du souverain musulman? C'est donc autour de sa figure, de préférence à celle de son contemporain Aḥnaf, le chef souvent contesté de Tamîm, que se sont cristallisées les plus caractéristiques des anecdotes, relatives à des actes de clémence; une foule de traits, jusque-là anonymes et auxquels la puissante personnalité du grand calife a permis de prendre corps. Si, en raison même de leur origine, nous ne pouvons accepter sans discussion la valeur historique de chaque anecdote, prise isolément, d'autre part, leur mode de formation, leur nombre même constituent un argument psychologique important, en attestant l'impression, produite sur les premières générations islamites par cette qualité vraiment royale du grand Omaiyade. Nous nous bornerons à choisir parmi ces traits les plus propres à peindre le souverain et son milieu. Ils montreront comment il entendait l'exercice de la clémence, proclamée par lui comme le plus bel héritage, reçu de ses ancêtres (2), et «après celui de l'intelligence, le plus magnifique don fait aux hommes par le Créateur.» (3) Rien n'explique mieux par quels moyens il parvint—mission assumée par lui(4) — à discipliner les Arabes, à faire accepter à ce peuple, si rebelle sous ce rapport, l'idée dynastique.

En parlant de Mo'âwia, 'Amrou ibn al 'Aṣi, qui s'y connaissait, avait coutume de dire: «Prenez garde à un homme, toujours souriant, même

---

(1) *Avares*, 171. A la p. suivante, l'auteur explique comment, par le même procédé, on a créé des types d'avarice.

(2) Ṭab., II, 208, 5; '*Iqd*, II, 69. Comp. Ṭab., I, 2926, 4; *Kâmil*, (E), II, 147, 1. Quand les Omaiyades rappellent leur passé, la première prérogative dont ils se prévalent, c'est le ḥilm. '*Iqd*, II, 137, 5. «L'Omaiyade, disait Mo'âwia, doit être ḥalim.» Qotaiba, '*Oyoûn*, 236, 11.

(3) Ṭab., II, 214, 10. « Quand Dieu créa le cœur de l'homme, il y mit d'abord la bonté.» (Bossuet).

(4) Cf. Gâḥiẓ, *Bayân*, II, 179, en bas.

quand il est en colère, ne laissant pas le soleil se coucher sur son ressentiment et atteignant par en bas ce qui le dépasse !» (1)

A cet ambitieux de génie, le ḥilm paraissait non un but, mais un moyen ; moins une qualité morale perfectionnant l'individu (2), qu'un instrument de règne (3). Sa longue pratique des hommes lui avait appris l'inanité de la force brutale, auprès des Arabes surtout, race vindicative, où la loi du ṯâr formait une des bases de l'organisation sociale. Malgré son estime pour les talents de Ziâd, il plaignait parfois cet incomparable administrateur de ne pas deviner la faillite finale de la sévérité à outrance. De là son horreur des guerres intérieures, du sabre (4) et du bourreau, ses préférences pour les moyens de douceur : l'argent et l'appât des honneurs ; sa pratique du ḥilm enfin, vertu indispensable au souverain d'un empire, fondé sur l'élection et sur une certaine représentation nationale.

Rien ne paraissait capable de lasser la patience du souverain. L'histoire de ses rapports avec les Hâsimites (5) nous permet de voir jusqu'où il poussait le support. Bassement provoqué par des rivaux vaincus, et cela au moment où ils lui tendent la main (6), non seulement il trouve la force de pardonner, mais il leur ouvre ses trésors (7).

A ce stade si peu avancé de leur évolution sociale et politique, on n'est pas médiocrement surpris de voir avec quelle attitude dégagée, pour ne pas

(1) *ʿIqd*, II, 304, 9. Comp. le vers de Qais ibn ar-Roqaiyât, relatif aux Omaiyades : انهم يحلمون إن غضبوا , et Qotaiba, *ʿOyoûn*, 26.

(2) Les contemporains font déjà une observation analogue. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 125, 4-7.

(3) Comp. vers de Marrâr ibn Saʿîd : « Si un jour tu prétends gouverner les tiens, sers-toi du ḥilm ; évite la précipitation et les procédés déplaisants. » *Ḥamâsa*, 499, 2 a. d. v. Comp. encore : صبت الحلم انصر من الرجال et Qotaiba, *ʿOyoûn*, 275, 15.

(4) Cf. son programme politique exposé dans la chaire de Médine, *ʿIqd*, II, 172, 5, etc. Il croyait avoir découvert deux hommes en Ziâd : le ḥalim était fils d'Aboû Sofiân ; l'autre descendait de Somaiya. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 29.

(5) Rappelons seulement les insolences de ʿAqîl, frère de ʿAlî, le plus spirituel des Hâsimites, (Masʿoûdî, V, 89 ; *ʿIqd*, II, 134-135), insolences fabriquées à une époque postérieure, mais d'après l'idéal que la tradition ʿabbâside s'était formé du souverain omaiyade et aussi de ʿAqil : كان عقيل بيّن اللسان شديد الجواب لايقوم له احد . Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 124, 8, et surtout, II, 37-38.

(6) Aboû'l Fidâ, *Hist.*, I, 199, épisode de la vieille Hâsimite.

(7) Voir réflexions du *Faḫrî*, 145.

dire insolente (1), les Arabes — sans en excepter ceux de Syrie (2) et le doux Aḥnaf (3) — abordent le calife. Devant toute son armée, ils ne craignent pas de blâmer les dispositions, adoptées par lui. Et Mo'âwia non seulement accueille les critiques, mais il prend la peine de se disculper et finit souvent par y faire droit (4).

Dieu sait à quelles autres épreuves l'indiscipline des Arabes, leur manque de sens hiérarchique mirent sa patience! « Nous essayons de l'irriter, dit un de leurs poètes, rien que pour l'éprouver et avoir l'occasion de citer un trait de sa bonté généreuse. »(5) Sous les 'Abbâsides, le jeu eût été éminemment dangereux. A Mo'âwia il permettait de déployer les ressources inépuisables d'un esprit souple, toujours maître de lui-même. Traitant le calife comme ils auraient traité jadis un de leurs « sayid » dans le désert, les indociles sujets allaient jusqu'à discuter publiquement avec lui, à incriminer sa justice (6); à le menacer, comme fit l'impétueux 'Abdarraḥmân, fils de Ḫâlid, « l'épée de Dieu » (7) ou un obscur Bédouin comme Śarîk ibn al-A'war (8), ou un jeune rimeur comme Farazdaq. Ce dernier osa lui dire :

فلو كان هذا الدين في جاهليّةٍ   عَرَفْتَ مَنِ المولى القليلُ حلائبُهُ

« Ah ! si nous étions encore au temps de la ǵâhiliya, tu saurais qui de nous est le plus faible. » (9)

---

(1) Cf. Ibn al-Faqih, 115, 12-14. On le coupe au milieu d'un discours officiel. Ibn Ḥaǵar, II, 228.

(2) Comp. l'attitude des Yéménites. Ṭab., II, 139-40 ; 144, 6.

(3) *Kâmil*, 40, 4.

(4) *Ḫamis*, II, 270 ; *Aǵ.*, XIV, 124, 10 a. d. l.

(5) '*Iqd*, I, 21, 18 ; Qotaiba, '*Oyoûn*, 333, 8.

(6) Voir, dans '*Iqd*, III, 295, 19, les réflexions injurieuses d'un plaideur, débouté par le calife ; dans *Aǵ.*, XIV, 124, réplique inconvenante de l'Anṣârien No'mân à une plaisanterie de Mo'âwia ; autres exemples, dans Soyoûṭî, p. 78, 9, 17 ; Ibn al-Faqih, 115, 12-14. Ces insolences sont fréquemment mises dans la bouche de Ṣa'ṣa'a ibn Ṣoûḥân, Śi'ite fougueux, compagnon de Aśtar et un des « mosaiyaroûn ».

(7) '*Iqd*, II, 154, en bas.

(8) Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 239, 2 a. d. l.

(9) Litt. « qui possède plus de chamelles laitières. » Cf. Hell, *Farazdaq's Lobgedicht*, 9 ; on y trouvera une autre citation dans ce goût.

Tous (1) pensaient à cet égard comme ce Bédouin de Do'al, répondant au šaiḫ de sa tribu, gravement offensé par lui: «Pourquoi es-tu notre chef, si tu ne sais dompter ta colère et supporter nos écarts?» (2) Mo'âwia n'ignorait pas ces dispositions. Aussi subissait-il sans s'émouvoir (3) le flot de l'éloquence bédouine (4) et parfois y mettait fin par un trait d'esprit; c'était toute sa vengeance (5). Détail curieux et qui achève de peindre l'homme. Ce travailleur acharné, si absorbé par l'administration de son vaste empire (6), ne se sentait pas le courage de renvoyer les innombrables solliciteurs, avant qu'eux-mêmes levassent la séance. La seule manifestation qu'il se permit alors était de croiser les jambes et de fermer un œil, attendant patiemment la fin de l'épreuve (7). Cela dura jusqu'au jour où ses familiers le supplièrent de leur faire savoir, par un signe convenu, quand il aimerait à demeurer seul (8).

Rappelons ici l'épisode des *mosaiyaroûn* de l'Iraq, ces rebelles de haut parage que 'Oṯmân s'avisa un jour d'expédier au gouverneur de Syrie pour les morigéner. Ce dernier ayant essayé de les raisonner, un des chefs arabes s'oublia, dans le feu de la discussion, jusqu'à saisir la barbe de Mo'âwia. Sans s'émouvoir, le digne fils d'Aboû Sofiân se contenta de dire à son agresseur: «Si mes Syriens te voyaient, j'aurais de la peine à te tirer de leurs mains!» (9)

---

(1) Mêmes ses plus dévoués collaborateurs. Cf. Ṭab., II, 144, 15 ; 185, 15. Pour les Omaiyades, voir l'étude précédente.

(2) *Kitâb al-Fâḍil*, 375 ; '*Iqd*, I, 220.

(3) Comp. Ṭab., II, 214, 14 ; '*Iqd*, III, 295, 20.

(4) Où le لم تنصفنا يامعاوية revient comme un refrain et, comme ici, sans l'emploi de la *Konia*, politesse toujours accordée par les Bédouins au moindre de leurs interlocuteurs, si ce n'est peut-être aux maulâ. (Cf. '*Iqd*, II, 91, 20). Les dialogues, rapportés ('*Iqd*, II, 134-135) entre Mo'âwia et 'Aqil, frère de 'Ali, accentuent bien cette différence.

(5) Voir exemples, dans '*Iqd*, II, 135, etc. ; 142.

(6) Cf. Mas'oûdî, V, 74-77.

(7) Ṭab., II, 212, 9 ; 214, 18.

(8) '*Iqd*, I, 166 ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 60. Pour certaines audiences régulières (Cf. Mas'oûdi, *loc. cit.*) on avait dès lors adopté un cerémonial.

(9) Ṭab., I, 2909 ; 2920 ; Ya'qoûbî, II, 283. 'Oṯmân lui envoie également le fanatique Aboû Ḏarr. Ya'qoûbî, II, 199, 8.

Dans un élan de sotte suffisance, le poète Garîr (1) se laissa aller à traiter de « cousin » le calife ʿAbdalmalik. C'était la moins choquante des libertés, prises par ses sujets arabes avec Moʿâwia. A la Mecque, un Maḫzoûmite, père du célèbre ʿAbdallah ibn as- Sâ'ib, bousculé par les gardes de Moʿâwia, apostropha brutalement le prince : « Tu prétends nous faire écraser par tes brigands de Syrie ? Sais-tu que j'ai failli épouser Hind ? — Quel dommage, répliqua Moʿâwia, que tu n'aies exécuté ton projet, elle nous aurait donné un homme de la valeur de ton fils ! » (2)

Parfois les femmes elles-mêmes se mettaient de la partie. Abusant des égards, accordés à leur faiblesse, elles se faisaient en présence du calife, un plaisir d'établir entre lui et son rival ʿAlî des parallèles désobligeants ; de rappeler les vers, composés par les poètes réactionnaires. Moʿâwia se contentait de rire de ces explosions de rancune féminine (3) et terminait l'audience en disant aux Bédouines : « Et maintenant vous pouvez m'exposer votre requête. » (4) Quand l'entrevue menaçait de prendre une tournure orageuse, le calife recourait à sa ressource habituelle : il détournait par un trait d'esprit le cours de la conversation (5).

Un Qoraišite l'ayant menacé d'en appeler aux armes contre ce qu'il appelait sa tyrannie : « Fils de mon frère, lui dit finement le calife, les tiens ont besoin de toi ; ne les expose pas à pleurer ta perte ! » (6) Un Arabe de l'Iraq lui demanda sans façon une de ses filles en mariage. Le calife

---

(1) Le moindre Bédouin, membre d'une tribu, où un Omaiyade avait pris femme, se considérait comme l'oncle du souverain. (Comp. ʿ*Iqd*, II, 197 : aventure de ʿOtba, à la mosquée de la Mecque).

(2) Ibn Ḥaǵar, II, 117, 8.

(3) Cf. ʿ*Iqd*, I, 160, 6.

(4) ʿ*Iqd*, I, 159, 161 ; Qalqaśandi, I, 156-158.

(5) ʿ*Iqd*, II, 142, 145. Moʿâwia maniait habilement la plaisanterie. Ṭab., II, 209, 15 ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 17. Il avait l'humeur fort caustique, Baihaqî, 497, 8 ; *Aǵ.*, XIV, 124 ; réponse à sa sœur, mariée à Tâif, *Aǵ.*, XIII, 34, 4 a. d. l.; à ʿAmrou ibn al ʿAṣi, Dinawarî, 189, 17 ; ʿ*Iqd*, II, 145, 10. Dans l'anecdote, rapportée par ʿ*Iqd*, II, 69 ; Ibn al-Faqîh, 115, 4, etc, Moʿâwia joue sur la prononciation de الارض المقدسة : « moqaddisa », sanctifiante, au lieu de « moqaddasa », sanctifiée, dans le but de jouir de l'indignation des Iraqains. Provoqués par les plaisanteries du calife, les Arabes ne se gênent pas pour riposter. Ainsi Aḥnaf ibn Qais. ʿ*Iqd*, I, 287, 10, etc.

(6) ʿ*Iqd*, II, 142, 9, a. d. l.

commanda aussitôt de servir un breuvage rafraîchissant à l'audacieux solliciteur et parla d'autre chose. Cela n'empêcha pas le fils du Bédouin de se vanter plus tard que son père avait été le gendre de Mo'âwia (1). Au milieu d'une ḫoṭba officielle, Mo'âwia est interrompu et traité de menteur. Très ému, il descend de la tribune, va prendre une douche et remonte en chaire achever sa démonstration, à l'endroit où il l'avait laissée (2).

Un chef arabe s'oublia un jour jusqu'à lui lancer l'épithète de bâtard (3). Comme il avait accompagné ce qualificatif malsonant d'une réflexion sententieuse, le calife se tournant vers son lieutenant Ḥabîb ibn Maslama: « N'oublie pas, lui dit-il, de la mettre dans ton carnet; la pensée vaut la peine d'être recueillie. » (4) Un tel prince, on le voit, avait le droit de répéter: « Aucune faute n'est au dessus de ma clémence! » (5) Au Ḫârigite qui avait attenté à ses jours (6) il adressa ces simples mots: « Tu as manqué ton coup, fils de mon frère! » (7) Puis, comme à un vulgaire voleur, il se contenta de lui faire couper le poignet.

Etant allé à Médine visiter une maison, dans l'intention de l'acheter, le propriétaire de la demeure, vieillard, à qui les ans avaient troublé la raison (8), se leva furieux et le poursuivit avec un bâton. Sous les 'Abbâsides, le geste eût entraîné infailliblement la perte du malheureux; le prince omaiyade y vit seulement un motif de franche gaîté.

Le trait suivant pourra paraître encore plus invraisemblable. Mo'âwia ayant envoyé 500 dînars à un Anṣârien, celui-ci trouva le cadeau indigne de lui et chargea son fils d'aller les jeter à la face du calife. Le jeune homme se présenta et expliqua la commission dont il était chargé, s'excu-

(1) Ṭab., II, 209-210 ; Ǵâḥiẓ, *Bayân.*, II, 17.

(2) Qotaiba, '*Oyoûn*, 339-340.

(3) لا ابا لك expression parfois assez indifférente. Voir p. ex. '*Iqd*, II, 134, 16. Comp. لا امّ لك, dont Ǵarir gratifie son fils. *Aǵ.*, VII, 177, 3 a. d. l.

(4) '*Iqd*, II, 145, 11 a. d. l.

(5) Ṭab., II, 212, 18 ; comp. 213, 15 ; Ṭab., I, 2926, 4.

(6) Comparez les tortures barbares, infligées à Ibn Molǵam par les fils de 'Alî. *Ḫamîs*, II, 281, 283 ; I. S., *Ṭabaq.*, III[1], 26-27.

(7) Dînawarî, 229, 9, lequel exagère le châtiment infligé par Mo'âwia.

(8) Il aurait atteint l'âge de 120 ans ; chiffre évidemment exagéré. Voir sa notice (Ḥowaiṭib ibn 'Abdal'ozzâ) dans I. S., *Ṭabaq.*, V, 335.

sant de ne pouvoir s'en dispenser, à cause du serment, imposé par son père. Mo'âwia n'eut garde de se troubler; mais élevant la main à la hauteur de son visage: « Allons, dit-il, obéis à ton père et ne sois pas trop dur pour ton oncle! » Cette réponse inattendue intimida le jeune homme. Il se contenta de jeter l'argent sur le sol; et le calife s'empressa de doubler la gratification (1). L'acte magnanime était de nature à apaiser la susceptibilité des Anṣâr, ces enfants terribles de l'islam primitif.

En faisant le détail de la journée de Mo'âwia, Mas'oûdî (2) n'oublie pas d'énumérer les fréquents et plantureux repas du souverain (3). Celui-ci souffrait d'une véritable boulimie. Il ne songeait pas à s'en défendre; mais préférait l'attribuer à un do'â' du Prophète que, jeune secrétaire, il s'était attiré pour n'avoir pas répondu au premier appel du Maître (4). Dans les *Prairies d'or* (5), Mo'âwia se trouve placé dans la galerie des gros mangeurs de l'Arabie. La plupart de nos annalistes (6) s'accordent en outre à le dépeindre comme corpulent. Il le devint, du moins vers la fin de sa carrière (7). Un poète contemporain, Barhébræus et d'autres le disent ventru (8). Ces dispositions physiques, nous sommes porté à le croire, il a dû les hériter de sa mère Hind; représentée par toute la tradition comme une femme puissante (9).

A cet ensemble de témoignages nous pouvons ajouter celui du souve-

---

(1) *Al-Fahri*, 146. Mo'âwia reproche aux Anṣâr leur cupidité, unie à leur hostilité contre lui. '*Iqd*, II, 148, 14. Mahomet blâme également leur avidité. *Osd*, IV, 124; I. S., *Ṭabaq.*, ٧, 33, 15. Ailleurs, leur désintéressement est loué. Ġâḥiẓ, *Avares*, 176, 19.

(2) *Prairies*, V, 74-77.

(3) Comp., en sens contraire, Ya'qoûbî, II, 283, 7; Ṭab., II, 208. Dans ce dernier trait, la malveillance a voulu retrouver une preuve d'avarice. *Al-Fahri* (éd. Dérenbourg), 150.

(4) Balâdorî, 372; *Osd*, IV, 386.

(5) VII, 217-218. Un autre est nommé, *Aġ.*, II, 188-89. Mo'âwia se plaint à Moġîra ibn Śo'ba d'avoir perdu l'appétit. Ṭab., II, 208 doit se rapporter à cette période de son califat.

(6) Par ex. *Tanbîh*, 302.

(7) Soyouṭî, *Califes*, p. 77, 19; Qalqaśandî, I, 254, 4 a. d. l.

(8) Ibn Doraid, *Ictiqâq*, 148, 7; *Dynasties* (éd. Salhani), 188.

(9) '*Iqd*, I, 162, 2 a. d. l.; Wâqidî (éd. Kremer), 267; Qalqaśandî, I, 158, 2. Les vers de son épouse kalbite, Maisoûn, font allusion à cette obésité du prince. Aboû'l fidâ, *Hist.*, I, 203.

rain. Lui-même était le premier à plaisanter de cet embonpoint (1). S'il faut en croire ses ennemis, au plus fort de la bataille de Ṣiffîn, il aurait dû à l'excellence de sa monture, rapide comme le vent, d'échapper aux coups des Iraqains.

Quand devant lui on rappelait ces traits méchants, Mo'âwia se contentait d'en rire : « Voyons, disait-il, en montrant l'ampleur de sa vaste poitrine (2), les chevaux s'emballent-ils avec des cavaliers comme moi ? » (3) Non content de désarmer d'avance la satire, le souverain, attentif à relever le prestige du pouvoir suprême, voulut profiter de ses formes opulentes pour se faire concéder l'usage d'un trône ou *sarîr* (4), prétention dont auraient pu s'offusquer les instincts démocratiques de ses sujets.

Cette attitude lui fut rendue d'autant plus facile qu'à cette époque l'esthétique virile chez les Arabes excluait la maigreur. Assurément il serait facile d'alléguer les passages où l'obésité est exploitée, comme un motif de satire (5), ou signalée comme un indice de lâcheté (6). D'autre part, quand il lui arrive de mentionner la vraie noblesse, la littérature avait pris l'habitude d'y accoler l'épithète de *grasse*, d'*épaisse*. On disait couramment نسب ضخم (7) et بيت ضخم (8). De là, à l'expression de سيد ضخم (9) ضخم الكاهل (10) ضخم الشان (11) ضخم كريم المركب (12), et autres dans le même goût, il

(1) On se moquait également du ventre de 'Alî ; *Ḥâmâsa*, 311, v. 6 ; *ZDMG*, 1884, p. 392. Un poète l'appelle شيخ بَطين . Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 74, 19.

(2) Ibn ar-Râhib, *Hist.*, éd. Cheikho, (coll. Chabot), 54 le dit عريض الصدر كبير العجز Comp. Qotaiba, 189, 12 ; Ya'qoûbî, II, 283, d. I.

(3) Qotaiba, '*Oyoûn*, I, 199 ; Naǵâšî, dans *ZDMG*, LIV, p. 466.

(4) Ibn Ḫaldoûn, *Moqaddama*, (éd. de Beyrouth), 226 ; comp. '*Oyoûn*, 385-86.

(5) *Aǵ.*, XII, 42, 10.

(6) Scoliaste, dans divan de Ḥoṭai'a, XIX, v. 21 (éd. Goldziher).

(7) Références dans *ZDMG*, 1892, p. 199.

(8) *Aǵ.*, XI, 156, 10 a. d. l.

(9) *Aǵ.*, XII, 11, l. 19 ; et le vers de la poétesse Ḫirniq :

عَدَدْنَا لَهُ خمساً وعشرين حِجَّةً فلمَّا تَوَفَّاها إِسْتَوَى سَيِّدًا ضَخِمًا

Cf. L. Cheikho, S. J., *Dîwan d'Al-Ḫirniq*, 4.

(10) Eloge d'un défunt. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 34, 3.

(11) *Ibid.*, II, 50.

(12) *Aǵ.*, XIII, 50, 20 ; et même عظيم البطن . *Aǵ.*, XIII, 141, 18.

n'y avait qu'un pas (1). Un satirique (2) nous dépeint les ancêtres du grand Mohallab:

لَمْ يركبوا الخيلَ الّا بعدما هرموا فهم ثقال على اكتافها عُنُف

Mais, s'il insiste sur la lourdeur de ces vieillards, cavaliers novices, c'est pour relever leur maladresse, plus fatiguante pour les montures que le poids de leurs corps; c'est surtout pour insinuer qu'ils n'ont rien de commun avec le peuple arabe, ce peuple de cavaliers (3).

Aussi les plus qualifiés parmi les Bédouins ne se formalisaient-ils pas de s'entendre proclamer جسيم وسيم (4), surtout quand le panégyriste relevait en même temps la longueur de leur taille (5). Chez ce peuple, vivant de privations, comme la maigreur passait pour la compagne de la misère, on ne devait pas plus la supposer chez le saiyd que chez ses clients (6). A Médine, le ventre majestueux d'un Anṣârien fort considéré avait valu à ses descendants le surnom peu banal de بنو الحبلى (7) et il ne paraît pas les avoir exposés aux observations malignes de leurs contemporains. Le grand rôle (8), joué par l'éloquence chez les Arabes (9), avait également

(1) D'après *Ḥamâsa*, 155, 7-8, l'embonpoint est un élément de beauté. Ailleurs, il provoque la surprise chez les Bédouins. Qotaiba, 194, 10; cf. *ibid.*, 185, 6. Les Arabes observent que «les grosses bêtes sont les moins intelligentes». *Ḥamâsa*, 513. La tradition fait interdire par 'Omar l'usage du سُمْنَة, aliments qui favorisent l'embonpoint. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 54. Voir encore vers de Farazdaq. *Dîwân*, 123, 1.

انا ابنُ السَّمين من ذُؤابة دارمٍ وأوْرثني ضَرْبَ العراقيبِ غالبُ

Et cet hémistiche de 'Orwa ibn Odaina : سَمينُ قُرَيْشٍ مانعٌ منكَ لَحْمَهُ. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 153, 3.

(2) *Aǵ.*, XIII, 64, 4.

(3) Donc, au premier siècle de l'islam, les Arabes se considéraient comme tels; puisqu'ils en font un signe distinctif de leur race. Persuasion difficile à concilier avec l'hypothèse de M. S. Reinach.

(4) Ṭab., I, 1949, 15.

(5) *Aǵ.*, XII, 48, 17; XIV, 87, 2 a. d. l.; 88, 4.

(6) Comp. Frænkel, dans *Oriental. Studien* (hommage à Th. Nœldeke), I, p. 300.

(7) Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 271, 11.

(8) Il en a été question plus haut. On peut consulter Goldziher, dans *WZKM*, VI, « le ḫaṭib chez les anciens Arabes ». Comp. le vers élogieux : عظام البطون رحاب الشداق. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 52, 8.

(9) Un autre détail fort apprécié, c'est la longueur du nez « il doit boire avant les lèvres » ; éloge, accordé aux Hâšimites, aux Omaiyades, I. S., *Ṭabaq.*, I[1], 57, 17; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 38, 9.

fait admettre dans le *canon* de la beauté masculine la grosseur de la tête et la largeur de la bouche(1). A ces seules conditions, on était censé posséder les *latera firma*, vantés par les rhéteurs latins.

Ces particularités nous aident à comprendre pourquoi l'embonpoint de Mo'âwia ne devait pas choquer les Arabes. Le calife était corpulent, mais non pas jusqu'à la difformité. Les historiens sont unanimes à le dépeindre comme un bel homme. Son contemporain, Aboû Horaira le déclarait plus beau que la sémillante 'Aiša bint Ṭalḥa, et encore, le plus beau des hommes (2). Son extérieur (3) était imposant au point de faire perdre contenance, quand on l'abordait pour la première fois (4). Il provoquait l'admiration générale, les jours de réception officielle, ou lorsque coiffé du turban noir des grands jours (5), les paupières teintes de koḥl, il montait dans le *minbar* de Damas pour ouvrir la Diète de l'empire (6).

Qoiqu'il en soit, Mo'âwia paraît avoir été affligé d'un énorme postérieur (7). Cette particularité physique, très appréciée dans l'esthétique féminine d'alors (8), passait pour un défaut chez l'homme et fournissait une matière inépuisable à la causticité des Bédouins (9).

---

(1) Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 41, 51-52 ; grosse tête, indice du saiyd. Qotaiba, *'Oyoûn*, 270, 11.

(2) *Aǵ.*, X 62, 1 ; *'Iqd*, III, 282, 5. Voir le portrait tracé dans *Tanbîh*, 302 ; *Ḫamîs*, II, 297, 1 ; *Aǵ.*, XVI, 34, 3 a. d. l. ; *Osd*, IV, 387, 7 a. d. l.

(3) Sur sa maigreur dans les derniers mois de sa vie, cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 176, en bas.

(4) *'Iqd*, I, 292, 2 ; III, 282, 4 ; Ṭab., II, 20 ; 206-07 ; Soyoûṭî, *Califes*, p. 78, 18 ; *Ibid.*, 4 a. d. l., au lieu de استخف , lisez استخف ; Ibn ar-Râhib, *loc. sup. cit.*

(5) عمامة حرقانية , expression insuffisamment expliquée jusqu'ici. Cf. *Glossaire* de Ṭabarî, s. v. حرق .

(6) Ṭab., II, 207, 5.

(7) Pourtant, dans Qotaiba, 48, 2, on signale comme défaut chez l'homme d'être ثقيل الصدر خفيف العجز .

(8) Citons : *Zeits. f. Assyriol.*, XVII, 168 : *ǵasîma*, *laḥîma* sont des épithètes laudatives. *Aǵ.*, I, 89, 11 a. d. l. ; VIII, 13 ; X, 55, 9 a. d. l. ; 60 ; Aḫṭal, dans *Mašriq*, 1904, p. 479, 8 ; *Ḫamîs*, II, 263, 3 a. d. l. ; Ǵâḥiẓ, *Maḥâsin*, 222 ; *Bayân*, I, 213, 4 ; I. S., *Ṭabaq.*, VIII, 110, 1 ; Ḥoṣrî, III, 17, 3 a. d. l. ; 1001 *Nuits*, passim.

(9) *'Iqd*, II, 146, 2 a. d. l. Comp. *ibid.*, I, 22, 6 et 15 ; Soyoûṭî, *Califes*, p. 79, 17. L'auteur ne paraît pas avoir compris l'original, copié par lui. Au lieu de لامرأة, il faut lire على امرأة.

Un Arabe paria un jour que, lorsque Mo'âwia en prière s'agenouillerait pour la prostration rituelle, il lui poserait la main sur le bas du dos et soulignerait le geste audacieux de cette exclamation : « Quelles fesses, émir des croyants ! » Sans se troubler, le calife acheva sa prière ; puis, se retournant vers l'insolent, il lui dit doucement : « Va, fils de mon frère, tu as gagné ton pari ! » (1) Une fois de plus, le souverain, auquel rien ne paraissait « plus savoureux que de dévorer sa colère » (2), venait de tenir parole (3). Seulement l'anecdote a un épilogue, non moins instructif. Il confirme nos précédentes conclusions sur la nature intime du « ḥilm » et montre en même temps le caractère complexe de l'âme arabe où, comme dans le désert, les plus violents contrastes se heurtent !

Encouragé par son succès, le mauvais plaisant voulut recommencer sur un autre théâtre. Il s'avisa un jour d'interrompre Ziâd au milieu d'une ḫotba : « Emir, lui cria-t-il, apprends-nous donc le nom de ton père ! » L'énergique gouverneur de l'Iraq, nous le savons (4), prenait mal la plaisanterie dans l'exercice public de ses fonctions (5). « Voici, répondit-il à l'interrupteur, qui se chargera de vous répondre. » En même temps, il fit signe au chef de sa police, lequel entraîna le malheureux pour lui trancher la tête. Mo'âwia paraît avoir prévu et souhaité ce dénoûment tragique ; témoin sa réflexion en l'apprenant : « Si je l'avais corrigé la première fois, il se fût gardé de recommencer » (6). Ces paroles sont de nature à diminuer notre admiration pour la magnanimité du calife ; mais, en revanche, comme elles nous donnent la mesure des plus belles vertus arabes !

---

(1) Comp. traits et réponse analogues de 'Amroû ibn al-'Aṣi. *Osd*, IV, 116, 3 ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 333.

(2) Ṭab., II, 213, 15.

(3) Qalqaśandî, I, 292.

(4) *'Iqd*, I, 322.

(5) Il s'agissait d'une réunion publique, présidée par le gouverneur, comme le prouve l'interruption et aussi la présence du commandant de la śorṭa.

(6) Cf. *'Iqd*, I, 22. — Si toutefois nous n'avons pas ici un nouveau développement de l'anecdote, où figurent Mo'âwia et un Qoraiśite, trait cité plus haut. L'analogie de la trame et les mœurs des anecdotiers arabes autorisent ce soupçon. Un trait semblable est cité du calife Walîd I. *'Iqd*, I, 22, en haut.

Continuant les traditions du désert(1), où le plus misérable šaiḫ possède sa « maḍâfa », le calife (2) aimait à tenir table ouverte (3). Un de ses convives, parmi les plus qualifiés, assis au bout de la salle, ne craignit pas d'attirer à lui un plat, placé devant Mo'âwia. « Tu vas fourrager bien loin ! » lui cria le prince. — Après une année de sécheresse, répliqua l'Arabe, il faut bien se déplacer pour trouver des pâturages ! » (4)

Un Bédouin ayant attesté l'exactitude d'une narration, faite devant Mo'âwia, ce dernier, dans un moment de vivacité, le traita de menteur. « Par Dieu ! riposta vivement le nomade, le menteur se trouve dans ta chemise ! » A cette réplique inattendue, le calife se prit à sourire (5) : « Voilà bien, dit-il, la récompense de la précipitation ! » (6)

Dans une autre circonstance, le caustique souverain se permit de trouver énormes les cuisses d'un visiteur. « Comme tes fesses ! » répondit l'Arabe sans plus de façon. A cette réplique, tranchant sur le style ordinaire des cours, Mo'âwia se contenta d'ajouter : « Trait pour trait ; nous voilà quittes ! Encore ai-je eu tort de te provoquer ! » (7)

Malmené en vers par un rimeur, un Arabe vint réclamer son intervention contre le satirique. Mo'âwia lui conseilla d'oublier. « Mais, reprit l'Arabe, il ne t'épargne pas davantage ! — Récite-moi ses vers, dit le calife. » (8) Quand il les eut entendus : « Si tu l'exiges, j'enverrai des soldats lui trancher la tête. Seulement, je connais un moyen plus efficace : tous les deux, nous allons lever les mains vers le ciel, pour l'implorer contre

(1) Comp. Mas'oûdî, V, 106, 5 ; *Aĝ.*, XIII, 153, d. l.

(2) Dans les provinces, ses gouverneurs faisaient de même. Qotaiba, 184, 6.

(3) Comp. '*Iqd*, II, 48, 10 a. d. l. ; *Aĝ.*, XII, 72, 5 a. d. l. ; Ṭab., II, 208, 9 ; Mas'oûdî, V, 74-77 ; Qotaiba, 302, 2 ; Baihaqî, 506, 12 : Mo'âwia évite une humiliation à un Bédouin maladroit.

(4) Ǵâḥiẓ, *Avares*, 163, 4. Pour le sens et l'emploi de cette expression, devenue proverbiale, cf. '*Iqd*, I, 306 ; *Aĝ.*, VII, 111, 12 : وقع الربيع في بلاد بني القُشَير فانتجعَها النّاسُ وطلبوها .

(5) Tout en essayant de modérer la licence de langage chez ses visiteurs bédouins, il évitera, comme Walîd I, de recourir à des mesures de rigueur. Qalqašandî, I, 249.

(6) *Kâmil*, 202.

(7) '*Iqd*, I, 22, 15 ; II, 146 : واحدة بأخرى والبادي اظلم ; '*Iqd*, II, 145, 10 : autre exemple, où la causticité du souverain lui attire une réponse désagréable.

(8) Mo'âwia aimait à se faire réciter les vers, composés contre lui. Comp. '*Iqd*, I, 160, 6 ; *Aĝ.*, VI, 158-61 ; XIII, 148, 149 ; Qalqašandi, I, 157-158.

notre adversaire ! » (1) Cette proposition atteste, non seulement l'existence d'un sentiment d'humanité, qui fait honneur au souverain asiatique, mais encore la croyance à l'efficacité des imprécations (2). Nous avons déjà eu (3) l'occasion de constater chez lui cette conviction (4), commune à tous ses compatriotes, même chrétiens (5), et dans laquelle il avait été élevé par son père Aboû Sofiân (6).

Troisième fils du riche chef de la Mecque, Mo'âwia, comme ces cadets des grandes maisons anglaises, se vit lancé dans le monde sans autre capital que son initiative personnelle et sa volonté d'arriver (7). Secrétaire du Prophète, et chargé par ce dernier d'accompagner un grand chef du Hadramaut, par une journée, où le semoum faisait rage, le jeune Mo'âwia pria le šaiḫ arabe de le prendre en croupe sur sa fringante chamelle, afin d'épargner à ses pieds déchaussés l'ardente brûlure du sable. Repoussé avec dédain, le malheureux supplia le fier personnage de lui jeter, à tout le moins, une de ses sandales. Au lieu de sandale, il reçut cette méprisante réponse : « A un va-nu-pieds comme toi, c'est beaucoup d'honneur de marcher à l'ombre de ma chamelle ». Cette humiliation toute gratuite ne pouvait manquer de remuer jusqu'au fond de l'âme, chez le fils d'Aboû Sofiân, la « fougue omaiyade » (8). Il se contint pourtant. Longtemps après,

---

(1) *'Iqd*, III, 142-143.

(2) Le calife 'Omar I les redoute tellement qu'il défend de porter le nom de Mahomet. I. S., *Tabaq.*, V, 36 ; 38, 18 ; 50, 5. Les malédictions, provoquées par les porteurs de ce nom, risqueraient d'atteindre le Prophète. Comp. aussi Qotaiba, 188, 15. Dieu lui-même ne peut se soustraire à leur efficacité. Cf. Goldziher, dans *Orientalische Studien* (hommage à Th. Nœldeke), I, 305. Do'â' des victimes de la satire, *Aġ.*, XIII, 153, 15.

(3) Voir, par exemple, *'Iqd*, II, 146, en haut ; Baihaqî, 98, 2 ; Ṭab., II, 339, 3, etc ; Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 262 ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 124.

(4) Cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 134, 3 a. d. l. الدُعاء مجانيق الضعفاء

(5) Voilà pourquoi les chrétiens de Naġrân reculent devant la « mobâhala », proposée par Mahomet. *Aġ.*, X, 144 ; Balâḏori, 64, en bas. Mahomet termine par un do'â' certaines capitulations, accordées aux infidèles. Balâḏori, 78 d. l. 'Omar fait de même, quand il veut voir respecter ses mesures. Balâḏori, 460-461.

(6) Wâqidi (éd. Kremer), 350-351.

(7) Baihaqi 293 ; *Ḫamis*, II, 296. صَعلوك لا مال لهُ, disait de lui le Prophète. I. S., *Ṭabaq.*, VIII, 200, 8.

(8) وثبة أمويّة. Mas'oûdi, V, 309. Comp., dans *Aġ.*, VI, 158-161, jugement de Mo'âwia sur son fils Yazid.

devenu calife, il revit à la cour de Damas le même chef arabe, humblement confondu dans la foule des solliciteurs. L'empressement mis par le souverain a entériner sa requête lui fit comprendre comment le calife de Damas savait oublier la querelle du secrétaire de Mahomet (1).

Ils exprimaient assurément un sentiment très arabe (2) les Anṣâr, réunis dans la saqîfa des Banoû Sâʿida, le jour de la mort de Mahomet : « Nous redoutons d'avoir un chef, dont nous aurions tué les parents. » (3) Avec un souverain comme Moʿâwia pareille crainte était superflue. En apprenant sa mort, Ibn Zobair, son adversaire pourtant, lui fit cette oraison funèbre : « Dieu lui fasse miséricorde ! Nous essayions de le tromper et il voulait bien se laisser faire (4). Jamais fils de la femme ne le surpassa en noblesse de caractère ! » (5)

*
* *

Les leçons de clémence, laissées par le fondateur de la dynastie omaiyade, ne furent pas perdues pour ses successeurs, à commencer par son fils Yazîd, par tempérament si peu porté à en profiter. Pratiqué par eux, le ḥilm leur facilita l'éducation politique des Arabes (6) ; il rendit moins amer à ces derniers le sacrifice de l'anarchique liberté du désert (7), en faveur de souverains assez condescendants pour ganter de velours la main de fer, avec laquelle ils gouvernaient leur empire (8). Comme l'observe l'auteur du *Faḫrî*(9) : «Moʿâwia savait employer à propos tantôt la clémence, tantôt la sévérité». Merveilleux équilibriste, à l'instant même, où il inspirait le sentiment de sa force, il achevait de désarmer les résistances par son ḥilm,

(1) Baihaqî, 292-293 ; Qotaiba, *ʿOyoûn*, 319.
(2) Le trait est d'ailleurs légendaire et dirigé contre les Banoû Omaiya.
(3) I. S., *Ṭabaq.*, III[1], 129, 9.
(4) Comp. aveu de Moʿâwia. *Aġ.*, XIII, 48, en bas.
(5) *Aġ.*, XVI, 34 ; *Ibid.*, jugement d'Ibn ʿAbbâs.
(6) Entreprise par Moʿâwia. Ġâḥiẓ, *Bayân*, II, 179 d. l.
(7) Comme l'a très bien compris *al-Faḫri*, 146, en dépit de ses préjugés ʿalides.
(8) Ibn ʿAbbâs vante le libéralisme, la largeur d'idées, avec laquelle Moʿâwia exerça le « molk ». Ṭab., II, 215, 12, etc.
(9) P. 145.

par d'habiles concessions à la cupidité, à la vanité de ses sujets (1). Jamais il n'eût consenti à confier l'Iraq qu'à des Syriens, mais il daignait les révoquer à la demande des habitants. Sans les débarrasser de leur chaîne, il leur laissait la satisfaction de la changer périodiquement. En dépit de sa légèreté et des charges, accumulées sur sa mémoire par l'orthodoxie musulmane, Yazîd ne démentit pas sous ce rapport sa descendance d'Aboû Sofiân (2). Mo'âwia II ne fit que passer sur le trône de Damas et l'histoire se voit impuissante à fixer la mélancolique et fugitive figure du calife adolescent.

Quant aux Marwânides, (3) ils continuèrent, on peut le dire, les traditions libérales de la branche aînée (4), sans en excepter l'énergique père de 'Abdalmalik, auquel les guerres incessantes de son règne ne permirent pas de donner toute sa mesure, comme pasteur de peuples. A tous, la pratique du ḥilm s'imposa, comme la meilleure conciliation entre les libertés publiques et les prérogatives du pouvoir souverain. Aussi leur panégyriste, Aḫṭal, pourra-t-il sans flatterie leur appliquer à tous le vers, immortalisant à jamais l'humanité des califes syriens. La suprême habileté du poète, chrétien en cette occurrence, fut de fixer, en un vers d'allure superbe, la plus glorieuse tradition de famille des descendants d'Omaiya. D'autres pouvaient leur rappeler avec justice combien ce ḥilm avait servi à raffermir le régime de l'islam :

وطّدتَ لنا دِينَ النبي مُحمّد بِحِلمك إِذ هَرّت سَفاهًا كلابها (5)

Nous savons combien ils furent sensibles à l'éloge (6) et cette sensibilité même ne forme pas la moins curieuse caractéristique de leur politique. Un

---

(1) Comp. trait, cité dans Ḥoṣrî, I, 51-52.

(2) Comp. Qotaiba, '*Oyoûn*, 119, 13 ; 333 ; et chronique latine dans *ZDMG*, 1901, p. 684-85.

(3) Cf. *Aǧ.*, V, 160, 15 ; *Ḥamâsa*, 765, 7-9. Le poète rappelle à Yazîd II que le ḥilm est la vertu de ses aïeux : فإنّك اهلهُ.

(4) On peut naturellement citer des exemples en sens contraire, comme celui de Walîd I, '*Iqd*, I, 22, 2. A partir de 'Abdalmalik, l'étiquette de la cour, devenue plus rigide, imposera certaines limites à la licence bédouine. A la tribune parlementaire, le calife ne tolérera plus les brutales interruptions, supportées par les Sofiânides.

(5) *Aǧ.*, XIII, 45, 3. Même pensée, *ibid.*, 45, 2. a. d. l.

(6) Cf. *Chantre*, p. 72 ; Ḥoṣrî, III, 432.

de leurs plus fougueux ennemis, le poète Qais ar-Roqaiyât, se voyant traqué partout, ne trouva pas de meilleur moyen pour rentrer en grâce que d'imiter son confrère de Taḡlib et son amende honorable célébra, en termes presque identiques, le ḥilm de ʿAbdalmalik (1).

Dans les sombres annales des dynasties orientales, le fait est trop rare pour ne pas mériter d'être relevé. Heureux les peuples, dont les chefs tiennent au privilège de faire grâce ; convaincus comme Moʿâwia que « la clémence doit être la première prérogative d'un homme, tenté par sa situation exceptionnelle d'abuser de son pouvoir » (2) ; et auxquels on pourra reprocher, comme le feront plus tard les califes de Bagdad, qu'ils en ont usé jusqu'à la faiblesse (3) :

(4) وما نقموا من بني اميّة إلّا   انهم يَحلمون إن غضبوا

Au lieu de se montrer jaloux et irrités, comme ils eurent la faiblesse de le laisser paraître (5), des éloges, mérités par leurs rivaux dans ce glorieux exercice de la clémence souveraine, les ʿAbbâsides auraient mieux fait de démentir par leur attitude la prophétie, attribuée à leur ancêtre, Ibn ʿAbbâs : « le ḥilm s'éteindra avec la famille de Ḥarb » (6). Le géographe Iṣṭaḫrî (7) calomnie les califes syriens, lorsqu'il prétend que la crainte de

---

(1) *Aḡ.*, IV, 159.

(2) Ḥoṣrî, I, 55.

(3) *Aḡ.*, IV, 161. Voir, dans *Aḡ.*, XI, 86-90, comment ils supportent les insolences du Morrite ʿAqîl ibn ʿOllafa. Comp., dans Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 94, les vers d'Aboû 'l ʿAbbâs l'aveugle, célébrant leur bonté compatissante : .... واعلمُ بالمسكين حيث يَبيتُ

وأرفقُ بالدُنيا بأَوْلى سياسَة   اذا كان امرُ المُسْلمين يَفُوتُ

(4) Vers de Qais ibn ar-Roqaiyât.

(5) *Aḡ.*, IV, 161 ; VII, 179, 3.

(6) *ʿIqd*, II, 303, 8 a. d. l. ; une des nombreuses protestations anonymes, arrachées aux victimes de la tyrannie ʿabbâside. Dans l'islam, le ḥadîṯ joua fréquemment le rôle de la chanson sous l'ancienne monarchie française.

(7) *Masâlik*, 83, 1. On a toujours ignoré l'emplacement de cette tombe. Cf. Dînawarî, 230, 2. Elle a pu être dissimulée intentionnellement. Comp. les recommandations de Qais ibn ʿAṣim au lit de mort. *Aḡ.*, XII, 154, 7. La violation des tombeaux était une vengeance, fréquente dans l'Iraq.

leurs représailles a fait perdre la trace du tombeau de ʿAlî (1). Non seulement ils ne s'acharnèrent pas sur leurs adversaires abattus ; mais le plus décrié de tous, Yazîd, fera donner une sépulture honorable aux restes informes de Ḥosain, le martyr de Karbalâ (2).

Même après la chute du régime omaiyade, la société musulmane devait encore voir de beaux exemples de modération et de clémence, jusque dans l'exercice du pouvoir absolu (3). Avec les ʿAbbâsides, le ḥilm perdra sa valeur gouvernementale pour devenir vertu privée. Après la ruine de l'ancienne suprématie et de la société arabes (4) ; après la suppression des derniers vestiges du régime représentatif : conseils de tribus, diètes provinciales, états-généraux, l'absolutisme, solidement établi d'un bout de l'islam à l'autre, ne sentait plus la nécessité de recourir au ḥilm, pour vaincre les résistances de l'opinion, désormais condamnée au silence. Le seul souvenir de la qualité maîtresse des Omaiyades deviendra odieux. Al-Mahdî punira un courtisan, assez distrait pour rappeler le vers mémorable de Aḫṭal (5). Dans un de ses moments de bonne humeur, Hâroûn ar-Rašîd demanda à ses familiers quel était à leurs yeux le plus beau vers, composé à la louange des califes omaiyades ou ʿabbâsides. On discuta longtemps ;

---

(1) Même incertitude pour celui de Fâṭima. I. S., *Ṭabaq.*, VIII, 19-20. Aux débuts de l'islam, le culte des tombeaux n'était pas encore connu. Pour le premier siècle de l'islam, nous ne connaissons pas d'exemple de visites à celui de Mahomet. La case de ʿAïša, où il se trouvait renfermé, servit longtemps de demeure privée. Un phénomène curieux, c'est la manie des enfouissements précipités et nocturnes de personnages, comme les quatre premiers califes, ʿAïša, etc. I. S., *Ṭabaq.*, VIII, 53, 12 ; 54 ; Yaʿqoûbî, II, 156, 10 ; 205, 5 ; Dinawarî, 230, 2. Comme la tradition y interdit également l'usage de l'encensoir نار , n'y aurait-il pas là une protestation contre la solennité des funérailles chrétiennes ?

(2) I. S., *Ṭabaq.*, V, 176, 22.

(3) Voir p. ex. *Aġ.*, XXI, 257-58.

(4) « Das arabische Reich », comme s'exprime Wellhausen, et, longtemps avant lui, le polygraphe Ǵâḥiẓ, fait la remarque : دولة بني مروان عربيّة اعرابيّة وفي اجناد شاميّة. *Bayân*, II, 154, 14. On ne peut donc dater des Marwânides l'établissement de l'absolutisme chez les Arabes. Les énergiques figures de ʿAbdalmalik et de Ḥaǵǵâǵ,—ce dernier très calomnié,— ne doivent pas donner le change sur ce point.

(5) *Aġ.*, X, 5, l. 16-20.

les avis se trouvaient partagés, ou plutôt personne ne se sentait le courage de prononcer le nom du Tg̱alibite. Hâroûn trancha le débat. « Le plus beau vers, dit-il, est celui de Aḫṭal : *Terribles dans leur colère*, etc » (1). Mais il leur arrivera le plus souvent de répudier cette tradition, comme une marque de faiblesse, indigne d'autocrates (2).

Désormais, quand les souverains islamites se mettront en quête de modèles à copier, ils se rappelleront le despotisme de «la dynastie bénie» (3), de préférence aux leçons libérales et humanitaires des califes syriens. Ils chercheront à faire revivre, non le ḥilm souriant et légèrement sceptique de Mo'âwia, mais l'institution du «saiyâf» (4), popularisée dans les Mille et une Nuits sous les traits du légendaire Masroûr. Le spectre du bourreau, fonctionnant pour ainsi dire en permanence, agira douloureusement sur l'esprit des masses et y développera ce sentiment de résignation fataliste, expliquant la durée de certains régimes islamites.

Lorsque Mo'âwia avait envie d'entretenir un de ses sujets, au garde, envoyé pour le lui amener, il recommandait avant tout de ne pas effrayer son visiteur (5). Sous les 'Abbâsides un Arabe, mandé inopinément au palais, prenait la précaution d'emporter son linceul (6). Trop souvent l'événement montra combien elle avait été utile. Si, à l'instar du libéral Ma'moûn (7), Mo'âwia avait voulu exiler tous les auteurs de vers méchants, il aurait dû se décider à dépeupler les demeures des Anṣâriens (8). Le digne fils d'Aboû Sofiân trouva dans

(1) *Ibid.*

(2) Qotaiba, '*Oyoûn*, 251-52 : le calife punit de mort la citation de Aḫṭal.

(3) Voir, dans Qotaiba, '*Oyoûn*, 249-51, le calife Manṣoûr, soupant sur les restes palpitants des Marwânides. Historiques ou non, ces anecdotes attestent l'impression, gardée par les contemporains.

(4) Cf. *WZKM*, 1905, p. 311.

(5) Ḥoṣrî, II, 246, 5.

(6) '*Iqd*, I, 23 ; III, 137, 5. Après le massacre des Omaiyades, le premier calife 'abbâside viendra vanter aux Syriens son ḥilm. '*Iqd*, II, 179, 5.

(7) '*Iqd*, II, 149, en haut.

(8) '*Iqd*, II, 148 ; *Ag̱.*, XIII, 152-53.

l'héritage politique de son père le conseil de laisser parler et de permettre aux mécontents d'exhaler leur mauvaise humeur (1).

Cette attitude tolérante, en prolongeant chez tous l'illusion de l'ancienne liberté, non seulement déroba à l'opinion publique les progrès de la centralisation, mais elle servit de frein salutaire aux souverains omaiyades et retarda d'un siècle l'avènement de l'absolutisme au sein de l'empire arabe. A ces titres, nous devions nous arrêter à étudier le ḥilm, ressort de la politique de Moʿâwia et des califes omaiyades.

---

(1) I. S., *Ṭabaq.*, V, 11, l. 17.